

# COFED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national  
du Fonds européen de développement

# RAPPORT ANNUEL 2011





# COFED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national  
du Fonds européen de développement

# RAPPORT ANNUEL 2011





# L'ORDONNATEUR NATIONAL



S.E.M. Matata Ponyo Mapon  
*Ministre des Finances  
Ordonnateur national*

La République démocratique du Congo se trouve à l'aube d'une ère qui devrait permettre, à l'issue de plusieurs années marquées par la consolidation de la paix et l'unité, l'avènement d'une nouvelle période, empreinte de croissance et de stabilité. Le pays s'engage progressivement vers son destin originel, celui d'un grand pays avec un rôle d'avant-plan à jouer dans le concert des nations africaines.

Le défi est immense. Les atouts de la République démocratique du Congo avec, notamment le premier massif forestier en Afrique et 28 % de réserves hydroélectriques du continent, sont progressivement traduits en stratégies de développement amenuisant ainsi le contraste entre le niveau de vie de la population et l'immense potentiel de ses ressources naturelles. Les multiples efforts fournis par le gouvernement conduisent à une stabilisation du cadre macroéconomique par la maîtrise de l'inflation et le renforcement de la capacité d'intervention de la Banque centrale sur le marché des changes. Avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en 2010, et à l'issue des négociations avec les créanciers de la République démocratique du Congo, un allègement substantiel de la dette extérieure multilatérale, bilatérale et commerciale, a été obtenu, soit une réduction de 74 %. La stabilité ainsi retrouvée dans un contexte économique international caractérisé par le renchérissement des cours des produits de base a favorisé les conditions d'un retour à la croissance de 7 % en 2010 et de 6,9 % en fin 2011.

Des efforts sont fournis également en matière d'affectation des dépenses publiques, en privilégiant les dépenses liées aux infrastructures de base. Cependant, les équilibres macroéconomiques demeurent encore très fragiles en raison de la recrudescence de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques. En effet, les économies des pays africains sont exposées aux multiples chocs exogènes et aux aléas climatiques. Ce qui requiert une réponse coordonnée au niveau régional et met en avant la nécessité de consolider le partenariat au développement avec les bailleurs de fonds.

C'est à ce titre que l'Union européenne soutient efficacement les efforts du gouvernement à travers des projets et des programmes de développement en matière de gouvernance, d'infrastructures, de santé, d'environnement et de développement rural.

La coopération UE-RDC a connu une évolution progressive évoluant d'un système de gestion centralisée à un système décentralisé impliquant étroitement l'administration et les institutions de la République, notamment au travers des services techniques de l'Ordonnateur national du FED, et ce, conformément à l'esprit de l'accord de Cotonou.

L'année 2011 marque le début de la mise en œuvre effective des projets et programmes du 10e Fonds européen de développement ; un programme de coopération qui s'inscrit dans un contexte de reconstruction politique et institutionnelle de la RDC dont un des piliers est l'amélioration de la gouvernance. Dans ce cadre, le gouvernement de la RDC contribue à la mise en œuvre de la stratégie de réponse de l'Union européenne par des mesures appropriées en matière de politiques transversales et sectorielles, mesures qui sont, pour l'essentiel, reprises dans son programme arrêté en février 2007 et précisées dans le programme d'action prioritaires (PAP).

L'année 2012, alors que le pays sort d'un important cycle électoral, constitue une année charnière au cours de laquelle la RDC aura à faire face à l'immense défi de consolider les bases de son développement futur, ce qui implique, dans un contexte de crise économique mondiale, la stabilisation du cadre macroéconomique tout en jetant les bases d'une croissance soutenue et durable. Ces orientations ne pourront porter leurs fruits que si les bailleurs de fonds conjuguent leurs efforts à ceux consentis par le gouvernement. Et dans ce contexte, il ne fait aucun doute que la RDC peut compter sur l'Union européenne qui a toujours été un de ses partenaires privilégiés.



## PRÉFACE



S.E.M. l'Ambassadeur Jean-Michel DUMOND  
*Chef de délégation de l'Union européenne*

Suite à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne et à la mise en place du Service Européen de l'Action Extérieure (SEAE), la Délégation s'est vue confiée de nouvelles responsabilités notamment en tant que présidence locale de l'Union européenne.

La coopération UE-RDC a considérablement évolué ces dernières années. L'Union européenne est passée progressivement d'une situation de « crise » où elle gérait directement les programmes, en qualité de Maître d'ouvrage, à un système de partenariat où l'Ordonnateur national est rétabli dans ses prérogatives de Maître d'ouvrage. Ce schéma est conforme à celui prévu par l'accord de partenariat de Cotonou. Ce transfert de responsabilité s'est bien effectué. La mise en œuvre des programmes en cours se déroule de façon globalement satisfaisante, malgré les difficultés inhérentes aux faiblesses des institutions partenaires et au contexte particulier d'un Etat fragile. La division du travail commence également à devenir une réalité avec les cofinancements des Etats membres de l'UE (comme la Belgique et la Suède) pour certains programmes.

Le volume de la coopération européenne (toutes sources confondues) dépasse 1.000.000.000 EUR depuis 2008. L'assistance de l'UE s'est concentrée sur trois domaines: la gouvernance et particulièrement la justice, la police, la décentralisation, l'appui aux parlements, les finances publiques, l'appui au processus électoral etc., les infrastructures de communications, la santé. A cela s'ajoute l'environnement comme secteur hors concentration. De plus, un certain nombre d'activités dans le secteur du développement rural sont financés à travers plusieurs lignes budgétaires thématiques.

Malgré les progrès accomplis, beaucoup reste à faire. Le 11ème FED (pour la période 2014 - 2020) sera, j'en suis sûr, l'occasion de procéder à la réévaluation de la coopération UE-RDC afin qu'elle corresponde encore mieux aux besoins de développement de ce pays.

Jean-Michel DUMOND  
Chef de délégation de l'Union européenne

# SOMMAIRE

	Préface ..... 7
	Message du coordonnateur ..... 9
	Coopération UE - RDC ..... 10
<b>1<sup>re</sup> Partie</b>	<b>La COFED en bref ..... 20</b>
	Résumé du rapport annuel ..... 22
	Executive summary ..... 28
<b>2<sup>e</sup> Partie</b>	<b>Faits marquants 2011</b>
	Actualités ..... 36
	Comités de pilotage ..... 46
	<b>Programmes et projets</b>
	 Gouvernance ..... 50
	 Infrastructures ..... 66
	 Santé ..... 80
	 Environnement ..... 90
	 Développement rural ..... 102
	 Aide post-conflit ..... 106
<b>3<sup>e</sup> Partie</b>	<b>Bilan financier du programme indicatif national ..... 112</b>
<b>4<sup>e</sup> Partie</b>	<b>Glossaire et abréviations ..... 128</b>
	Partenaires au développement ..... 134

## MESSAGE DU COORDONNATEUR



Dans le cadre de la coopération entre la République démocratique du Congo et l'Union européenne, l'année 2010 est demeurée une année dense en activités qui s'est traduite par des niveaux élevés d'engagement financier tant dans le cadre du programme indicatif national (PIN) du 9e Fonds européen de développement (FED) que dans celui du 10e FED. Cette intensité a permis la clôture de plusieurs projets du 9e FED, conformément aux calendriers de leurs conventions respectives. Néanmoins, l'interpolation des deux programmes indicatifs nationaux subsistera jusqu'en 2013 pour le moins.

L'ensemble des programmes signés en 2010, dans le cadre du 10e FED, ont effectivement démarré et devraient pour la plupart atteindre leur période de croisière au courant de l'année à venir. Dans l'entretemps, tout a été mis en œuvre pour que la totalité des engagements du PIN 10e FED soient effectifs en 2011, ce qui est effectivement le cas puisque, hormis le programme d'appui aux acteurs non étatiques et l'ultime Facilité de coopération technique (ces deux projets représentant à eux deux moins de 2 % du montant prévu sur le programme indicatif national), tous les programmes et projets relevant du 10e FED ont fait l'objet d'une décision de financement.

La coopération avec l'Union européenne se veut flexible. Aussi, lorsque la nécessité d'appuyer le processus électoral s'est fait présente, la répartition de l'enveloppe telle que fixée dans le programme indicatif du 10e FED a été amendée

de manière à rendre possible un appui circonstancié à cette étape cruciale de la démocratie congolaise, et ce, pour une valeur de 47,5 millions d'euros. Une flexibilité analogue a été de mise dans la gestion du second appui budgétaire dont bénéficie la RDC dans le cadre du 10e FED, flexibilité qui s'est concrétisée par la matérialisation en début d'année de l'ultime tranche de cet appui ayant fait l'objet d'un accord formel signé en décembre 2010.

Alors que la totalité de l'enveloppe affectée au PIN du 10e FED sera engagée au courant de l'année 2012, les regards devront se tourner vers le futur, à savoir la mise en œuvre du post-10e FED. Ainsi, dès 2012, les réflexions liminaires relatives à la programmation du post-10e FED seront initiées. Il ne fait aucun doute que l'approche qui sera adoptée privilégiera une vision plus intégrée et plus cohérente avec les stratégies sectorielles du gouvernement.

Aujourd'hui, la COFED a atteint ses objectifs de structuration et d'organisation interne. Dès lors, ses ressources et ses compétences sont tournées vers les projets dont elle assure la maîtrise d'ouvrage. Dans ce cadre, les dispositifs de mise en œuvre des programmes et des projets du 10e FED font place à une plus grande responsabilisation des acteurs nationaux, ce qui nécessite de la part de la COFED des efforts accrus en matière d'encadrement et d'appui tant des entités de gestion de projets que des fiduciaires déployées dans les provinces.

**Alexis Thambwe Mwamba**

Coordonnateur / Ordonnateur national délégué



## Cadre général de la coopération entre l'Union européenne et les pays ACP

### L'accord de Cotonou

L'accord de partenariat entre les pays du Groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et ceux de l'Union européenne, signé le 23 juin 2000 à Cotonou au Bénin, constitue le socle de leurs relations. Cet accord qui couvre une période de 20 ans, se fonde sur les principes fondamentaux suivants :

- L'égalité des partenaires et l'appropriation des stratégies de développement ;
- La participation (l'Etat reste partenaire principal mais l'accord préconise une ouverture à différents types d'acteurs) ;
- Le rôle central du dialogue et le respect des engagements mutuels ;
- La différenciation et la régionalisation.

Ce partenariat qui prévoit une clause de révision tous les cinq ans est centré sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté en cohérence avec les objectifs de développement durable et d'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale.

La première révision quinquennale de l'accord intervenue en 2005, conformément à son article 95, a principalement porté sur quatre grands chapitres : (i) la dimension politique et les questions de sécurité, (ii) les stratégies de développement, (iii) la facilité d'investissement et (iv) les procédures de mise en œuvre et de gestion.

La seconde révision de l'accord de Cotonou a été approuvée par les pays signataires en juin 2010 à Ouagadougou (Burkina Faso). D'une manière générale, les principes fondamentaux sur lesquels se fonde l'accord de Cotonou et qui ont fait l'objet de la première révision quinquennale sont sauvegardés. La seconde révision a cependant permis d'adapter le partenariat UE-ACP aux évolutions du contexte international et des engagements de l'UE en matière de coopération au développe-

ment. Il s'agit notamment des dispositions innovantes en rapport avec les questions politiques, humanitaires, institutionnelles, le développement humain, le développement économique durable et le commerce ainsi que la coopération pour le financement du développement.

En termes d'institutions conjointes, le partenariat de Cotonou prévoit les structures ci-après :

- Le conseil des ministres mène le dialogue politique et prend les décisions nécessaires à la mise en œuvre de l'accord ;
- Le comité des ambassadeurs assiste le conseil des ministres et supervise la mise en œuvre de l'accord ;
- L'Assemblée parlementaire paritaire est un organe consultatif et une enceinte d'expression démocratique. Elle adopte des résolutions et adresse des recommandations au conseil des ministres en vue d'atteindre les objectifs de l'accord de Cotonou ;
- Le comité ministériel commercial mixte débat des questions commerciales présentant un intérêt pour l'ensemble des pays ACP ;
- le comité de coopération pour le financement du développement veille à la réalisation générale des objectifs du partenariat et se penche sur les problèmes liés à la mise en œuvre de la coopération.

La deuxième révision de l'accord envisage également l'organisation de réunions des chefs d'Etat ou de gouvernement, de commun accord entre les parties, dans le but de renforcer les relations politiques entre l'UE et le Groupe des Etats ACP.

A cela, s'ajoute le secrétariat ACP, basé à Bruxelles, qui assure la gestion administrative du Groupe ACP. Il assiste les organes de décisions et de consultation du Groupe dans leurs missions. Il est chargé de la mise en œuvre de sa po-



litique internationale ainsi que de l'animation et de la coordination de la politique de coopération. Le secrétariat, sous l'autorité des organes politiques du Groupe ACP (sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, conseil des ministres, comité des ambassadeurs), a pour mission de :

- Exécuter les tâches qui lui sont confiées par le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, le conseil des ministres, le comité des ambassadeurs et l'Assemblée parlementaire ACP ;
- Contribuer à la mise en œuvre des décisions de ces organes ;
- Suivre la mise en œuvre de l'accord de partenariat ACP-UE ;
- Assister les organes du Groupe ACP et les institutions mixtes créées dans le cadre des accords de partenariat ACP-UE.
- Au niveau des acteurs de la coopération, l'accord de Cotonou reconnaît :
- Les Etats (autorités et/ou organisations publiques au niveau local, national et régional) ;
- Les acteurs non étatiques (secteur privé; partenaires économiques et sociaux, y compris les organisations syndicales et la société ci-

## Le traité de Lisbonne

Entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, le traité de Lisbonne a apporté un changement majeur dans la coopération ACP-UE. Il renforce la cohérence de l'action extérieure de l'UE dans son ensemble et la dote d'une personnalité juridique. Il crée le poste de président du Conseil européen qui préside les rencontres des chefs d'Etat ou de gouvernement et un poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité qui est également vice-président de la Commission européenne. Le haut représentant est chargé de veiller à la cohérence et à la coordination de l'action extérieure de l'UE. Il est assisté dans cette mission par un service européen pour l'action extérieure (SEAE), un nouveau corps diplomatique chargé de mettre en œuvre la politique étrangère de l'UE.

La direction Afrique du SEAE est responsable de la conduite stratégique des relations de l'UE avec ce continent. Elle est également chargée de : (i) l'allocation des fonds, (ii) le développement des

vile sous toutes ses formes, selon les caractéristiques nationales).

En ce qui concerne les parties chargées de la gestion et de l'exécution des ressources du FED, les trois principaux acteurs (la Commission, l'Ordonnateur national et le chef de délégation de l'Union européenne) sont maintenus dans leur rôle premier.

L'exécution financière des opérations effectuées sur les ressources du FED est assurée par la Commission. En règle générale, cet exécution est mise œuvre en gestion décentralisée c'est-à-dire que les tâches sont prises en charge par les états ACP conformément à l'article 35.

Un Ordonnateur national, dont l'ensemble des attributions est fixé par l'article 35 de l'accord de Cotonou, est désigné par les pouvoirs publics de chaque Etat ACP. Il est chargé de les représenter dans toutes les activités financées par le FED. Il s'agit principalement d'une fonction de représentation, de coordination et de maîtrise d'ouvrage. Quant à la Commission, elle est représentée par un chef de délégation dans chaque état ACP et ce dernier est l'interlocuteur privilégié des états ACP et organismes éligibles à un soutien financier du FED.

stratégies multi-annuelles par pays et par région, et (iii) le développement des programmes indicatifs nationaux et régionaux. Les autres aspects liés notamment à l'élaboration des programmes thématiques ainsi que du développement et de la mise en œuvre des politiques dans le domaine du développement sont gérés au sein de la Commission européenne dans la direction générale « développement et coopération EuropeAid (DEVCO) ».

Les délégations de la Commission européenne dans les pays tiers sont désormais des délégations de l'Union européenne qui représentent ainsi l'Union dans tous les domaines de compétences. Le traité de Lisbonne a également mis fin au système des présidences tournantes entre les Etats membres à l'extérieur de l'UE. Ainsi, actuellement, la délégation de l'Union européenne à Kinshasa assume la présidence permanente de l'Union européenne en RDC.



## Contexte de la coopération entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo



La coopération structurelle entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo a été ponctuée de plusieurs phases successives au cours des dernières années. En effet, cette coopération a été suspendue de 1992-2002. De plus, en 1995, la RDC (alors République du Zaïre) a délégué l'intégralité de l'exercice des fonctions d'Ordonnateur national à l'Ordonnateur principal du FED. A partir de cette date, toutes les ressources du FED ont été mises en œuvre directement par la Commission sans aucune participation du gouvernement. Cette délégation a été confirmée par la RDC en 2002, puis en 2003, à l'occasion de la signature des programmes indicatifs nationaux 8e et 9e FED.

C'est en 2003 qu'un Ordonnateur national du FED (ON), en l'occurrence le ministre des Finances, a été désigné et le processus de récupération progressive de ses attributions a été entamé dès la fin de l'année 2004, après que ce dernier ait pu bénéficier de services techniques pouvant l'assister. Ainsi, tous les nouveaux projets signés depuis 2005 sont mis en œuvre, depuis le début de leur cycle, selon les règles communes à tous les États ACP, à savoir que l'ON assure les responsabilités de maître d'ouvrage pour toutes les conventions de financement. A ce titre, et depuis le dernier trimestre de 2006, il lance les appels d'offres, organise l'ouverture des offres et leur évaluation, propose l'attribution des marchés, signe des contrats, en assure la gestion contractuelle et la maîtrise d'ouvrage et enfin, procède à la liquidation et à l'ordonnancement des paiements.

De plus, l'Ordonnateur national du FED a désigné, en septembre 2007, un Ordonnateur national délégué en la personne du Coordonnateur de la COFED afin de faciliter l'accompagnement et le traitement des divers dossiers et procédures administratives par l'autorité contractante.

Les fonds alloués pour la période 2002-2007 dans le cadre du PIN 9e FED ont été totalement

engagés, soit un montant global de 508 M€ correspondant à près de 95% du montant alloué dans ce cadre. Par ailleurs, la plupart des projets et programmes relevant du 9e FED sont soit clôturés, soit en cours de clôture.

Concernant le PIN 10e FED couvrant la période de 2008-2013, une allocation globale de 634,32 M€ a été allouée à la RDC. Les secteurs de concentration bénéficiaires de l'intervention de ces fonds se présentent comme suit :

- Gouvernance 130 M€ ;
- Infrastructures 251 M€ ;
- Santé 51 M€ ;

Dans les secteurs hors concentration, 82 M€ sont affectés à des programmes et projets venant en appui aux domaines de l'environnement, de l'intégration régionale et du développement des activités commerciales.

Le PIN 10e FED prévoit également une enveloppe B destinée à couvrir des besoins imprévus, tels que l'aide humanitaire et d'urgence à court terme lorsqu'une telle aide ne peut pas être financée par le budget général de la Commission européenne, des contributions à des initiatives d'allègement de la dette adoptées internationalement ainsi qu'un soutien destiné à atténuer les effets néfastes de l'instabilité des recettes d'exportation. Le montant affecté à cet enveloppe s'élève à 120,32 M€.

Au titre du 10e FED, l'ensemble des projets et programmes présentés à la Commission européenne dans le cadre du deuxième plan d'action annuel (PAA 2009) sont en phase de mise en œuvre. En liaison avec ce plan d'action, douze conventions de financement pour un montant global de 337,5 M€ ont déjà été signées.

Au niveau de l'enveloppe B, un montant de 50 M€ a été mobilisé sous la forme d'un appui budgétaire direct ciblé pour atténuer les effets de la crise économique et financière en RDC. Cet appui, dont la deuxième tranche de 15 M€ a été

Intitulé Projets/Programmes/Composantes	Allocation en €
<b>1er domaine de concentration: Gouvernance</b>	
Appui au démarrage de la décentralisation	15 000 000
Appui à la modernisation des Finances publiques	10 000 000
Appui à la Réforme de la Justice	21 000 000
Appui à la réforme de la PNC	11 000 000
Appui aux Parlements	5 000 000
Appui au processus électoral	47 500 000
<b>2e domaine de concentration: Infrastructures</b>	
Programme d'Appui à la Réhabilitation et d'Assainissement Urbain	100 000 000
Appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres de la RDC	60 000 000
Réhabilitation de la route nationale RN1	103 200 000
Réhabilitation de la voirie de Goma	24 000 000
<b>3e domaine de concentration: Santé</b>	
Programme d'appui au PNDS (Santé)	51 000 000
<b>Domaines hors concentration</b>	
Appui à l'ordonnateur National	5 500 000
Facilité de coopération technique III	5 000 000
Facilité de coopération technique IV	5 000 000
Programme d'aide au Commerce	16 000 000
Appui aux Acteurs non étatiques	-
Avenant Projet d'appui à l'institution en charge des aires protégées en RDC	800 000
Appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et biodiversité	30 000 000
<b>Enveloppe B</b>	
V-FLEX	50 000 000
Appui budgétaire / crises alimentaires	22 620 000
Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortants des conflits armés - STAREC	5 155 000
Projet d'appui à la stabilisation et la reconstruction de l'Est de la RDC - PASTAR	20 620 000
Programme d'appui au renforcement de la Justice à l'Est de la RDC - UHAKI Safi	10 000 000
Office d'aide humanitaire - ECHO	11 925 000
Situation engagements PAA2009 - PAA2010 - PAA 2011	630 320 000

décaissée en 2011, a concerné le financement de lignes budgétaires liées aux dépenses dans le secteur de l'éducation.

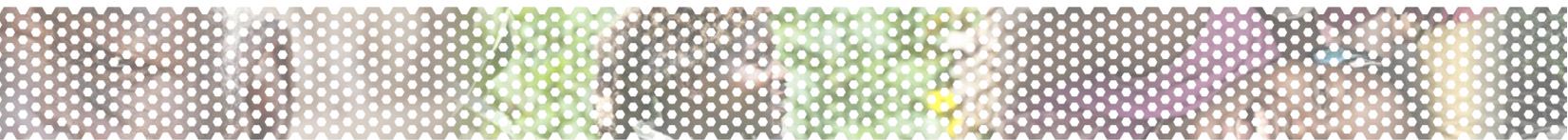
Pour ce qui est du plan d'action annuel 2010, trois programmes qui en font partie intégrante ont démarré en 2011. Il s'agit d'une part, de l'appui au processus électoral 2011/2013 pour un montant de 47,5 M€ imputé à l'enveloppe A et d'autre part, du projet d'appui à la stabilisation et à la reconstruction de l'Est de la RDC (PASTAR) pour un montant de 20,62 M€ ainsi que de la composante santé du projet d'appui au STAREC (programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés) pour un montant de 5,155 M€.

Les autres programmes repris dans le PAA 2010 devaient démarrer effectivement en 2012. Il s'agit de la Facilité de coopération technique (5 M€), du projet de réhabilitation des voiries de Goma (24 M€), du projet de réhabilitation de la route nationale n°1 (103,5 M€), du programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC «UHAKI SAFI» (PARJE, 10 M€).

Quant au projet d'appui aux acteurs non étatiques, il est encore en phase de formulation. Ainsi, hormis ce dernier projet, la totalité de l'enveloppe A du PIN 10e FED aura été engagée.

En termes de décaissement, un montant de 146 M€ a été déboursé en 2011 sur les fonds du 9e et du 10e FED.





Ce chiffre est complété par les appuis du service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO) dont le financement pour la période sous revue avoisine les 40 M€. Cette aide est destinée aux populations civiles victimes des conflits et des violences armées ainsi que des désastres naturels.

C'est ainsi que, ECHO a mis en œuvre les trois opérations suivantes :

1. Une opération menée en vue de combattre la malnutrition sévère des enfants de moins de 5 ans mise en œuvre en partenariat avec l'UNICEF pour un montant de 6,25 M€. L'action en cours dans 3 provinces (Bandundu,



Kasai Oriental, Maniema) a démarré en mai 2011 et devrait se poursuivre jusque fin juillet 2012. Le nombre de bénéficiaires attendus est de 37.500 personnes.

2. Une première opération qui rentre dans le cadre de la préparation et l'assistance au retour des réfugiés de l'Equateur en RDC mise en œuvre par l'ONG Mines Advisory Group, pour un montant de 975.000 € (durée prévue de juin 2010 à mars 2011). Cette opération intègre deux volets : un volet relatif à la destruction des objets explosifs et un second volet qui touche à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, aux infrastructures d'assainissement et à la sensibilisation à l'hygiène. Le nombre de bénéficiaires attendus est de 50.000 personnes.
3. Une seconde opération qui rentre également dans le cadre de la préparation et l'assistance au retour des réfugiés de l'Equateur en RDC mise en œuvre par l'ONG Première Urgence pour un montant de 975.000 € (durée prévue de juin 2010 à mars 2011). Cette opération intègre deux volets : un volet qui touche à l'amélioration des services de santé de base et un autre volet qui concerne l'amélioration de la sécurité alimentaire. Le nombre de bénéficiaires attendu est de 45.000 personnes.

A ces opérations, il faut ajouter la contribution de ECHO d'environ 9 M€ au service aérien (ECHO flight) qui vient en support aux organisations humanitaires pour leur faciliter l'accès aux zones reculées difficilement accessibles.

## Les lignes budgétaires de la Commission européenne

Les interventions de l'Union européenne en RDC ont principalement mobilisé trois lignes budgétaires parfois dénommées « instrument », à savoir:

### Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme

Cet instrument vise notamment à : (i) renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales; (ii) renforcer la société civile qui œuvre dans le domaine de la promotion des droits de l'homme et de la réforme démocratique ; (iii) soutenir et renforcer le cadre international et régional mis en place pour protéger les droits de l'homme, la justice, l'État de droit et la promotion de la démocratie. Dans ce cadre, un appel à propositions a été lancé en RDC en vue de retenir

un certain nombre de micro-projets qui bénéficieront chacun d'une contribution maximale de la Commission européenne de 100 000 euros. Ces micro-projets devraient s'attacher spécialement à « renforcer le rôle de la société dans la promotion des droits de l'homme et des réformes démocratiques, dans le soutien à la réconciliation pacifique d'intérêts particuliers et dans l'extension de la participation et la représentation politiques ».

Intitulé Projets/Programmes/Composantes	Allocation en €
<b>Autres initiatives/Facilité</b>	
Facilité Eau	165 000 000
Facilité Energie	-
Initiative OMD	30 000 000
Initiative Lutte violences sexuelles	20 000 000
<b>Lignes budgétaires</b>	
Sécurité Alimentaire	26 000 000
Programme thématique de sécurité alimentaire - FSTP	65 700 000
Acteurs non étatiques/ autorités locales	20 000 000
Alliance mondiale contre le changement climatique	14 000 000
Lutte contre les violences sexuelles	1 100 000
Environnement	4 500 000
Instrument de stabilité	22 600 000
<b>ECHO</b>	
Intervention ECHO	30 000 000
<b>Total hors FED</b>	<b>398 900 000</b>

## Acteurs non étatiques – autorités locales

Mobilisés à travers l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD), ce programme vise à encourager, dans les pays en développement, les acteurs non étatiques et les autorités locales à s'impliquer davantage dans les questions de développement. Il cofinance, au travers de contributions financières directes (soit sous formes de dons), les initiatives proposées et/ou mises en œuvre par des organisations de la société civile et des autorités locales de l'Union européenne et des pays partenaires dans ce domaine, afin de renforcer la capacité d'intervention de ces acteurs dans le processus d'élaboration des politiques.



## Sécurité alimentaire

La facilité alimentaire permet de répondre aux problèmes engendrés par la flambée des prix alimentaires dans les pays en développement. Ce fonds qui fait le lien entre l'aide d'urgence et l'aide au développement à moyen et long terme, vise principalement à : (i) inciter les producteurs de denrées alimentaires à augmenter l'approvisionnement; (ii) agir directement sur les répercussions de la volatilité des prix des denrées alimentaires sur les populations locales; (iii) augmenter la capacité de production alimentaire et (iv) améliorer les méthodes de gestion du secteur agricole sur le long terme. Les fonds octroyés par cette facilité ont été engagés à hauteur de 26 M€ et les différents projets sont pour la plupart en phase de clôture.

A ces différents programmes, s'ajoute le programme thématique de sécurité alimentaire (FSTP) qui a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire en faveur des plus pauvres et des plus vulnérables sur une perspective à moyen et long terme et de les mener vers des solutions durables. Il s'agit ainsi d'aborder les causes structurelles de l'insécurité alimentaire, plaçant ainsi l'agriculture au centre de cette problématique. Les financements FSTP s'octroient au terme d'appels à propositions lancés à l'attention des ONG. En RDC, les lignes directrices des derniers appels présentent trois grands axes prioritaires : (i) l'appui à la production ; (ii) le développement des filières de commercialisation; (iii) la structuration du monde rural.

A la fin de l'année 2011, vingt projets sont en cours pour un montant de l'ordre de 50 M€ et parmi ceux-ci quatre projets se terminent fin 2011. Trois contrats de service ont été mis en oeuvre pour la réalisation périodique de monitoring externes. Un nouvel appel à propositions FSTP a été lancé fin septembre 2011 pour un montant total de 22,8 M€. Trois lots sont disponibles et portent sur les thématiques suivantes : (i) la poursuite des activités des appels à propositions précédents (Bas

Congo, Kinshasa et Bandundu) ; (ii) la relance agricole de base et la lutte contre la malnutrition (en complémentarité avec ECHO dans le territoire de Lodja et de Lomela) et (iii) l'agroforesterie à large échelle sur le modèle de Mampu. Pour l'ensemble des trois lots, une attention soutenue doit être apportée à l'état nutritionnel des populations rurales. Les contrats devraient être conclus vers juin 2012.



## Fonds pour la lutte contre les violences sexuelles

L'Union européenne intervient dans la lutte contre les violences sexuelles avec son agence humanitaire ECHO. Complémentairement à ces actions, la Commission européenne a accordé un financement à la RDC d'un montant de 2,5 millions d'euros destinés à l'amélioration des soins de santé à prodiguer aux victimes de violences sexuelles dans les provinces de l'est de

la République démocratique du Congo. Dans ce cadre, des actions sont prévues afin d'assurer la prise en charge médicale et psychosociale des victimes, la sensibilisation communautaire et la réinsertion sociale ainsi que l'amélioration de l'accessibilité aux soins, en agissant sur la disponibilité de services de soins appropriés.

## Alliance mondiale contre le changement climatique, AMCC

Créée depuis 2007 par l'Union européenne et les pays en développement les plus exposés au changement climatique, l'alliance mondiale contre le changement climatique vise à appuyer des actions permettant de contrer les effets du changement climatique.

Les deux objectifs principaux de l'AMCC sont :

1. Approfondir le dialogue politique entre l'UE et les pays en développement à propos du changement climatique, particulièrement dans le contexte des négociations internationales pour le changement climatique après 2012 ;

2. Intensifier l'aide offerte aux pays cibles pour mettre en oeuvre des mesures prioritaires d'adaptation et d'atténuation afin d'intégrer les questions de changement climatique dans leurs stratégies de développement.

C'est ainsi que les fonds mis à disposition de la RDC, soit 14 millions d'euros, devraient contribuer à la mise en oeuvre de sa politique de valorisation du rôle des forêts dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Ce projet s'articulera autour de : i) la mise en oeuvre de programmes de formation à plusieurs niveaux, aux thématiques d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique et ii) la réalisation d'un programme de plantations agro forestières et de restauration/gestion des forêts dégradées à l'est de la RDC.

## L'instrument de stabilité

L'aide financière accordée à la RDC dans le cadre de l'instrument de stabilité vise à prévenir les conflits, à encourager la stabilisation politique post-conflit et à rétablir les conditions nécessaires à la mise en œuvre de l'aide au développement de la Commission au moyen d'instruments œuvrant dans une perspective à plus long terme.

Ainsi en RDC, les programmes couverts par cette facilité sont la mission européenne de réforme du secteur de sécurité (EUPOL RDC) et la mission de conseil et d'assistance de l'UE en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC (EUSEC):

La mission de police de l'Union européenne en RDC (EUPOL), déployée à Kinshasa et à Goma (Nord-Kivu), est une mission d'aide, d'encadrement, d'appui et de conseil aux autorités de la République démocratique du Congo pour la réforme du secteur de la sécurité (RSS) dans le domaine de la police et de son interaction avec la justice.

Lancée en 2007, EUPOL RDC dispose d'un mandat défini par les 27 Etats-membres de l'Union européenne. Ce mandat a récemment été prolongé jusqu'en septembre 2012.

La mission EUPOL RDC dispose d'expertises techniques policières et civiles dans les domaines de la police et de la justice civile pénale, mais aussi dans des domaines transversaux de la réforme du secteur de la sécurité, notamment les droits de l'homme, les droits des enfants dans les conflits armés, le genre et l'égalité hommes/femmes. De plus, depuis octobre 2009, EUPOL RDC dispose d'une expertise dans le domaine de la lutte contre l'impunité et les violences sexuelles.

Quant à la mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo (EUSEC RDC), mis en place à la demande du gouvernement de la RDC, elle a été lancée le 8 juin 2005 et son présent mandat court également jusqu'en septembre 2012.



Composée d'une cinquantaine de personnes, militaires et civiles, EUSEC fournit un conseil et une assistance aux autorités congolaises compétentes en matière de sécurité dans le domaine de la défense, contribuant ainsi à la mise en œuvre du plan national de réforme de l'armée. Cette mission appuie également la réalisation d'activités transversales entre autres dans le domaine de la sécurité, de la problématique des enfants touchés par les conflits armés, des normes démocratiques et de transparence et de respect de l'État de droit.

En outre, la mission EUSEC RDC contribue aux efforts fournis par le représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) pour la région des Grands Lacs africains dans le cadre des travaux conduits en relation avec la mise en œuvre des actes d'engagement pour le Nord et le Sud Kivu.

Toutes ces initiatives prises dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité nécessitent un effort important de coordination entre les autorités congolaises, l'EUSEC, EUPOL RDC, les activités de l'Union européenne et les activités bilatérales des États membres, ainsi qu'avec l'ONU et d'autres acteurs internationaux.





## Les programmes régionaux

La RDC est bénéficiaire de programmes régionaux dans le cadre la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) et de manière moins directe, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Les différents programmes indicatifs régionaux ont connu respectivement en 2011 une revue à mi-parcours qui ont d'une part, confirmé les stratégies d'intervention initialement arrêtées et d'autre part, maintenu les allocations financières.

C'est ainsi qu'au niveau de l'Afrique centrale le document de stratégie régionale de coopération et le programme indicatif régional pour la période 2009-2013 (DSR-PIR 10e FED) prévoient 165 millions d'euros affectés aux trois secteurs de concentration suivants :

- La gestion des ressources naturelles renouvelables (30 millions d'euros, soit 20 % du PIR). Cette enveloppe devrait contribuer à améliorer la bonne gouvernance du secteur forestier, des aires protégées et du potentiel halieutique.
- L'intégration politique (15 millions d'euros, soit 10 % du PIR). Cette enveloppe devrait permettre de renforcer les capacités de la région en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits, y compris par le renforcement de la société civile.

Dans les domaines hors concentration, il est prévu des interventions qui rentrent dans le cadre de l'appui institutionnel et une Facilité de coopération technique pour un montant global de 8 millions d'euros, soit 5 % du PIR. Dans cadre, il s'agit notamment de renforcer la coordination entre la CEMAC et la CEEAC.

Au niveau de l'Afrique centrale, la négociation des accords de partenariat économique, et le programme indicatif régional prennent en compte les pays de la CEMAC plus la République démocratique du Congo et São Tomé e Príncipe.

Par ailleurs, la RDC bénéficie des fonds alloués au programme de relance de la CEPGL, soit 45 M€ (dont 30 M€ imputés sur le PIR Afrique de l'Est et 15M€ sur celui de l'Afrique centrale). Ce programme vise principalement la consolidation de la CEPGL à travers un programme d'infrastructures communautaires économiques dans les

domaines de l'énergie, des transports, de la circulation des personnes et des biens ainsi que le renforcement de son rôle stratégique grâce à un appui institutionnel.

En tant que membre de la SADC, la RDC est éligible au financement d'interventions retenues dans le document de stratégie régionale de coopération et le programme indicatif régional du 10e FED. Cette allocation d'un montant de 116 millions d'euros prévoit de couvrir les deux secteurs de concentration suivants :

- L'intégration économique régionale (92,8 millions d'euros, soit 80 % du PIR). Cette enveloppe devrait permettre de soutenir les efforts au niveau national et régional en vue de relever le défi de la coopération et l'intégration régionale.
- La coopération politique régionale (17,4 millions d'euros, soit 15 % du PIR). Cette enveloppe devrait permettre de renforcer les capacités de la région dans le domaine des élections, en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits, de gestion et de réduction des risques de catastrophes ainsi que la lutte contre le trafic humain, particulièrement les femmes et les enfants.
- Les domaines hors concentration et la Facilité de coopération technique. Il s'agit notamment de renforcer la coopération au niveau national et régional ainsi que des appuis au secteur privé et aux acteurs non étatiques.

Outre les programmes régionaux, l'Union européenne a mis en place des facilités à travers des programmes sectoriels pour soutenir les politiques, les investissements et les services en faveur des infrastructures dans les pays ACP. Les principaux secteurs de coopération pour lesquels les bénéficiaires potentiels (structures congolaises) sont encouragés à manifester leur intérêt, voire répondre aux différents appels à propositions, sont:

- Le transport ;
- L'eau et les installations sanitaires ;
- L'énergie ;
- Les technologies de l'information et de la communication ;
- Le développement urbain.



## La banque européenne d'investissement (BEI)

Dans le cadre du FED, la banque européenne d'investissement est en charge de la gestion de la Facilité d'investissement, fonds renouvelable qui répond aux besoins de financement des projets d'investissement dans les ACP. Elle appuie des projets qui génèrent des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables. Il s'agit d'initiatives du secteur privé qui favorisent la croissance économique et induisent des effets positifs pour la collectivité et la région, mais également des projets portés par le secteur public, en principe dans le secteur des infrastructures qui sont d'une importance primordiale pour le développement du secteur privé et l'instauration d'un environnement propice au développement de la concurrence.

C'est ainsi qu'en RDC, la BEI a octroyé un financement pour les travaux de réhabilitation dans les centrales hydroélectriques d'Inga 1 et d'Inga 2, ainsi que pour les travaux sur le réseau de distribution intérieur de Kinshasa.

Outre ces interventions, la RDC est également bénéficiaire d'initiatives entreprises au niveau régional. Cela concerne notamment :

- Le Catalyst Fund I (10 M€), qui est une prise de participation dans un fonds de capital

d'investissement à capital fixe visant principalement des entreprises de taille intermédiaire pour l'essentiel dans les pays d'Afrique de l'Est, y compris la RDC.

- Le renforcement du corridor de transport d'Afrique orientale (55 M€) mis en œuvre par l'Uganda National Road Authority qui vise l'amélioration de trois tronçons routiers spécifiques (totalisant 58 km) du corridor routier du Nord, y compris deux voies de contournement des villes de Kampala et de M'barara, reliant le port kényan de Mombasa à l'Ouganda, au Rwanda, au Burundi et à la région orientale de la République démocratique du Congo.

Enfin, la BEI appuie l'organisation de la CEPGL pour l'énergie des Grands lacs, sous la forme d'un partenariat public-privé, dans son mandat de mise en œuvre du projet de construction de la centrale de Ruzizi III. En effet, après avoir financé les études techniques détaillées de la future centrale hydroélectrique de Ruzizi III et l'étude de préféabilité de la centrale de Ruzizi IV sur fonds FED, la BEI prévoit de participer étroitement aux préparatifs du montage financier de cette centrale hydroélectrique de 147 MW dont le coût global est estimé à 378 millions d'euros.



# LA COFED EN BREF

Dans chaque pays ACP, l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement (FED) bénéficie dans l'exercice de ses prérogatives de l'appui d'une cellule technique travaillant en étroite collaboration avec la délégation de l'Union européenne (DUE). En RDC, cette cellule qui se dénomme COFED, soit cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED, a été créée en 2004 par arrêté du Ministre des finances, Ordonnateur national du FED.

Sous la direction d'un coordonnateur national, la COFED a pour mandat d'assurer la mise en œuvre du Fonds européens de développement et joue le rôle du secrétariat technique chargé d'assister l'Ordonnateur national dans l'exercice de ses prérogatives telles que prévues par l'accord de Cotonou.

A ce titre, la cellule a pour tâches de :

- Assister l'Ordonnateur national du FED dans la gestion des ressources octroyées à la RDC par l'Union européenne et la banque européenne d'investissement ;
- Coordonner avec les ministères techniques et les acteurs non étatiques les travaux relatifs à la programmation, le suivi régulier, les revues annuelles, à mi-parcours et finales de la mise en œuvre de la coopération UE-RDC ;
- Participer à l'instruction et à l'élaboration des projets et programmes nationaux et régionaux ;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres, en assurer la publication, organiser les procédures d'évaluation et soumettre les propositions d'attribution à la DUE ;
- Assurer la liquidation et l'ordonnancement des dépenses dans la limite des ressources disponibles ;
- Apporter un appui institutionnel et juridique aux maîtres d'ouvrage délégués et maîtres d'œuvre des différents programmes ;
- Mener, en collaboration avec la délégation de l'Union européenne, les actions de visibilité des différents projets et programmes financés sur les fonds FED.

La COFED bénéficie, pour son fonctionnement, des fonds qui lui sont alloués par l'Ordonnateur national du FED et du soutien de l'Union européenne dans le cadre de la convention de financement intitulée « Appui à l'Ordonnateur national du FED ».

Le personnel de la COFED est constitué d'une équipe de cadres nationaux de haut niveau qui assume, sous la supervision d'un coordonnateur, les différentes fonctions opérationnelles permettant la mise en œuvre des activités précitées. Elle dispose également de tout le personnel administratif et d'appui indispensable à son bon fonctionnement. En vue de renforcer ses ressources humaines et de répondre au souci de l'Ordonnateur national du FED de constituer un vivier de compétences dans le domaine de la gestion efficiente des projets de développement, cinq jeunes diplômés ont, suite à un processus de recrutement supervisé par le ministère des Finances, intégré la COFED depuis la fin du 1er trimestre de l'année 2011. Un expert en passation des marchés a également été recruté afin de coordonner et d'assurer le suivi et le contrôle qualité des activités relevant de la passation des marchés.

Toujours dans le domaine du renforcement des capacités et des ressources humaines, le personnel de la COFED a bénéficié de plusieurs formations, notamment en matière de procédures FED, et ce, dans le cadre de l'adoption des procédures applicables aux programmes et projets du 10e FED.

La COFED est également très active dans le renforcement des capacités des parties prenantes de la coopération UE-RDC. Dans ce cadre, plusieurs formations ont été organisées au profit des cadres des ministères techniques et des différents partenaires concernés par cette coopération. Ces cycles de formation ont porté aussi bien sur des thèmes ayant trait à la gestion des projets que des thèmes en relation avec les procédures contractuelles du FED.

La cellule organise ou participe régulièrement à des manifestations visant à assurer la visibilité et l'information du grand public sur la mise en œuvre des différents projets et programmes financés dans le cadre du FED. C'est dans cette perspective qu'il faut inscrire la mise à jour de son site Internet et la publication de son bulletin d'information.

## COFED

Hôtel des Impôts (DGI)

Croisement des avenues des Marais et Province Orientale - Gombe - Kinshasa - RDC

cofed@cofed.cd - www.cofed.cd - (+243) 81 555 36 44



**Alexis Thambwe Mwamba**  
 Coordonnateur National  
 Ordonnateur national délégué



**Pierre Medi Kongolo**  
 Coordonnateur adjoint  
 Chef de section Admin. et Finances



**Jacky Mukala**  
 Assistant technique  
 résident



**Albert Drion**  
 (jusqu'à 3/2011)  
 Assistant technique



**Jean Marie Ngogelan**  
 (jusqu'à 03/2011)  
 Assistant technique  
 Section Administration et finances



**Berthe Muika Mulunda**  
 Chargée de programmes  
 secteurs sociaux



**Pascaline Mvula Nsaki**  
 Chargée de programmes  
 Développement rural,  
 Environnement et Aide humanitaire



**Frédéric Mawela**  
 Chargé de programmes  
 Infrastructures



**Apollinaire Kiakesidi**  
 Chargé de programmes  
 Gouvernance économique



**Olivier Mondonge**  
 Chargé de programmes  
 Gouvernance politique



**Omari Bukuku**  
 Conseiller juridique



**Gisèle Lamboley**  
 Assistante à la coordination  
 Gestionnaire de projet



**Dieudonné Mudogo**  
 Contrôleur de gestion



**Dan Mulinda**  
 Contrôleur de gestion



**Franck Ntumba**  
 Contrôleur de gestion



**Rufin Mfumu**  
 Contrôleur de gestion



**Anaclet KABAMBA**  
 Expert en passation  
 de marchés



**Alice Ntumba**  
 Responsable administration  
 et finances



**Olivier Kizigu**  
 Responsable informatique



**Yves Umumbu**  
 Assistant administration  
 et finances



**Idaline Ngondo**  
 Assistante administration  
 et finances



**Pacifique Mulamba**  
 Assistant projets



**Christelle Balikwisha**  
 Assistante contrôleur  
 de gestion



**Marc Witandayi**  
 Assistant contrôleur  
 de gestion



**Christakin Mogogo**  
 Assistant contrôleur  
 de gestion



**Lisette Mapatano**  
 Assistante projets



**Olivier Kabala**  
 Assistant projets



**Jean-Paul Piurac**  
 Assistant projets



**Carole Molo**  
 Assistant projets



**Augustin Mbulu**  
 Assistant projets



**Elise Buetusiwa**  
 Secrétaire section finances  
 et contrats



**Marie Louise Mavakala**  
 Secrétaire section opérationnelle



**Yvette Nabintu**  
 Secrétaire section opérationnelle



**Nelly N'kawe**  
 Secrétaire réceptionniste  
 et standardiste



**Don de Dieu Ndjoka**  
 Secrétaire contrôle  
 de gestion



**Matthieu Muteba**  
 Secrétaire administration  
 et finances

- █ Coordination
- █ Administration et Finances
- █ Opérations
- █ Finances et Contrats

# RÉSUMÉ DU RAPPORT 2011

L'accord de partenariat entre les pays du Groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et ceux de l'Union européenne, signé le 23 juin 2000 à Cotonou au Bénin, constitue le socle des relations EU/ACP. Cet accord qui couvre une période de 20 ans avec une clause de révision tous les cinq ans, est centré sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté en cohérence avec les objectifs de développement durable et d'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale.

Pour ce qui est de la coopération structurelle entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo, les fonds alloués pour la période 2008-2013 dans le cadre du Programme Indicatif National (PIN) du 10<sup>ème</sup> FED s'élève à 634,32 M€. L'enveloppe A pour la partie programmable est de 514 M€ et couvrent les secteurs de concentration ci-après : la Gouvernance (130 M€), les Infrastructures (251 M€), la Santé (51 M€) et 82 M€ sont affectés à des programmes et projets venant en appui aux domaines de l'environnement, de l'intégration régionale et du développement des activités commerciales. L'enveloppe B de 120,32 M€ est destinée à couvrir des besoins imprévus.

Au titre du 10<sup>e</sup> FED, l'ensemble des projets et programmes présentés à la Commission européenne dans le cadre du deuxième plan d'action annuel (PAA 2009) est en phase de mise en œuvre. En liaison avec ce plan d'action, 12 conventions de financement pour un montant global de 337,5 M€ ont déjà été signées. Au niveau de l'enveloppe B, un montant de 50 M€ a été mobilisé sous la forme d'un appui budgétaire direct ciblé pour atténuer les effets de la crise économique et financière en RDC. Pour ce qui est du plan d'action annuel 2010, trois programmes qui en font partie intégrante ont démarré en 2011. Il s'agit d'une part, de l'appui au processus électoral 2011/2013 pour 47,5 M€ imputé à l'enveloppe A et d'autre part, du projet d'appui à la stabilisation et à la reconstruction de l'Est de la RDC (PASTAR) pour 20,62 M€ ainsi que de la composante santé du projet d'appui au STAREC (programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés) pour 5,155 M€. Les autres programmes repris dans le PAA 2010 devraient démarrer effectivement en 2012. Il s'agit de la Facilité de coopération technique (5 M€), du projet de réhabilitation des voiries de Goma (24 M€), du projet de réhabilitation de la route nationale n°1 (103,5 M€), du programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC «UHAKI SAFI» (PARJE, 10 M€). Quant au projet d'appui aux acteurs non étatiques, il est encore en phase de formulation. Ainsi, hor-

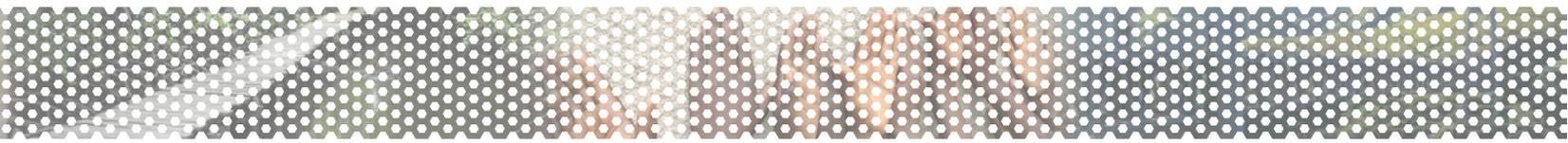
mis ce dernier projet, la totalité de l'enveloppe A du PIN 10<sup>e</sup> FED aura été engagée.

En termes de décaissement, un montant de 146 M€ a été déboursé en 2011 sur les fonds du 9<sup>e</sup> et du 10<sup>e</sup> FED. Ce chiffre est complété par les apports du service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO) dont le financement pour la période sous revue avoisine les 40 M€.

Pour ce qui est des lignes budgétaires de la Commission européenne, les interventions de l'Union européenne en RDC ont principalement mobilisé trois lignes parfois dénommées « instrument », à savoir: Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme, Acteurs non étatiques – autorités locales, et la Sécurité alimentaire. A ces différents programmes, s'ajoute le programme thématique de sécurité alimentaire (FSTP). Il faut également citer les autres interventions de l'Union européenne en RDC : les actions pour la lutte contre les violences sexuelles avec un financement de 2,5 millions d'euros ainsi que les actions dans le cadre de l'Alliance mondiale contre le changement climatique, AMCC avec un soutien de 14 millions d'euros. Au niveau de l'instrument de stabilité, il est à retenir les actions de la mission européenne de réforme du secteur de sécurité (EUPOL RDC) et la mission de conseil et d'assistance de l'UE en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC (EUSEC).

Au niveau régional, la RDC est bénéficiaire de programmes régionaux dans le cadre la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) et de manière moins directe, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Banque européenne d'investissement a appuyé des projets qui génèrent des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables. Il s'agit notamment de prêts octroyés pour des projets, dans le secteur de l'énergie en RDC, liés aux centrales hydroélectriques d'Inga 1 et d'Inga 2 ainsi que la future centrale hydroélectrique de Ruzizi III et l'étude de préfaisabilité de la centrale de Ruzizi IV.

Dans le secteur de la Gouvernance, l'un des faits majeurs de l'année 2011 aura été la tenue des élections présidentielles et législatives du 28 novembre 2011 pour lesquelles l'Union européenne a apporté un appui à la faveur d'une convention de financement signée en milieu d'année. Sur le plan de la gouvernance économique, le Programme d'appui à la gouvernance financé sur les ressources du 9<sup>ème</sup> FED couvrent les sec-



teurs de la justice, des finances publiques et de la gestion des ressources naturelles. L'année 2011 a mis un accent particulier sur les infrastructures. C'est ainsi que le volet justice, a été marqué par le début des travaux, en mars 2011, de la construction du nouveau palais de Justice destiné à servir de siège aux plus hautes juridictions de la République (conseil constitutionnel, conseil d'Etat et Cour de cassation). En ce qui concerne le volet finances publiques, les bureaux des commissions économiques et financières de l'Assemblée nationale et du Sénat ont bénéficié d'une réhabilitation et d'une extension ainsi que d'un équipement en mobiliers et en matériels informatique. Le programme a permis de lancer les travaux de réhabilitation et d'extension du siège de la Cour des comptes ainsi que la construction du centre des impôts de Matadi. Quant au volet ressources naturelles, il compte à son actif l'amélioration de la performance des différents services du ministère des Mines (par le biais d'une dotation en moyens de déplacement (18 véhicules tout terrain et 26 motocyclettes) et en matériels de laboratoire.

Le programme d'aide au commerce (AIDCOM), démarré en 2010, a entrepris des missions de sensibilisations qui ont débouché sur l'identification des sites devant abriter les tribunaux de commerce de Kolwezi (Katanga), Butembo (Nord Kivu), Kananga (Kasaï occidental) et Boma (Bas-Congo). Ainsi, les travaux de construction de ces tribunaux devraient débuter au courant du premier semestre de l'année 2012. Par ailleurs, l'appui d'AIDCOM a permis de former à l'école régionale supérieure de la magistrature au Bénin, 50 formateurs au droit des affaires, OHADA. Le programme a également poursuivi la mise en œuvre des activités prévus dans les autres composantes telles que celles liées à la « facilitation du commerce et réforme douanière » avec la direction générale des douanes et accises, la composante « politique commerciale » avec le ministère du commerce.

Le Programme d'appui à la modernisation des finances publiques (PAMFIP) s'inscrit dans la volonté du gouvernement d'améliorer la gestion des finances publiques. Au cours de l'année sous revue, la cellule de gestion du programme a été installée et l'assistance technique a été mobilisée, ce qui ouvre la voie au démarrage effectif des activités prévues. Au-delà de cette phase de démarrage, il est attendu du programme qu'il mette en œuvre des actions ciblées sur l'élaboration au niveau des ministères techniques d'un cadre des dépenses à moyen terme (CDMT), la modernisation de la comptabilité publique (un appui substantiel à l'élaboration du règlement général de la

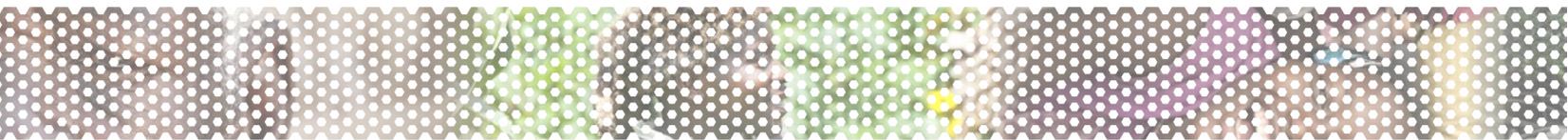
comptabilité publique et du nouveau statut des comptables publics) et l'appui à la sécurisation des recettes administratives et domaniales.

Le programme d'appui au démarrage de la décentralisation (PA2D) a pour objectif général de soutenir la mise en œuvre de la décentralisation en RDC tout en rendant le processus de décentralisation plus opérationnel et mieux partagé. Ainsi, en 2011, l'équipe d'experts en appui au programme a été mobilisée et le plan d'action 2011-2015 qui comprend notamment la stratégie de mise en œuvre, le chronogramme de déploiement du volet de construction des sièges des institutions provinciales et de certaines centrales, a été validé par le premier comité de pilotage, tenu en novembre.

Au niveau de la gouvernance politique, le projet d'appui aux acteurs non étatiques, rentré dans sa phase de clôture en fin d'année, a parachevé notamment la réalisation des activités d'appui aux réseaux pour le renforcement du dialogue entre les ANE, le gouvernement et les bailleurs des fonds, le renforcement des espaces d'échanges à travers un atelier d'information dédié au partenariat public-privé dans trois filières agricoles prioritaires (maïs, manioc, riz), au bénéfice de 53 organisations non étatiques. Il est également à souligner la création de dix (10) sites Internet au profit de 10 organisations d'ANE réparties sur l'ensemble des zones d'intervention du projet ainsi que la mise en place d'un guichet d'appui-conseil, comme moyen d'accompagnement des ANE.

Démarré en septembre 2011, le Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ) met l'accent sur l'amélioration de l'offre et de la demande de justice en RDC. En effet, dans la continuité des précédents projets relevant du PIN 9e FED, ce programme prévoit de couvrir les thématiques liées à l'accès à la justice, surtout au bénéfice des personnes vulnérables, à la lutte contre l'impunité, en l'occurrence l'appui à l'assistance judiciaire gratuite, à la promotion des droits humains en vue de l'amélioration de l'offre de la justice à travers une couverture judiciaire et pénitentiaire appropriée, et ce, dans les zones d'intervention du programme.

Le Programme d'appui au Parlement (PA-PAR), pour sa part, vise le renforcement spécifique des institutions parlementaires du Nord-Kivu et de Kinshasa dans leurs capacités à remplir leurs fonctions dans le cadre de la reconstruction de l'Etat. Avec la mobilisation de l'expertise intervenue au premier trimestre 2011, l'unité de gestion a initié un processus participatif de planification associant les quatre institutions bénéficiaires du programme, en l'occurrence : l'Assemblée nationale,



le Sénat, l'Assemblée provinciale de Kinshasa et l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu. Elle a également procédé à l'évaluation de législature permettant de disposer d'un état des lieux de chaque assemblée parlementaire et a organisé un voyage d'études au Sénégal pour la délégation d'élus congolais au courant du mois d'octobre afin de procéder à une analyse comparée des pratiques en matière d'organisation du travail parlementaire, notamment en ce qui concerne le contrôle de l'action gouvernementale.

Quant au Programme d'appui à la réforme de la police (PARP), il a pour objectif de doter la RDC d'une police efficace, civile, républicaine, apolitique et professionnelle susceptible de fonctionner véritablement au-delà de toutes conjonctures politiques. A cet égard, il est attendu du programme notamment une amélioration qualitative du fonctionnement de la direction du Budget et des Finances de la PNC, des actions d'appui au service de gestion et d'entretien des infrastructures de la PNC ainsi que la réalisation d'opérations de communication dans la ville de Kinshasa dans la perspective du lancement de la remise des cartes professionnelles aux membres de la PNC.

Dans le secteur des infrastructures, l'appui de l'Union européenne pour les PIN du 9ème et 10ème FED, s'articule autour du Programme d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa (PARAU) qui consacre la poursuite des activités des projets PAR II (programme d'appui à la réhabilitation) et PAUK (programme d'appui à l'assainissement urbain de Kinshasa) mis en œuvre dans le cadre du PIN 9e FED et dont les activités sont arrivées à terme le 31 décembre 2010. En termes de réseau routier, le programme actuel reprend la totalité du réseau du PAR II tout en ajoutant trois tronçons routiers supplémentaires d'une longueur de 562 km, ce qui porte la longueur du réseau routier total couvert par le projet à 2.836 km. Le programme assure la réhabilitation de ce réseau routier ainsi que la consolidation des travaux restés au stade d'ouverture, tout en prenant en charge l'entretien de l'ensemble du réseau. C'est ainsi que pour les travaux du volet routes et voiries, le PARAU a continué à appuyer les interventions des brigades de l'office des routes. Il peut être cité la brigade de Mongata, qui malgré les difficultés d'approvisionnement en intrants, a poursuivi la réhabilitation du tronçon de la route nationale n°17 (RN17) compris entre Mongata et Masambio. Sur la route entre la sortie de Nioki et la rivière Olongolule, soit sur une section d'environ 208 km, la brigade de Bandundu a procédé à l'élargissement de la

piste existante, portant sa largeur de 3 à 6 mètres. Sur l'axe Kananga – Tshikapa, en plus des opérations habituelles de rechargement, les travaux ont eu pour objectif la consolidation de l'existant ainsi que le réaménagement des accès du pont Kaluebo. L'ouverture des pistes se poursuit également sur le tronçon Lisala-Bumba-Bunduki. Quant à l'exploitation des bacs, plusieurs interventions ont été nécessaires pour assurer la fonctionnalité des bacs de Bandundu et d'Isaka/Nioki.

Dans le volet assainissement urbain et eau potable, le projet a étendu ses activités au-delà des 3 communes initialement couvertes par le PAUK (Barumbu, Kinshasa, Gombe) à 6 communes supplémentaires (Lingwala, Kintambo, Bandalungwa, Ngiri-ngiri, Kasa-vubu et Kalamu) permettant ainsi d'améliorer les conditions de salubrité d'une population d'environ 1,5 millions d'habitants sur l'ensemble des neuf communes concernées. L'assainissement urbain porte principalement sur deux activités à savoir la remise en état et l'entretien d'une partie du réseau pluvial, d'une part et le traitement des déchets solides. Afin d'améliorer de façon sensible l'écoulement des eaux dans les zones du bassin versant de la Bitshakutshaku et de la Gombe, deux activités ont été engagées à savoir, la construction d'un collecteur le long de l'avenue Kabambare et l'aménagement de la rivière Gombe. Le canal de la Bitshakutshaku est opérationnel depuis novembre 2011, avec la fin des travaux de son exutoire. Le nettoyage des espaces publics et le ramassage des ordures se sont poursuivis normalement sur les grandes artères des communes concernées.

Le Programme d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC (PANAV) se décline en quatre volets : hydrographie et hydrologie, aménagement et entretien des voies navigables, réhabilitation d'infrastructures portuaires et renforcement de capacité de l'ensemble des institutions concernées. Le démarrage du programme est intervenu en 2011 avec notamment le recrutement et la désignation des gestionnaires nationaux. La procédure de recrutement de l'assistance technique du programme est en cours et devrait aboutir en début 2012. Le PANAV a également élaboré les documents qui doivent sous-tendre l'acquisition des premiers lots d'équipements fluviaux et portuaires. Le lancement des appels offres internationaux devrait intervenir au courant du premier semestre de l'année 2012.

La composante infrastructure du programme Est Congo, sous l'enveloppe B du PIN 9ème FED, qui met en œuvre la stratégie LRRD qui fait le lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement, a exécuté un grand nombre d'actions à



travers des contrats de subvention passés avec des ONG internationales, contrats qui sont soit clôturés, soit en phase de clôture à la date du 31 décembre 2011.

Le Projet d'appui à l'office des routes à l'Est – PAREST qui vise un appui matériel, financier et technique aux brigades de Bukavu dans le Sud Kivu et de Goma et de Béni, dans le Nord Kivu, a permis d'une part à ces structures de disposer d'infrastructures adéquates, et d'autre part garantis l'approvisionnement des brigades en pièces de rechange, en carburant et lubrifiants essentiels à leur bon fonctionnement. Dans le Sud Kivu, les travaux routiers, concentrés sur les axes Kavumu - Makelele et Burhalé - Isézya ont été entièrement achevés, de même que les ouvrages d'art. Il a été également procédé à l'ouverture totale de l'axe Kavumu-Sake. Dans le Nord Kivu, la Brigade de Goma a mené à bien les travaux routiers et de construction d'ouvrages d'art notamment sur l'axe Béni-Mangina-Mambasa et l'axe Butembo-Mangurejipa. Le programme a également renforcé les capacités de l'office des routes par des activités de coaching et de suivi des conducteurs d'engins, des mécaniciens ainsi que des corps de métiers spécialisés employés par l'office. La fin de la période opérationnelle de cette composante étant intervenue en fin d'année, les travaux de clôture ont débuté ainsi que les pistes de réflexion pour assurer la pérennité des actions entreprises dans le cadre du projet.

Le Projet d'électrification rurale de Mutwanga vise la production et la distribution d'énergie électrique par la construction d'une microcentrale hydro-électrique sur la rivière Butua à Mutwanga. A la suite de l'obtention en 2010, des diverses autorisations administratives, les travaux de génie civil ont effectivement démarré au courant de l'année 2011. Pour ce qui est de l'Appui aux infrastructures sociales de Minembwe, le projet a achevé les travaux de gros œuvre de la construction de l'hôpital général de référence de Minembwe centre, la construction du centre de santé de Kalingi ainsi que la construction et l'équipement de trois écoles primaires et deux écoles secondaires. Quant aux travaux de construction et la mise à flot d'un bac sur la rivière Lukuga dans le territoire de Nyunzu du district de Tanganyika, la construction du bac et l'aménagement des quais d'accostage sont achevés. L'inauguration du bac et sa mise à l'eau sont prévus au début de l'année 2012. Il faut également évoquer les travaux de construction d'un pont mixte (acier-béton) RUZIZI I entre la ville de Bukavu (RDC) et la ville de Cyangugu (Rwanda). Avec l'arrivée de la mission de contrôle au début du second semestre

2011, l'installation du chantier a été achevée et les travaux de fouilles ont démarré.

Dans le cadre de l'enveloppe B du PIN 10ème FED, le Projet d'appui à la stabilisation et la reconstruction de l'Est de la RDC - PASTAR a été signé en mars 2011. Ce projet comprend les composantes suivantes : l'entretien courant du tronçon Kisangani-Walikale sur la route nationale n°3 (RN3), soit 425 km des routes ; le rééquipement de la brigade de l'office des routes de Kindu ; la réouverture d'une partie du réseau prioritaire de la province de Maniema; le complément de financement pour la prise en charge d'une partie des axes routiers identifiés dans le cadre du projet d'intégration régionale au niveau de la sous-région des pays des grands lacs (CEPGL).

Les études techniques et de faisabilité pour le projet de bitumage du tronçon Batshamba-Tshikapa de la route nationale n°1 (RN1), long de 233,4 km, financées en grande partie dans le cadre du PIN 10e FED, ont été validées au courant de l'année sous revue. Le lancement de la consultation des entreprises de travaux a été amorcé au mois décembre 2011 et le démarrage effectif des travaux est envisagé à la fin du premier semestre de l'année 2012. Il en est de même pour la réhabilitation de la voirie de Goma et de la route nationale n°2 - RN2, pour laquelle l'appel d'offres a été lancé en fin d'année 2011, pour environ 21 km de voiries et un tronçon de la route nationale n°2. Le démarrage effectif des travaux est prévu avant la fin du premier semestre 2012. L'Etude de faisabilité de la réhabilitation de la route nationale n°3 - RN3 : Kisangani-Lubutu-Walikale-Masisi-Sake, d'un tronçon significatif de 650 km, est en cours de préparation.

Dans le cadre du programme indicatif de la sous-région de l'Afrique centrale, il est prévu de financer la réhabilitation des axes assurant la liaison entre les trois pays de la CEPGL (Goma-Gisenyi, Bukavu-Cyangugu et Uvira-Bujumbura). Les dossiers de consultation pour le recrutement des entreprises ont été lancés alors que la contractualisation et le démarrage effectif des travaux sont prévus pour le premier trimestre de l'année 2012. Il est également envisagé d'ouvrir l'axe permettant l'accès à la future centrale hydro-électrique de Ruzizi III dont l'étude technique a été achevée au cours de l'année.

Au niveau du secteur de la santé, le programme d'appui au PNDS, en sigle PA-PNDS vise à améliorer l'état de santé de la population dans son ensemble, en fournissant des soins globaux, intégrés, continus et de qualité, avec la participation communautaire, dans un contexte global de lutte contre la pauvreté. Ce dernier a apporté un sou-



tion à l'organisation par le ministère de la Santé publique d'un atelier sur la mise en œuvre du plan national de développement sanitaire, en harmonie avec d'autres financements clés du secteur de la santé au niveau central, intermédiaire et périphérique. Il s'est également tenu un atelier de coordination technique en vue de discuter de la feuille de route des activités et de clarifier les nouvelles stratégies d'appui au ministère de la santé introduites par le biais du PA-PNDS. Le projet a poursuivi son appui aux établissements d'utilité publique (EUP) FDSS pour le niveau intermédiaire et FASS (fonds de développement des services de santé et fonds d'achat des services de santé) au niveau périphérique instaurés dans le cadre du PS 9FED. Les FASS ont bénéficié d'un financement de 2,015 millions d'euros pour garantir dans les quatre provinces concernées par le projet, le paiement des soins de santé, des médicaments et des primes aux agents du système de santé. Un financement de 1,704 millions d'euros octroyé à l'EUP FDSS a permis d'assurer le paiement des primes aux agents du système de santé et le financement de toutes les activités du niveau intermédiaire.

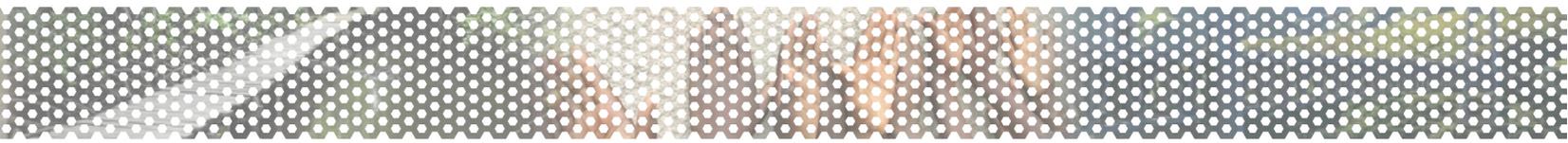
Pour ce qui est du projet santé 9e FED (PS-9FED) dont l'ensemble des activités du projet se sont achevées le 31 décembre 2011, le projet a procédé en 2011 à la clôture des activités non encore achevées, en l'occurrence, la finalisation des études de suivi externe, et les travaux de réhabilitation et de construction de structures sanitaires dans les quatre provinces couvertes par le programme. Au niveau de l'enveloppe B, la composante santé du programme Est Congo (district du Tanganyika) démarrée depuis 2009 et mise en œuvre par le biais d'un contrat de subvention, est arrivé à son terme fin octobre 2011. Les activités menées dans le cadre de l'action durant l'année 2011 ont couvert notamment la réhabilitation complète de cinq centres de santé et de la maternité de l'hôpital général de référence (HGR Kongolo); la fourniture d'équipements et de matériels médicaux aux centres de santé et à l'hôpital général de référence.

Dans le cadre du programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) du PIN 10e FED, les activités de la subvention en appui au district sanitaire d'Aru ont démarré, parmi lesquelles l'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et consommables médicaux. A cela s'ajoute, le Projet d'amélioration des soins de santé destinés aux victimes de violences sexuelles dans les zones de santé de Kirotshe (Nord Kivu) et de Shabunda (Sud-Kivu) et ce à travers deux contrats de subvention avec des ONG internationales.

Au niveau du volet environnement, l'Union européenne, à travers son programme d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité soutient les efforts du gouvernement dans la gestion durable des aires protégées et la préservation de la biodiversité. Il s'articule autour de deux volets : un premier volet qui porte sur la formation et un second qui met l'accent sur la conservation des aires protégées.

Le volet formation comprend un appui à l'université de Kisangani (UNIKIS) qui porte sur l'enseignement et la recherche en matière de gestion et de conservation des ressources forestière. Il est mis en œuvre par le centre international pour la foresterie, CIFOR. Quant à l'appui à l'école régionale d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et territoires tropicaux, en sigle ERAIFT, elle s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec l'UNESCO et est ciblée sur la formation postuniversitaire. Le volet conservation des aires protégées est ciblé sur quatre aires protégées majeures de la RDC, à savoir le parc national des Virunga, le parc national de la Garamba, le parc national de la Salonga et le parc national de l'Upemba. En 2011, les actions d'appui au parc national des Virunga, pilotées par l'ONG ACF, ont porté notamment sur la mise en œuvre d'un plan de gestion du parc, l'amélioration du niveau de qualification professionnelle de l'ensemble du personnel, la réfection et la maintenance des infrastructures et équipements du parc. L'action dans le parc national de la Garamba, exécutée par l'ONG African Park Network (APN) a permis au projet d'accélérer les activités liées, notamment à la lutte anti-braconnage (LAB) dans les secteurs Nord et Sud du Parc et à l'ouverture de plus de 350 kilomètres de pistes. Dans le cadre du volet conservation communautaire, les populations riveraines ont bénéficié de la construction d'une école, d'un hôpital ainsi que de plusieurs sources d'eau. L'action mise en œuvre dans le parc national de la Salonga a été confiée au RAPAC « réseau des aires protégées d'Afrique centrale ». Les dispositions ont été prises pour que la construction des infrastructures prévues démarre effectivement en 2012. Avec entre autres l'acquisition d'une unité de fabrication de briques adaptée au contexte local. L'action dans le parc national de l'Upemba, situé dans la province du Katanga est géré par la société zoologique de Francfort (SZF). L'accent a été mis en 2011 sur l'acquisition des équipements et des matériels nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, la RDC a négocié un accord de partenariat volontaire (APV) avec l'Union européenne dans le cadre des mécanismes FLEGT (Forest



Law Enforcement, Governance and Trade) pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts et le commerce frauduleux du bois. Pour mener à bien ces négociations, la RDC a bénéficié d'un appui de 3,5M€ de la Belgique, avec une première décision de 1,65 M€. La RDC a également obtenu un financement de 14 M€ pour appuyer la mise en œuvre de sa politique de lutte contre les effets du changement climatique.

Le Projet d'appui à l'institution en charge des aires protégées en RDC (ICCN) a amorcé, au cours de l'année 2011, sa phase de clôture. Pendant la période sous revue, des avancées significatives ont été enregistrées dans le recensement des effectifs de l'ICCN et de l'ex-IJZBC. En ce qui concerne la mise à la retraite et la question relative aux agents inaptes, il est opportun de souligner qu'au cours de l'année, 94 dossiers d'agents ont pu être réglés. Le projet a également appuyé les parcs nationaux de la Garamba et de la Salonga dans des activités analogues.

Dans le cadre du PIR 10ème FED Afrique centrale, il est à signaler le démarrage prochain du programme de conservation et valorisation des écosystèmes fragilisés d'Afrique centrale (ECOFAC V), dont bénéficiera la RDC, et qui sera mis en œuvre par le RAPAC, essentiellement dans le parc national de la Salonga.

Au niveau du secteur du développement rural, des actions menées concernent la composante « relance économique » qui vise une augmentation des productions agricoles, animales et végétales à destination des marchés des grands centres urbains de l'Est de la RDC, notamment en contribuant au renforcement des capacités des organisations locales de producteurs. Au cours de l'année 2011, un accent a été mis sur les activités suivantes : le Projet de production, transformation et commercialisation agro pastorales dans le Sud Kivu ; le Projet de relance de la production agro pastorales du Sud Kivu (territoires de Kabare, Uvira et Kalehe) ; la distribution gratuite de semences améliorées produites localement ainsi que de géniteurs (caprins et bovins); le Projet d'amélioration durable des systèmes de production et de circulation des biens dans les territoires de Nyunzu et de Kalémie ainsi que le Projet de relance agricole, province du Nord-Kivu.

Les programmes indicatifs nationaux du 9e et 10e FED prévoient des actions ciblées sur les zones post-conflit, celles qui ont été les plus affectées par les conflits, à savoir les provinces du Nord et Sud Kivu, la province du Maniema, la Province Orientale et le Tanganyika dans la province du Katanga. La plupart des actions menées dans le cadre du programme Est Congo (PEC), se sont

clôturées en 2011 et d'autres le seront en 2012. Une mission de monitoring des projets a été diligentée par l'Union européenne au courant du mois de septembre 2011 avec une appréciation des résultats globalement positive. L'UCPEC, qui coordonne toutes les actions menées dans les territoires de l'Est, a soutenu l'action menée par l'ONG médecins du monde (MDM) dans le district du Tanganyika à travers la prise en charge d'une assistance technique dans le domaine de la pharmacie et d'un formateur en gestion des stocks de médicaments. Dans ce même cadre, l'UCPEC a apporté un appui au fonctionnement de la centrale d'achat de médicaments du Tanganyika (CADMETA), et la fourniture en médicaments essentiels génériques.

Le programme d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC en sigle (STAREC) financé sur les fonds du 10e FED prévoit deux composantes qui sont mises en œuvre de manière indépendantes, à savoir la composante santé d'un budget de 5 M€ et la composante infrastructure (PASTAR) avec une enveloppe de 20,62 M€. Ces deux programmes ont démarré leurs activités en 2011, respectivement par la signature d'un contrat de subvention avec une ONG internationale pour des interventions dans le district sanitaire de Aru et le lancement des appels d'offres pour l'acquisition de matériels en vue du rééquipement de la brigade de l'office de routes de Kindu, dans le Maniema.

Le programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC, également financé sur les fonds du 10e FED a démarré les premières actions au courant de l'année 2011 avec l'élaboration des cadres de référence devant faciliter l'intervention des ONG qui mettent en œuvre certaines composantes du projet. Il vise en particulier l'amélioration, en cohérence avec le plan d'actions pour la réforme de la justice et le plan STAREC, la gouvernance judiciaire dans ces zones d'intervention, en prenant en compte l'équité entre les hommes et les femmes et le respect des droits humains. En termes de financement, il bénéficie de la contribution de trois bailleurs de fonds. L'Union européenne, dans le cadre du PIN 10e FED, apporte une enveloppe de 10 millions d'euros auxquels s'ajoutent des contributions de la coopération suédoise et belge, respectivement pour un montant de 6 millions d'euros et de 2 millions d'euros. La durée du projet est de 48 mois avec un démarrage prévu au cours du 1e trimestre de l'année 2012.

## EXECUTIVE SUMMARY

The partnership agreement signed on June 23 2000 in Cotonou, Benin between the European Union and the member states of the African, Caribbean and Pacific group (ACP) is the cornerstone of EU / ACP relationship. This agreement, that covers a period of 20 years with a review clause every five years, focuses on the objective of reducing and eventually eradicating poverty consistent with the objectives of sustainable development and progressive integration of ACP countries into the global economy.

With respect to structural cooperation between the European Union and the Democratic Republic of Congo, funds allocated for the period 2008-2013 under the 10th EDF National Indicative Program (NIP) amounts to 634.32 million €. The envelope A for programmable aid amounts to € 514 million and cover the areas of concentration below: Governance (€ 130 million), infrastructure (€ 251 million), health (€ 51 million) and € 82 million is set aside for programs and projects in the field of environment, regional integration and development of trade. The envelope B of M€ 120.32 B is intended to cover unforeseen needs. Under the 10th EDF, all projects and programs presented to the European Commission as part of the second annual action plan (AAP 2009) are in the implementation phase. In connection with this action plan, twelve financing agreements for a total of € 337.5 million have already been signed. As for envelope B, an amount of € 50 million has been mobilized in the form of targeted direct budgetary support to mitigate the effects of economic and financial crisis in DRC.

Concerning the third annual action plan (AAP 2010), three programs have started in 2011. This concerns the support to the electoral process for 2011/2013 for € 47.5 million under envelope A as well as the project to support the stabilization and reconstruction of the eastern DRC (PASTAR) for M€ 20.62 and the support to health component of the STAREC (program of stabilization and reconstruction of post conflict areas) for M€ 5.155 under envelope B. The other programs included in the 2010 AAP should start in 2012. This relates to the Technical Cooperation Facility (€ 5 million), the project to rehabilitate roads in Goma (M€ 24), the rehabilitation project of the national highway No. 1 (M€ 103.5), the program to support the strengthening of justice in Eastern DRC «UHAKI SAFI» (PARJ, € 10 million). As for the project to support non-state actors, it is currently under formulation. Thus, the entire envelope of the 10th EDF NIP has been committed. In terms of disbursement, a total amount of M€ 146 was paid out of 9th and 10th

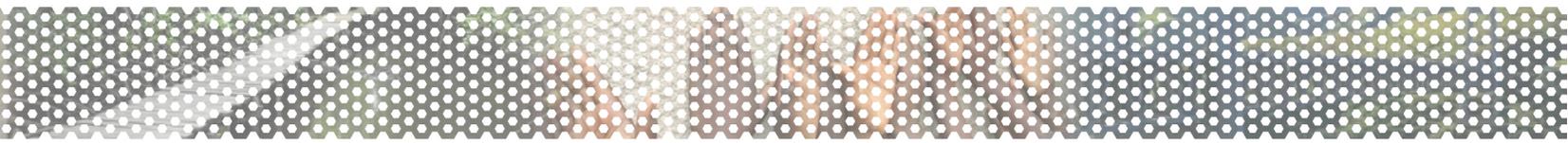
EDF in 2011. This does not include funding from the EU humanitarian assistance and civil protection (ECHO) for around € 40 million.

As for budget lines, EC interventions in DRC cover three main lines sometimes referred to as «instruments», namely: European Instrument for Democracy and Human Rights, Non-state Actors, local authorities and Food Security. In addition to this, there is the Food Security Thematic Program (FSTP). As part of EU interventions in DRC, it should be also mentioned: Actions related to fight against sexual violence with a budget of euros 2.5 million and actions within the framework of the Global Alliance against climate change, AMCC amounting to euros 14 million. Under the stability instrument, it is worth highlighting various actions of the European Union police mission in DR Congo (EUPOL DRC) as well as the EU advisory and assistance mission for the reform of the security sector (EUSEC).

At the regional level, DRC is benefitting from regional programs with the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC), Economic Community of Central African States (ECCAS), the Economic Community of the Great Lakes countries (CEPGL) and to a lesser extent, the Southern African Development Community (SADC).

The European Investment Bank has supported projects that generate economic, social and environmental sustainability. These include loans for projects in the energy sector in DRC, related to hydroelectric power stations Inga 1 and Inga 2, the future hydroelectric station Ruzizi III as well as pre-feasibility study of the Ruzizi IV central.

In the area of governance, one of the major events of 2011 has been the holding of presidential and legislative elections on November 28, 2011 for which the EU has provided a funding through the signature of a financing agreement in the middle of the year. As for economic governance section, the program to support governance (PAG) financed under the 9th EDF covers the areas of justice, public finance and management of natural resources. A special focus was put on infrastructure in 2011. Thus in the Justice sector, work for the construction of the new courthouse to serve as headquarters for the highest courts of the Republic (Constitutional Council, the State Council and Supreme Court) has started in March 2011. Regarding the public finances sector, the offices of Economic and Financial Committees of the National Assembly and Senate have been rehabilitated and expanded as well as equipped with furniture and computer material. The program



has also launched the rehabilitation and extension of the headquarters of the Court of Auditors and the construction of the tax office of Matadi. As for the natural resources component, it has contributed to the improvement of performance of various departments of the Ministry of Mines through the provision of means of transportation (18 four wheels drive vehicles and 26 motorcycles) and laboratory equipment.

The trade support program (AIDCOM) that started in 2010, has undertaken sensitization missions in view to identify sites to house the commercial courts of Kolwezi (Katanga), Butembo (North Kivu), Kananga (Kasai Occidental) and Boma (Bas-Congo). Consequently, the construction of these courts should begin in the first half of 2012. In addition, AIDCOM has provided training on business law OHADA to 50 lawyers at the Regional School of Magistracy in Benin. The program has also pursued the implementation of planned activities in the other components such as those related to the «trade facilitation and customs reform» with the General Directorate of Customs and Excise as well as the component «trade policy» with the ministry of Commerce.

The Program to support the modernization of public finances (PAMFIP) follows the government's goal to improve the management of public finances. During the period under review, the program management unit was set up and the technical assistance has been mobilized, paving the way for the effective start of planned activities. In addition to this initial phase, it is expected that the program implements targeted actions on the development of a medium term expenditure framework (MTEF) at the level of technical ministries, on the modernization of the public accounting (substantial support in the development of general regulation of public accounting and the new status of public accountants) and support to secure administrative and state revenue.

The program related to decentralization (PA2D) has a general objective of supporting the implementation of decentralization in DRC while making the decentralization process more operational and better shared. Thus, in 2011, the experts of the management unit have been mobilized and the Action Plan 2011-2015 which includes the implementation strategy, the chronogram for the construction of headquarters of provincial institutions and of some at central level, was first approved by the Steering Committee in November.

In the political governance section, the project to support non-state actors, that began his closing

phase later this year, has completed the implementation of activities including support networks to strengthen the dialogue between the NSA, government and donors, strengthening exchange spaces through an information workshop dedicated to the public-private partnerships in three priority sectors in agriculture (maize, cassava, rice) for the benefit of 53 non-state organizations. It has also permitted the creation of ten (10) websites for 10 NSA organizations spread over the areas of intervention of the project and the establishment of a one-stop office support and advice, as a means of support of NSA.

Started in September 2011, the support Program for the reform of justice (PARJ) focuses on improving the supply and demand of justice in DRC. As a continuation of previous projects under the 9th EDF, this program will cover topics related to access to justice, especially in favor of vulnerable people, fight against impunity with a particular emphasis on legal aid, promoting human rights in order to improve the provision of justice through appropriate judicial and penitentiary system, in the intervention areas of the program.

The Support Program to Parliament (PA-PAR) aims to strengthen parliamentary institutions specifically in North Kivu and Kinshasa in their ability to perform their duties in connection with the reconstruction of state. With the arrival of the experts in the first quarter 2011, the Unit has initiated a participatory planning process involving four institutions benefiting from the program, particularly: the National Assembly, the Senate, the Provincial Assembly of Kinshasa and the Provincial Assembly of North Kivu. It has also conducted an assessment of the legislature to have an overview of each parliamentary assembly and has organized a study tour to Senegal for the delegation of Congolese elected representative during the month of October in order to undertake a comparative analysis of practices in the organization of parliamentary work, including the control of government action.

As for the Program to support the reform of the police (PARP), its objective is to provide DRC with an efficient, civil, republican, apolitical and professional police capable of functioning effectively beyond all political situations. In this regard, it is expected from the program a qualitative improvement of the functioning of the PNC Directorate of Budget and Finance Committee, actions in support to management and infrastructure maintenance service of PNC and the achievement of communication operations in the city of Kinshasa



in connection with the launching of the delivery of professional ID cards to members of PNC.

In the infrastructure sector, the support of the European Union under the NIP of both 9th and 10th EDF concerns the following programs: maintenance Program and rehabilitation of road infrastructure in DRC and improvement of urban sanitation in Kinshasa (PARAU) is the continuation of projects PAR II (Rehabilitation support program) and PAUK (support program for urban sanitation in Kinshasa) implemented in EDF 9th and whose activities came to an end on December 31, 2010. In terms of road network, the current program covers the entire network of PAR II while adding three additional road sections with a length of 562 km, bringing the total road length covered by the project to 2836 km. The program provides for the rehabilitation of the road network and the consolidation of the network still in an early opening stage, while supporting the maintenance of the entire network.

As for main roads and urban roadways, the PARAU continued to support the interventions of road authority unit. It is worth to point out the Mongata Brigade, which continued rehabilitation of a stretch of national road No. 17 (RN17) between Mongata Masambio despite difficulties in input supply. On the road between Nioki exit and the river Olongolule, a section of about 208 km, the Bandundu Brigade conducted the enlargement of the existing runway, with a width of 3 to 6 meters. On the axis Kananga - Tshikapa, in addition to the usual operations of charging, the work aimed at consolidating the existing and redevelopment of access to the bridge Kaluebo. The opening-up of dirt roads has continued on the stretch Lisala-Bumba-Bunduki. As for the operation of ferries, several interventions were necessary to ensure the functionality of Bandundu and Isaka / Nioki ones.

Concerning urban sanitation and drinking water, the project has expanded beyond the initial three municipalities covered by PAUK (Barumbu, Kinshasa, Gombe) to six additional ones (Lingwala, Kintambo, Bandalungwa, Ngiri-Ngiri, Kasa- Vubu and Kalamu) thereby improving the health conditions of a population of about 1.5 million all over the 9 concerned municipalities. Urban sanitation focuses on two activities especially the restoration and maintenance of part of the rain drainage system and the treatment of solid waste. To significantly improve the flow of water in areas of the Bitshakutshaku and Gombe watershed, two activities have been initiated particularly the

construction of a collector throughout Kabambare Avenue as well as the development of River Gombe. The channel of Bitshakutshaku has been operational since November 2011 with the completion of its outlet. Cleaning of public spaces and waste collection continued normally on the main arteries of the municipalities concerned.

The Program to support navigability of waterways and lakes (PANAV) has four components: hydrography and hydrology, development and maintenance of waterways, rehabilitation of port infrastructure and capacity building of all institutions concerned. It has started in 2011 with the recruitment and appointment of the imprest administrator and the accounting officer. The selection process for the program technical assistance is underway and should be completed early 2012. The PANAV has also prepared the background documents necessary for the acquisition of the first batch of port and river equipment. The launching of the international tender is expected to take place first half of 2012.

The infrastructure component of the eastern Congo program, under the 9th EDF B envelope, which is implementing with LRRD strategy that links between relief, rehabilitation and development, has carried out a number of actions through grant agreements signed with international NGOs, contracts that are either closed or in a closing phase as of December 31, 2011.

Support Project to regional road authority - which aims at providing material, financial and technical support to units of Bukavu in South Kivu and Goma and Beni, North Kivu, allowed these structures to have adequate infrastructure, and also guarantee the supply of spare parts, fuel and lubricants essential for proper functioning. In South Kivu, road works, concentrated on the stretch Kavumu - Makelele and Burhale - Isézya have been fully completed, as well as construction of structure. The project has also proceeded with the opening up of the Kavumu Sake stretch. In North Kivu, Goma unit has carried out road works and construction of structures including the Beni-Mambasa stretch and Mangina-Butembo-Mangurejipa axis. The program has also strengthened capacity of road authority through coaching and monitoring of equipment operators, mechanics as well as specialized corporations contracted by the office. As the end of the operational period of this component occurred this year, closure exercise have started including the prospects on how to ensure sustainability of actions undertaken under the project.



The objective of the Rural Electrification Project in Mutwanga is the production and distribution of electrical energy by building a micro hydroelectric river station in Butua in Mutwanga. After obtaining in 2010, various administrative permits, the civil engineering works have actually started in the course of 2011. Regarding the support to social infrastructure in Minembwe, the project has completed the structural work for the construction of the general hospital of Minembwe center, construction of the health center of Kalinga and the construction and equipment of three primary schools and two high schools. As for the construction and up-stream of a ferry on the river Lukuga in the territory of Tanganyika Nyunzu District, construction of the tank and development of ferry docks are completed. The launching of the ferry and its inauguration is planned for early 2012. The building of a composite bridge (steel and concrete) RUZIZI I between the town of Bukavu (DRC) and Cyangugu (Rwanda). With the arrival of the control and supervision mission early in the second half of 2011, the installation of the project was completed and the excavation began.

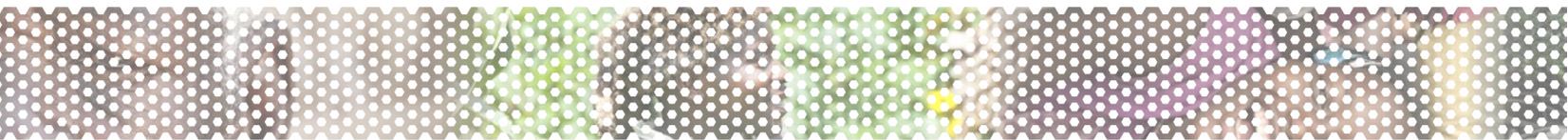
As part of envelope B under 10th EDF, the project to support stabilization and reconstruction of the eastern DRC - PASTAR was signed in March 2011. This project includes the following components: routine maintenance of the Walikale-Kisangani section on National Highway No. 3 (RN3), around 425 km of roads and the re-equipment of regional road authority unit of Kindu, the reopening of part of the priority network in the province of Maniema, the additional funding for some of the roads identified in the framework of regional integration at the sub-region of the Great Lakes Countries (CEPGL).

Technical studies and feasibility for the proposed paving of the Batshamba- Tshikapa stretch of national road No. 1 (NR1), 233.4 km long, financed largely through the 10th EDF, have been approved during the year under review. The launch of tender for the work contract began in December 2011 and the actual start of work is planned at the end of the first half of 2012. The same applies for the rehabilitation of roads in Goma and the National Road No. 2 - RN2, for which the tender has been launched late 2011 for about 21 km of roads and a stretch of the National Road No. 2. The actual start of work is scheduled to take place before the first half of 2012. The Feasibility Study for the rehabilitation of National Road No. 3 - RN3: Kisangani-Lubutu-Walikale-Masisi-Sake with a significant stretch of 650 km is under preparation.

As part of the Indicative Program of sub-region of Central Africa, it is planned to finance the rehabilitation of roads ensuring connection between the three countries of the CEPGL (Goma-Gisenyi, Cyangugu and Bukavu-Uvira - Bujumbura). The tender documents for work contract have been launched while the actual work is planned for the first quarter of 2012. There are also plans to open access to the future hydroelectric power station Ruzizi III for which the technical study was completed during the year.

In the health sector, the program to support the national plan for health development, PA-PNDS, aims to improve the health conditions of the population, providing comprehensive, integrated, continuous and quality care, with community participation in a global context of fight against poverty. It has supported the organization by the Ministry of Health of a workshop on the implementation of the national health development, in connection with other key funding in health sector at central, intermediate and peripheral level. A technical coordination workshop was also held to discuss the roadmap of activities and clarify new strategies to support the Ministry of Health introduced by PA-PNDS. The project has continued its support of public interest institutions (EUP) for FDSS at intermediate level and FASS (development fund for health services and funds to purchase health services) at the peripheral level. These institutions were created under project PS9FED. The FASS has received around EUR 2.015 million to secure in the four provinces covered by the project, payment of health care, drugs and bonuses to agents of the health system. Funding of 1.704 million euros granted to the EUP FDSS has ensured the payment of bonuses to agents of the health system and financing of all activities of the intermediate level.

As for the 9th EDF health project (PS-9FED) for which all project activities were completed on December 31, 2011, the project has undertaken in 2011 the closure exercise with, among others, completion of external follow-up studies, and rehabilitation and construction of health facilities in four provinces covered by the program. Under envelope B, the health component of the program in eastern Congo (Tanganyika District) that started in 2009 and implemented through a grant contract, came to an end in late October 2011. The activities carried out during the period, have covered mainly the complete rehabilitation of five health centers and maternity of the general hospital (HGR Kongolo), the provision of equipment



and medical materials to health centers and the general hospital.

As part of the program of stabilization and reconstruction of post conflict areas (STAREC) under 10th EDF, the activities funded through the grant in support to health district of Aru, have started, including the provision of health medicines and medical supplies. In addition, there is a project to improve health care for victims of sexual violence in Kirotshe (North Kivu) and Shabunda (South Kivu) and this through two grant contracts with international NGOs.

In the environmental sector, the European Union, through its program to support the national policy of conservation, forest management and biodiversity supports the government's efforts in the sustainable management of protected areas and biodiversity conservation. It is structured around two components: a first one deals with training and a second one focuses on the conservation of protected areas.

The training component includes support to the University of Kisangani (UNIKIS) in teaching and research in management and conservation of forest resources. It is implemented by the International Centre for Forestry, CIFOR. As for support for regional postgraduate school planning and integrated management of tropical forests and lands, ERAIFT, it is part of an agreement signed with UNESCO and is focused on postgraduate training.

The conservation component related to protected areas concerned four major protected areas of DRC, especially Virunga National Park, Garamba National Park, Salonga National Park and Upemba National Park. In 2011, actions in support of the Virunga National Park, managed by the NGO ACF, have included the implementation of a management plan for the park, improving the level of qualification of all personnel, repair and maintenance of infrastructure and facilities of the park. Action in the Garamba National Park, run by the NGO African Parks Network (APN) has enabled the project to speed up activities, including anti-poaching (LAB) in both north and south areas of the Park and the opening of over 350 km of dust road.

As part of the community conservation component, local populations have benefited from the construction of a school, a hospital and several sources of water. The action carried out in the Salonga National Park was given to the RAPAC «network of protected areas in Central Africa». The provisions were made for the construction of

infrastructure provided for to start in 2012. With among others the acquisition of a brick manufacturing unit adapted to local conditions. Action in the National Park Upemba, located in the Katanga province is administered by the Frankfurt Zoological Society (SZF). Emphasis was placed in 2011 on the acquisition of equipment and materials necessary for the implementation of the project.

In addition, DRC has negotiated a voluntary partnership agreement (VPA) with the European Union in the framework of the mechanisms FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade) to fight against the illegal logging and trade of wood. To this end, DRC has received support from Belgium amounting to M€ 3.5 with a first decision of M€ 1.65. DRC has also received funding of M€ 14 to support the implementation of its policy to fight against climate change.

The Project to Support the institution in charge of protected areas in DRC (ICCN) has started the closure phase in 2011. During the period under review, significant advances have been recorded in the census of ICCN and the former IJZBC agents. In terms of retirement and the question of the unfit officers, it is worth highlighting that during the year, 94 cases of agents have been resolved. The project also supported the National Parks of Garamba and Salonga in similar activities. As part of the 10th EDF RIP Central Africa, the program of conservation and development of fragile ecosystems of Central Africa (ECOFAC V) is due to start in the coming days. This program, for which DRC is a beneficiary, will be implemented mainly by the RAPAC in the Salonga National Park.

In the field of rural development, actions related to the «economic recovery» component aims to increase agricultural, animal and crop production for the markets of major cities of the eastern DRC, particularly by enhancing the capacity of local producers. In 2011, an emphasis was put on the following activities: agro pastoral production, processing and marketing in South Kivu, the rehabilitation project of agro pastoral in South Kivu (Kabare, Uvira and Kalehe) consisting in free distribution of improved seed as well as founder (goats and cattle) produced locally; Improvement Project of sustainable production systems and circulation of goods within the territories of Nyunzu and Kalemie and an agricultural project in North Kivu.

National Indicative Programs of the 9th and 10th EDF provide targeted actions on post-conflict areas, those most affected by conflict, particularly provinces of North and South Kivu, Maniema,



Eastern Province and Tanganyika in the province of Katanga. Most activities conducted in the framework of the Eastern Congo (PEC), were closed in 2011 and others will be in 2012. A monitoring mission of the projects was conducted by the European Union during the month of September 2011 with an overall positive assessment of the results. UCPEC, which coordinates the activities in East DRC, supported the efforts of the NGO Medecins du Monde (MDM) in the district of Tanganyika through the management of technical assistance in the field of pharmacy and a management trainer for drug stocks. In the same way, UCPEC provided support for the supply in drug for the district of Tanganyika (CADMETA), and the provision of essential generic drugs.

The support program for stabilization and reconstruction of the eastern DRC (STAREC) under the 10th EDF provides for two components that are implemented independently, i.e. the health component for € 5 million and the infrastructure component (PASTAR) for € 20.62 million. Both programs started their activities in 2011. It has concerned respectively, the signature of a grant

contract with an international NGO for interventions in the health district of Aru and the launching of tenders for the purchase of equipment for the re-equipment of the regional road authority unit of Kindu in Maniema.

Activities under the support program to strengthen justice in the eastern DRC, funded on the 10th EDF, have been launched in 2011 with the development of frameworks to facilitate the involvement of NGOs that will implement some components of the project. The program aims in particular at improving, in line with the action plan for judicial reform and STAREC plan, judicial governance in these areas of intervention, taking into account equity between men and women and respect for human rights. In terms of funding, it benefits from the contributions of three donors. The European Union, under the 10th EDF NIPs, provides a budget of €10 million plus contributions from the Swedish and Belgian co-operation, respectively, for a \$ 6 million and € 2 million. The project duration is 48 months with a planned start in the first quarter of 2012.



**PA PAR**



**PS9FED**

**FASS**



**PA PADS**



**PROGRAMME D'APPUI À LA NAVIGABILITÉ DES VOIES FLUVIALES ET LACUSTRES EN RCP**

**PA2D**  
PROGRAMME D'APPUI AU DÉMARRAGE DE LA DÉCENTRALISATION

**APPUI À LA POLICE**



**FED**

## Réunion de haut niveau sur les biens du patrimoine mondial de la RDC, Kinshasa, Janvier 2011



Sous le haut patronage de son excellence Monsieur Joseph Kabila Kabange, président de la République, le gouvernement a organisé à Kinshasa, une réunion de haut niveau sur les biens du patrimoine mondial à laquelle la COFED a pris part. Les parcs nationaux des Virunga, de la Salonga, de la Garamba et de Kahuzi Biega et la réserve de faune à Okapi classés depuis une décennie comme sites du patrimoine mondial en péril ont été au centre des débats.

A cette occasion, la secrétaire générale adjointe des Nations Unies a mis l'accent sur les risques liés à l'exploitation des ressources naturelles dans les parcs concernés. A cet égard, elle a rappelé que cette exploitation est en contradiction avec l'esprit de la convention du patrimoine auquel la RDC a souscrit. Quant à la directrice générale de l'UNESCO, elle a prôné la bonne gouvernance environnementale suggérant à ce propos que des voies alternatives existent afin de mieux préserver les aires protégées, tout en garantissant les intérêts du pays. A cette occasion, le gouvernement a pris l'engagement de continuer à œuvrer pour la préservation de ces différents sites.

## Négociation sur l'accord de partenariat économique, Bruxelles, février 2011

Du 31 janvier au 4 février 2011, les experts du comité des négociations de l'accord de partenariat économique (APE) de l'Afrique centrale et de l'Union européenne se sont réunis à Bruxelles en vue de relancer officiellement les négociations, interrompues depuis février 2009.

Cette session visait un triple objectif : (i) l'établissement d'un état des lieux des négociations, (ii) la redéfinition d'une méthodologie consensuelle de

travail et (iii) l'élaboration d'un programme de travail conjoint permettant une plus grande visibilité dans la poursuite des négociations pour l'année 2011.

La rencontre de Bruxelles a permis aux deux parties de jeter les bases des futures négociations visant à la signature d'un accord complet portant sur le commerce des marchandises, le commerce des services ainsi que sur les mesures d'accompagnement.



## Signature de la convention de financement du projet d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'est de la RDC (PASTAR), mars 2011



En mars 2011, la République démocratique du Congo et l'Union européenne, par l'entremise respectivement de l'Ordonnateur national, le ministre des Finances, M. Matata Ponyo Mapon et du Chef de délégation de l'Union européenne, l'ambassadeur Richard Zink, ont signé une convention de financement relative au projet d'appui à la stabilisation et à la reconstruction de l'est de la RDC.

Cette signature matérialise l'engagement d'un montant de 20,62 millions d'euros pour la mise en œuvre de la composante « infrastructures » de ce projet dont l'objectif est d'appuyer la stabilisation et la reconstruction de l'est de la RDC en favorisant la réouverture et l'entretien de certains axes du réseau routier prioritaire de la province du Maniema et des axes structurants de la région.

## Atelier sur l'initiative OMD en faveur de la société civile, Kinshasa, mai 2011

Dans le cadre du processus engagé en vue de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015, la cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement (COFED) et la délégation de l'Union européenne ont animé un atelier d'échanges relatif à la sensibilisation de la société civile sur l'enjeu de l'atteinte des OMD. L'objectif de cette rencontre était d'assurer l'implication

de tous les acteurs du secteur de la santé dans l'accélération du processus d'atteinte des OMD et plus particulièrement les objectifs n°4 et n°5 qui visent respectivement à réduire la mortalité infantile et à améliorer la santé maternelle. Dans ce cadre, il est prévu un appui financier complémentaire du FED au travers d'un programme qui, lorsqu'il sera effectif, bénéficiera à 31 zones de santé.



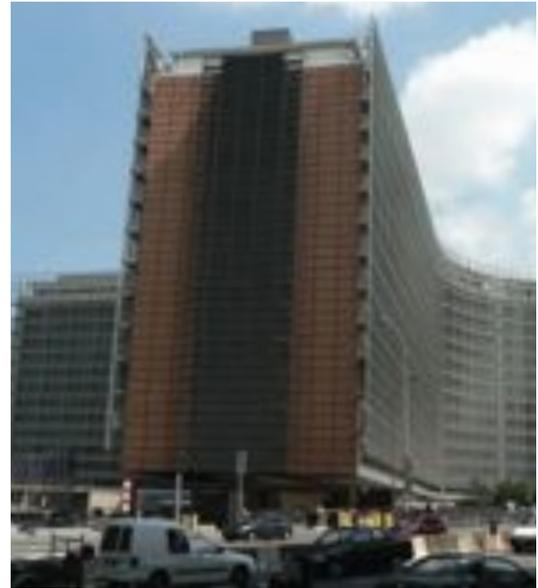
## 36e session du conseil des ministres ACP-UE, Bruxelles, juin 2011

La 36e session du conseil des ministres ACP-UE s'est clôturée par le renouvellement de l'engagement des deux parties à lutter contre la pauvreté dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Le secrétaire général du Groupe ACP, Dr Mohamed Ibn Chambas, a souligné le succès de cette réunion dans la mesure où elle a notamment permis aux ministres du Groupe ACP d'échanger sur des questions pertinentes concernant l'accord de partenariat de Cotonou.

Les ministres du Groupe ACP et de l'UE ont notamment débattu du dialogue ACP-UE en cours et de questions relatives à la problématique de la migration, et convenu à cet égard de prendre des dispositions concrètes afin de renforcer la coopération opérationnelle dans les domaines de l'octroi des visas, de l'envoi de fonds des migrants et de la réadmission.

Sur le chapitre du commerce, les ministres du Groupe ACP et de l'UE ont procédé à un échange de vues sur l'état d'avancement des accords de partenariat économique (APE) dans les cinq régions ACP où se poursuivent encore les négociations. A ce jour, seuls les pays des Caraïbes ont signé un APE complet.



Les ministres se sont également penchés sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ainsi que sur les revues à mi-parcours du Fonds européen de développement (FED) et des programmes et enveloppes régionaux et intra-ACP.



## Rencontre entre l'Ordonnateur national et le commissaire européen au Développement, Bruxelles, juin 2011

Le ministre des Finances, Ordonnateur national du FED, M. Matata Ponyo a rencontré le lundi 6 juin 2011, au siège de la Commission européenne à Bruxelles, le commissaire européen au Développement, M. Andris Piebalgs. L'Union européenne a, à cette occasion, confirmé son appui au processus électoral prévu pour la fin de l'année 2011 en RDC et a également félicité le gouvernement pour la bonne tenue du cadre macroéconomique du pays. Des échanges de vues ont également porté sur les questions relatives à la gouvernance, aux violences sexuelles, ainsi qu'aux modalités de mise en œuvre du Fonds européen de développement en RDC.



## Sommet des trois bassins forestiers, Brazzaville, juin 2011

Une importante délégation d'experts, dont un expert de la COFED, a participé aux réunions préparatoires relatives au sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde qui s'est tenu du 29 mai au 5 juin 2011, à Brazzaville, autour du thème « des forêts pour les peuples ». Les trois bassins concernés sont les bassins de l'Amazonie, du Bornéo-Mékong et du Congo. Plusieurs chefs d'Etat ainsi que le secrétaire général adjoint de l'ONU et des hauts représentants de plusieurs agences du système des nations Unies ont participé à ce sommet. Ce dernier s'est achevé par une déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement dans laquelle ils ont exprimé leur volonté de

mettre en place des mécanismes propres pour encourager le développement du secteur forestier. En marge de ce sommet, la troisième édition du comité pour les aires protégées d'Afrique centrale s'est tenue sous la présidence de Monsieur Samy Mankoto et sous le patronage du ministre du Développement durable du Congo, Monsieur Henri Djombo. Ces assises dont l'organisation a été approuvée lors de la 20e session du conseil d'administration du RAPAC (Réseau des aires protégées d'Afrique centrale) avaient pour thème : (i) les aires protégées et les changements climatiques ; (ii) la législation et le financement durable.



## Signature de deux conventions de financement relatives à l'appui au processus électoral et au projet d'amélioration des soins de santé suite aux violences sexuelles, Kinshasa, juin 2011

Le ministre des Finances, Ordonnateur national du FED, M. Matata Ponyo Mapon, et le Chef de délégation de l'Union européenne, l'ambassadeur Richard Zink, ont signé le 24 juin 2011, la convention de financement relative au programme d'appui au cycle électoral en présence du vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Adolphe Lumanu Mulenda, du président de la commission électorale nationale indépendante, le Pasteur Daniel Ngoy Mulunda ainsi que des représentants de plusieurs missions diplomatiques des Etats membres de l'Union européenne. Par cette signature, l'Union européenne concrétise son engagement à apporter un appui financier d'un montant total de 47,5 millions d'euros à l'organisation du cycle électoral 2011-2013 avec comme premier volet les élections présidentielles et législatives du 28 novembre 2011. En marge de cet appui, l'Union européenne, la France et EUPOL travaillent avec la police nationale congolaise pour contribuer à la sécurisation de ces élections. Au cours de cette même cérémonie, une seconde convention de financement, d'un montant de 2,5



millions d'euros a été signée. Cette convention porte sur un projet dont l'objectif est l'amélioration des soins de santé au bénéfice des personnes ayant subi des violences sexuelles. Ce projet comprend deux composantes distinctes qui seront mis en œuvre respectivement dans le Nord Kivu et dans le Sud Kivu.



## Mission de la direction générale DEVCO de la Commission européenne auprès des projets financés par le FED et le budget de l'UE en RDC, Kinshasa, juin 2011

Au début du mois de juin, la COFED s'est jointe à la délégation de l'Union européenne pour un échange de vues avec Messieurs Mikael Barfod, chef d'unité à la direction générale du développement de la Commission européenne (DEVCO) et responsable pour la coordination des programmes en Afrique centrale et Jean-Pierre Dekens, coordonnateur géographique pour la République démocratique du Congo au sein de cette direction générale. A cette occasion, l'ensemble du portefeuille des programmes et pro-

jets FED a été passé en revue, de même qu'une réflexion sur les modalités de mise en œuvre des programmes dans le cadre du post-10e FED a été amorcée.

Un des objectifs de la mission était, d'une part, de mettre en place un cadre permanent de concertation entre les différentes parties prenantes, à savoir l'Union européenne, les services de l'Ordonnateur national ainsi que les ministères techniques et d'autre part, d'évaluer l'appropriation par les acteurs nationaux des différents projets et l'implication de la société civile.

## Réunion de haut niveau sur l'avenir du groupe ACP, Maastricht (Pays-Bas), juillet 2011



Le 3 juillet 2011, une réunion de haut niveau organisée par le centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM) s'est tenue à Maastricht aux Pays-Bas. Elle a offert l'occasion à des représentants venus d'Europe, des pays ACP et des puissances émergentes de débattre ouvertement de l'avenir des relations entre le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne, après l'expiration de l'accord de Cotonou en 2020. Cette réunion, tenue à l'occasion du 25e anniversaire de l'ECDPM, a jeté un regard critique sur les options envisageables pour la poursuite des relations ACP- UE, sujet qui est une source de préoccupation pour de nombreuses parties prenantes depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en 2009.

## Revue à mi-parcours du programme indicatif régional SADC, Gaborone (Botswana), août 2011

La revue à mi-parcours du programme indicatif régional de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) qui s'est tenue à Gaborone a vu la participation des pays membres de cette communauté régionale ainsi que des représentants des États membres de l'UE. Les services de l'Ordonnateur national ont représenté la RDC à ces assises.

La revue de ce programme s'est basée sur les rapports des évaluations réalisées jusqu'alors et sur les différentes discussions internes menées au sein des pays membres. Cette revue a abouti à une recommandation de maintien de la stratégie adoptée et du montant des allocations financières octroyées dans ce cadre. Toutefois, il a été souligné que d'importants efforts restent à fournir dans la communication entre États et la mise en place d'un soutien aux différents points focaux.



## Revue à mi-parcours du programme indicatif régional Afrique centrale, Libreville, septembre 2011

Cette revue à mi-parcours menée par la Commission européenne ainsi que les États bénéficiaires d'Afrique centrale a été l'occasion de s'assurer de la cohérence de la stratégie adoptée lors de l'élaboration du programme indicatif régional PIR Afrique centrale. La restitution de cette revue a eu lieu à Libreville (Gabon) en présence

des représentants des Ordonnateurs nationaux et régionaux concernés et également de plusieurs délégations de l'Union européenne dans ces pays. Au terme des rencontres, la revue a conclu que le document de stratégie régionale et le programme indicatif régional actuel demeuraient pertinents et globalement cohérents.

## Remaniement ministériel au sein du gouvernement national, septembre 2011

Le président de la République, S.E.M. Joseph Kabila a procédé, le 11 septembre 2011, à un léger remaniement de l'équipe gouvernementale, marqué principalement par la réduction des postes de vice-Premier ministre qui passent de trois à deux, la suppression du portefeuille du ministre de la Décentralisation et Aménagement du

territoire dont la charge est assumée désormais par le vice Premier ministre, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, la scission en deux portefeuilles distincts du ministère de l'Industrie, petites et moyennes entreprises ainsi que l'entrée dans le gouvernement de quatre nouvelles figures.



## Monitoring de plusieurs projets financés dans le cadre de la coopération UE-RDC, Kinshasa, octobre 2011

Plusieurs projets financés dans le cadre de la coopération UE-RDC ont fait l'objet d'un monitoring mené par une importante mission d'experts. Ce monitoring intervient dans le cadre du ROM « Results Oriented Monitoring » mis en place

par la Commission de Bruxelles. La mission a séjourné en RDC de fin septembre à début octobre 2011. Au terme de la mission, une séance de restitution a permis aux experts de présenter leurs appréciations initiales.

## Voyage d'études au profit d'élus nationaux et provinciaux, Dakar (Sénégal), octobre 2011

Le programme d'appui aux Parlements a organisé un voyage d'étude auprès de l'Assemblée nationale du Sénégal, du 16 au 23 octobre 2011. Ce voyage organisé au profit d'une délégation d'élus nationaux et provinciaux de la RDC a permis à la délégation congolaise de cerner les contours de la vie institutionnelle sénégalaise, notamment dans les domaines de la production législative, spécialement en matière d'adoption des lois de finances, du contrôle de l'action gouvernementale, des rapports entre la Cour des comptes et le Parlement, et de la décentralisation.

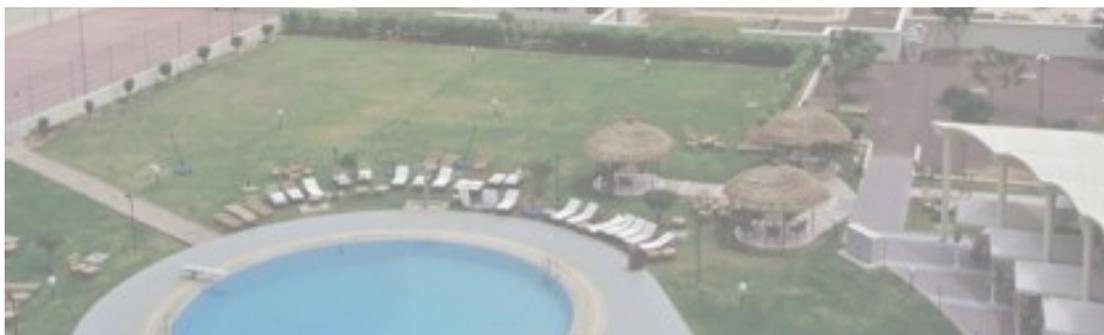
En outre, les délégués congolais ont passé en revue la dimension sénégalaise du contrôle de l'action gouvernementale à travers un nouveau mécanisme dit « évaluation des politiques publiques » qui consiste à suivre et à évaluer, sur terrain, la mise en œuvre des axes majeurs du programme de l'Etat financés aussi bien par le budget national que par les partenaires au développement, et ce, aux fins de s'assurer que les autorisations et les recommandations parlementaires sont respectées par les exécutants.

## 25e session du comité régional de coordination des négociations APE, N'Djamena (Tchad), novembre 2011

La 25e session du comité régional de coordination des négociations sur les accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne s'est tenue, du 31 octobre au 4 novembre 2011, à N'Djamena au Tchad. Il s'agissait de poursuivre, sous la houlette de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), les négociations des APE, entre l'Afrique centrale et l'Union européenne.

Outre cette dernière et la CEEAC (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale),

étaient présents les huit pays de la configuration Afrique centrale ainsi que l'union des patronats d'Afrique centrale et la plateforme des acteurs non étatiques d'Afrique centrale. Cette concertation avait pour but de préparer la prochaine réunion conjointe prévue avec la partie européenne et qui devrait se tenir à Bruxelles. L'enjeu est de parvenir à un programme régional comportant des mesures d'accompagnement qui devraient permettre à l'Afrique centrale d'atténuer le choc de l'ouverture de son marché.



## Assemblée parlementaire paritaire (APP), Lomé (TOGO), novembre 2011



Les députés européens et les députés du Groupe ACP se sont retrouvés du 21 au 23 novembre 2011 à Lomé (Togo) pour leur habituelle rencontre qui se tient dans le cadre de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. A cette occasion, ils ont débattu des conséquences du printemps arabe en Afrique sub-saharienne, de la crise alimentaire dans la corne de l'Afrique et du poids de l'endettement sur le développement des pays ACP. Ils

se sont également penchés sur les défis liés à la santé et à l'énergie, sur la situation des jeunes et sur la gouvernance démocratique au Togo.

L'Assemblée parlementaire paritaire (APP) ACP-UE rassemble des représentants élus de l'Union européenne et des pays ACP, à savoir des députés européens et des parlementaires des 79 États à avoir signé l'accord de Cotonou.

## Déploiement de la mission d'observation électorale de l'Union européenne, Kinshasa, novembre 2011

La mission d'observation électorale de l'Union européenne a procédé au déploiement de ses observateurs dans les onze provinces de la République démocratique du Congo sous la direction de Madame Mariya Nedelcheva, chef de la mission et membre du Parlement européen. Soixante-dix observateurs de court terme ont ainsi été déployés dans toutes les provinces du pays afin d'observer les élections législatives et présidentielles. Cette mission d'observation avait pour objectif de présenter une évaluation précise, détaillée et impartiale des processus électoraux conformément au cadre juridique national et régional, et aux normes et traités internationaux signés par la RDC. La mission des observateurs de court terme s'est achevée en décembre 2011 et un rapport préliminaire a été présenté à la suite du scrutin. Le rapport final de la mission d'observation électorale devrait être présenté au début de l'année 2012.



## Élections présidentielles et législatives nationales, novembre 2011



La République démocratique du Congo a tenu, à la fin du mois de novembre 2011, des élections présidentielles et législatives. Outre l'élection présidentielle, il s'agissait de renouveler les 500 représentants de la Chambre basse. A ce titre, environ 32 millions d'électeurs s'étaient précédemment enrôlés et ont pu exercer leur choix parmi un peu moins de 19.000 candidats à la députation et 11 candidats à la présidence de la République. A l'issue de ce scrutin, la cour suprême de Justice a confirmé les résultats publiés par la commission électorale nationale indépendante. Ces résultats consacrent la réélection du président sortant, M. Joseph Kabila.

Les résultats des élections législatives sont attendus pour le début de l'année 2012. Ces élections devraient être suivies des élections provinciales et sénatoriales.

## Conférence ministérielle de la Francophonie, Paris, décembre 2011

Les ministres des 56 États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et des dix-neuf pays observateurs de cette institution ont pris part, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2011, à la 27<sup>e</sup> session de l'organisation, sous la direction de Micheline Calmy-Rey, présidente de la Confédération suisse, chef du département fédéral des Affaires étrangères.

A l'issue de la conférence, la Suisse, hôte du 13<sup>e</sup> sommet de la Francophonie a transmis la présidence de la conférence ministérielle à la République démocratique du Congo, pays qui abritera le 14<sup>e</sup> sommet prévu au mois d'octobre 2012 sous le thème « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ».



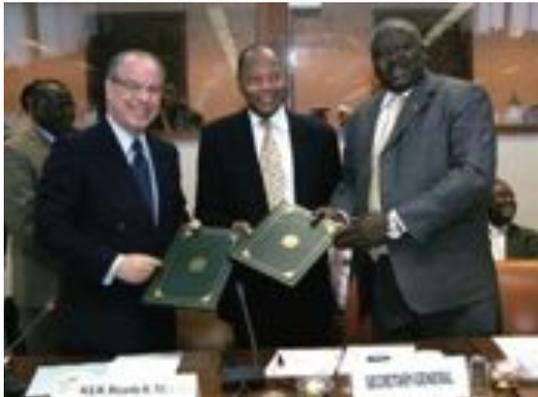
## 94e session du Conseil des ministres ACP, Bruxelles, décembre 2011

Présidée par l'Ouganda, cette session a été l'occasion pour les différents représentants des Etats participants d'échanger sur le prochain budget du Groupe ACP et de passer en revue, conjointement avec les ministres en charge du Commerce, l'évolution des négociations sur les accords de partenariat économique (APE) qui sont menées avec l'Union européenne. Deux accords importants ont également été signés, l'un avec le Fonds monétaire international, dans le cadre d'un nouveau partenariat sur le renforcement des capacités au sein des pays ACP et le second avec le Brésil, pour le renforcement de la coopération

technique et la promotion du dialogue entre les deux parties.

Mme Francesca Mosca qui a représenté la Commission européenne a pour sa part informé les délégués de l'état d'avancement des programmes indicatifs régionaux mis en œuvre dans les pays ACP.

D'autres discussions ont porté sur les échanges de produits spécifiques tels que la banane et le sucre, le financement au développement et l'avenir du Groupe ACP, ainsi que les stratégies appropriées à mettre en œuvre pour consolider l'organisation.



## COMITÉS DE PILOTAGE

### Comité de pilotage du projet d'appui à la réforme de l'ICCN (PAR ICCN), Kinshasa, mars 2011

Le projet d'appui à la réforme de l'ICCN a tenu son premier comité de pilotage de l'année, le 6 mai 2011, sous la présidence de Mme Yvonne Sansa, directeur de cabinet adjoint du ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme. Outre la revue semestrielle des activités

du projet, plusieurs questions à caractère technique ont été abordées telles que les questions budgétaires liées à la mise en œuvre du projet et à la gestion des ressources humaines du parc national des Virunga.

### Atelier de lancement du programme d'appui d'aide au commerce (AIDCOM), Kinshasa, mai 2011

Le ministre de l'Industrie et Petites et Moyennes Entreprises a procédé, en présence du vice-ministre des Finances, Joao Mbitso Ngedza et de la vice-ministre en charge du Commerce, Mme Xaverine Karomba Mitimituje, au lancement du programme d'aide au commerce financé par le 10e Fonds européen de développement. A cette occasion, le responsable de l'unité de gestion,

M. François Blaize a présenté les axes de ce programme de 16 millions d'euros qui prévoit des actions spécifiques d'appui au ministère du Commerce ainsi que des actions en faveur de la direction des douanes, de l'office congolais de contrôle, du ministère de la Justice, notamment l'édification de plusieurs tribunaux de commerce dans les provinces.

### Comité de pilotage du programme d'appui à la réhabilitation et à l'assainissement urbain de Kinshasa (PARAU), Kinshasa, juin 2011



Le comité de pilotage du projet d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa (PARAU) s'est tenu à la COFED les 15 et 28 juin 2011. Deux sessions distinctes étaient prévues : l'une portant sur le volet « eau et assainissement » et l'autre portant sur le volet « routes ». Les services de l'Ordonnateur national, la délégation de l'Union européenne à Kinshasa, l'Hôtel de ville de Kinshasa, la régie d'assainissement et des travaux publics, l'office des voiries et drainage, le bureau d'étude et d'aménagement urbain ainsi que certains partenaires de la ville ont échangé leurs points de vue sur la mise en œuvre du projet et ont formulé des recommandations à l'attention de l'unité de gestion de projet.



## Comité de pilotage du programme d'appui à l'Ordonnateur national, Kinshasa, septembre 2011

Institué par un arrêté ministériel datant du 22 août 2011, le comité de pilotage du projet d'appui à l'Ordonnateur national du FED a tenu sa 1<sup>er</sup> réunion le jeudi 8 septembre 2011 à la COFED. Outre la participation des représentants de l'Ordonnateur national du FED, de la délégation de l'Union européenne en RDC et de la COFED, un expert indépendant représentant les acteurs non éta-

tiques a également été convié à cette session. L'état d'avancement du projet d'appui à l'ON au 31 août 2011 a été présenté et les engagements financiers des projets et programmes mis en œuvre dans le cadre de la coopération RDC-UE ont été analysés. Le projet a exposé au comité les difficultés rencontrées dans son exécution. A cet égard, des recommandations ont été formulées.

## Comité de pilotage du programme d'appui au Parlement PA PAR, Kinshasa, septembre 2011

Le premier comité de pilotage du programme d'appui au Parlement dont les opérations formelles ont démarré au second trimestre, a eu lieu en septembre 2011 avec la présence remarquable du président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu, du vice-président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa et des représentants de

l'Assemblée nationale, associée à celle de l'Ordonnateur national, de la délégation de l'Union européenne et de la coordination du projet.

L'objet de ce premier comité de pilotage était d'aborder avec la coordination du programme, les conditions de démarrage du projet.



## Comité de pilotage du projet d'appui à la réforme de l'ICCN (PAR ICCN), Kinshasa, septembre 2011

Dans le cadre du projet d'appui à la réforme de l'institution en charge des aires protégées, projet financé dans le cadre du PIN 9e FED à hauteur de 4 800 000 €, la 7e session du comité de pilotage du projet a réuni, le 28 septembre 2011, des représentants de la COFED, de l'unité de gestion de projet, de l'institut congolais pour la conservation de la nature et de la délégation de l'Union européenne. Au cours de cette session, plusieurs points ont été abordés parmi lesquels la revue du rapport semestriel technique mars-août 2011 et le calendrier d'application des décisions du dernier conseil d'administration de l'ICCN au regard de la réforme en cours. Les recommandations formulées par le comité de pilotage portent sur la poursuite des démarches en vue de l'approbation



du nouvel organigramme et du statut du personnel de l'ICCN et l'accélération des activités de mise à la retraite des agents du parc national des Virunga déclarés inaptes.

## Revue annuelle nationale et comité national de pilotage du programme national de développement sanitaire, Lubumbashi, octobre 2011

La revue annuelle 2010 du secteur de la santé s'est tenue du 10 au 15 octobre 2011 sous la présidence du ministre de la Santé publique à l'Hôtel Grand Karavia de Lubumbashi.

Cette revue a permis de : i) évaluer les plans annuels et/ou actions menées dans le secteur en 2010 et au cours du premier semestre de la mise en œuvre du plan national de développement sanitaire (PNDS) ; ii) faire le point sur la décentralisation dans le secteur de la santé et la réforme du niveau intermédiaire; iii) faire l'état des lieux de la mise en œuvre de la déclaration de Paris et de l'agenda de Kinshasa dans le secteur et enfin ; iv) partager les informations stratégiques du secteur avec l'ensemble des parties prenantes, informations relatives à la réforme du financement de la

santé comme outil essentiel de la mise en œuvre du plan national de développement sanitaire.

En marge de la revue annuelle s'est tenu le premier comité national de pilotage du projet d'appui au plan national de développement financé dans le cadre du PIN 10e FED. Cette session a été présidée par le ministre de la Santé publique et a connu la participation des ministres provinciaux de la santé, des bailleurs de fonds, des partenaires de la santé et des acteurs de la société civile. Le comité a procédé à la validation des documents normatifs importants tels que le cadre de suivi/évaluation du PNDS 2011-2015, le manuel des procédures de gestion applicable aux financements du secteur de la santé et le plan national de développement des ressources humaines de la santé 2011-2015.





### **Comité de pilotage du projet d'appui aux acteurs non étatiques (ANE), Kinshasa, novembre 2011**

Le projet d'appui aux acteurs non étatiques arrive à son terme à la fin de l'année 2011. Aussi était-il important, lors du dernier comité de pilotage de ce projet, de faire un état de lieu du projet en présence de toutes les parties prenantes et de passer en revue les actions réalisées et de procéder

à une évaluation de son taux d'exécution. A cette occasion, le coordonnateur du projet a présenté au comité la liste des activités à réaliser avant de procéder à évaluation finale et de procéder à la capitalisation des acquis du projet lors d'un ultime atelier.

### **Comité de pilotage du programme d'appui à la décentralisation, Kinshasa, novembre 2011**

Le comité de pilotage du programme d'appui à la décentralisation s'est tenue le 18 novembre 2011 sous la présidence du directeur de cabinet adjoint du ministère de l'Intérieur dont la décentralisation est une des prérogatives. A cette occasion, les membres du comité ont procédé à la validation du rapport semestriel du projet et ont échangé sur le contenu du plan d'actions couvrant la période 2011-2015. Les travaux ont abouti à des décisions qui devraient faciliter la mise en œuvre du projet

dans les provinces concernées. Les discussions ont par ailleurs porté sur le calendrier de réhabilitation et de construction des bâtiments en faveur des administrations, cette activité constituant une des lignes critiques du programme. L'autre volet phare du projet est l'appui à la dynamisation et à la structuration de la gouvernance politique, administrative et économique au sein des entités décentralisées.





## GOVERNANCE

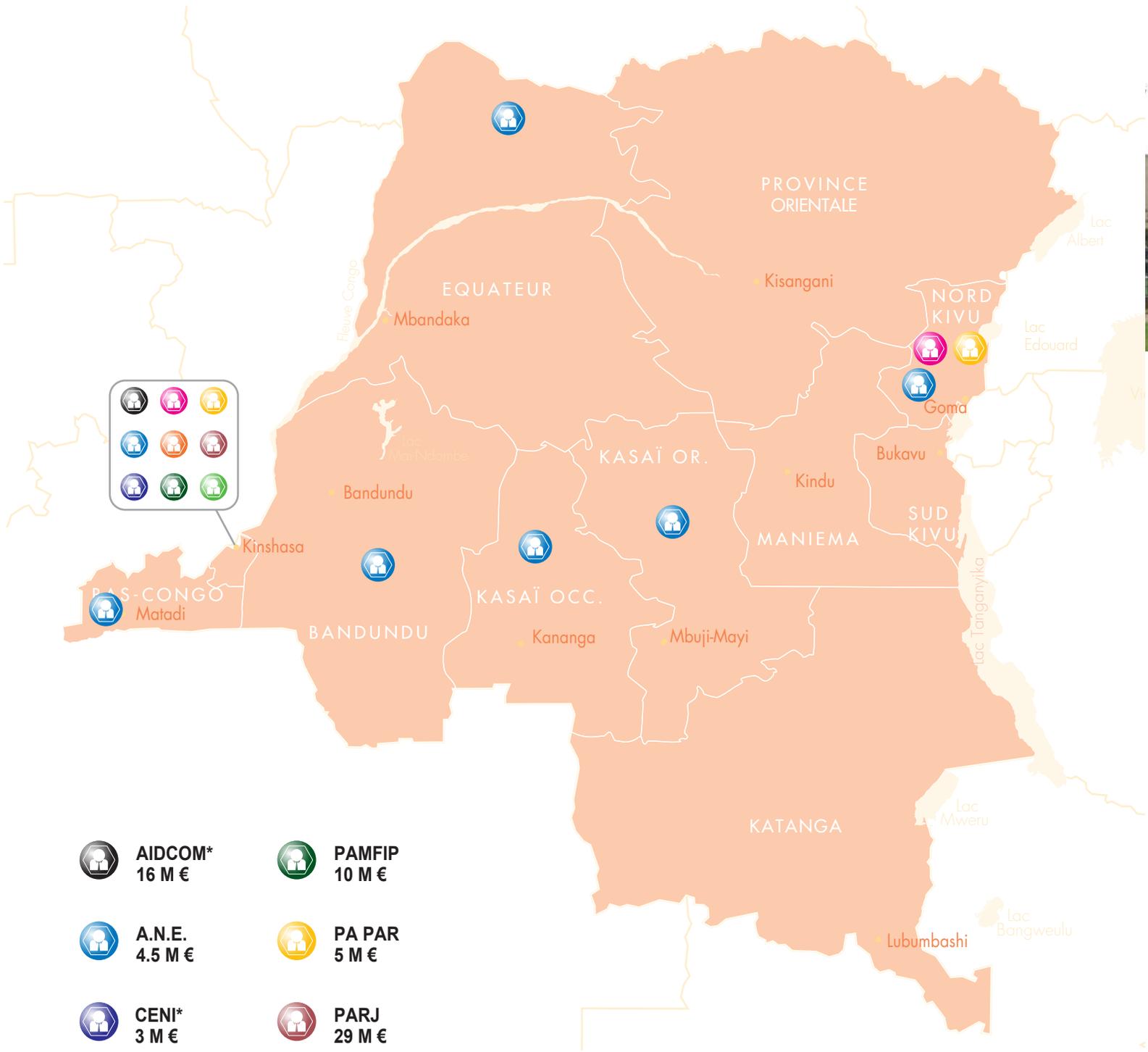
L'un des faits majeurs de l'année 2011 aura été la tenue des élections présidentielles et législatives du 28 novembre 2011 pour lesquelles l'Union européenne a apporté un appui à la faveur d'une convention de financement signée en milieu d'année. Ce deuxième exercice, à dater de l'ordonnancement constitutionnel de la 3<sup>e</sup> République, coïncide avec la mise en chantier des réformes institutionnelles en vue de l'amélioration de la gouvernance en République démocratique du Congo. Il s'agit, du point de vue structurel, d'une série d'actions de réorganisation et de renforcement des capacités au bénéfice des services, institutions et organismes publics dans la perspective d'une gouvernance politique et économique orientée vers l'atteinte des objectifs de développement et la lutte contre la pauvreté.

Le fil conducteur des programmes FED dédiés à la gouvernance demeure la convergence de vue selon laquelle les institutions bénéficiaires (Parlements, ministère de la Justice, ministère des Finances, ministère des Mines, police nationale congolaise) constituent des véritables leviers de changement dans la consolidation des acquis démocratiques et de l'État de droit.

Sur le plan politique, l'appui vise à renforcer les institutions démocratiques et le respect de l'état de droit, la participation effective de la société civile, autant que la décentralisation qui, quant à elle, ambitionne d'améliorer la participation du grand public et de rendre le processus de gouvernance accessible aux populations avec une obligation de leur rendre des comptes. L'appui à l'appareil judiciaire qui a pour objectif d'améliorer la couverture et l'accès à la justice par la construction et la réhabilitation des infrastructures judiciaires et pénitentiaires, vise également à améliorer la promotion des droits de l'homme et à participer efficacement, au processus du rétablissement de l'autorité de l'Etat et la consolidation de l'état de droit.

Sur le plan économique, la stratégie de mise en œuvre repose sur l'idée qu'un système national amélioré de gestion des ressources publiques contribue à la maximisation des recettes publiques, renforce la transparence et l'obligation de rendre compte. En outre, un tel système conditionne un meilleur environnement des affaires, ce à quoi l'Union européenne contribue au travers du programme d'aide au commerce.

D'une manière globale, l'Union européenne privilégie dans ces interventions, que ce soit en matière d'appui à la décentralisation, d'amélioration des finances publiques, d'amélioration du climat des affaires ou d'appui aux parlements, le renforcement des institutions bénéficiaires dans la perspective d'une amélioration de leur performance. Ce qui constitue un gage de réussite que ce soit en termes d'impact, de durabilité et d'appropriation de leurs acquis.



Cartographie des programmes Gouvernance

\*Présence nationale



## Le secteur de la gouvernance économique

Ce secteur bénéficie du soutien de l'Union européenne au travers d'un important programme d'appui à la gouvernance (en sigle, PAG) financé sur le PIN 9e FED et de plusieurs projets financés sur le PIN 10e FED qui sont en phase de démarrage, avec notamment le programme d'appui à la modernisation des finances publiques et le programme d'aide au commerce. Considérant que l'enjeu de la décentralisation est un des défis majeurs auxquels s'attache le

gouvernement, l'Union européenne apporte un appui au démarrage de la décentralisation, avec comme objectif d'appuyer le pilotage de la décentralisation au niveau national et de renforcer les capacités permettant aux provinces de Kinshasa et du Nord Kivu d'améliorer leur efficacité, notamment, dans la fourniture de services essentiels aux populations et la gestion des finances publiques.



### PROGRAMME D'APPUI À LA GOUVERNANCE (PAG)

Les actions du programme d'appui à la gouvernance se sont orientées dans les secteurs de la justice, des finances publiques et de la gestion des ressources naturelles, secteurs qui en constituent les axes d'intervention.

En ce qui concerne le **volet justice**, en marge de l'appui au fonctionnement du comité mixte de la justice, en sigle, CMJ, le programme a pris un relief particulier avec le début des travaux, en mars 2011, de la construction du palais de Justice destiné à servir de siège aux plus hautes juridictions de la République (conseil constitutionnel, conseil d'Etat et Cour de cassation). La réception de ces infrastructures, prévue en juin 2012, devrait faciliter la mise en place effective des nouveaux ordres de juridiction (administratifs et judiciaires) tels que prévus par la Constitution de la République démocratique du Congo.

De même, sur le plan de la restructuration et de la gestion des ressources humaines, l'audit organisationnel et l'élaboration du profil de compétences amorcés au sein du ministère de la Justice et des Droits humains, ont permis d'initier le recrutement sélectif des agents éligibles au renforcement des capacités.

Le démarrage prochain du programme d'appui à la réforme de la justice, PARJ, (Enveloppe A du PIN 10ème FED, voir ci-dessous) constitue la meilleure opportunité pour pérenniser les acquis du volet justice du PAG à travers des actions à portée plus structurante, notamment dans les domaines des infrastructures judiciaires et pénitentiaires et du rapprochement entre la justice et les justiciables en privilégiant une logique de proximité et de concertation.

#### Montant

33.000.000 €

#### Décision de financement

25/01/2007

#### Mode de gestion

Décentralisée, régie indirecte privée

#### Date limite de signature des contrats et DP

03/12/2010

#### Maître d'oeuvre

Unité de Gestion de Projets ( UGP)

#### Date limite de mise en œuvre opérationnelle

31/12/2012

#### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

#### Date limite d'exécution

31/12/2014

#### Objectif global

Contribuer à la consolidation de l'État de droit en RDC particulièrement dans le domaine des finances publiques, de la justice et des ressources naturelles.

En ce qui concerne le volet **finances publiques**, l'appui aux commissions économiques et financières de l'Assemblée nationale et du Sénat s'est poursuivi particulièrement à travers la formation des membres élus desdites commissions et de leurs assistants, et ce, dans les domaines de l'élaboration et du suivi budgétaires. En outre, grâce au financement du projet, les bureaux de ces deux commissions du Parlement national (Assemblée nationale et Sénat) ont bénéficié d'une réhabilitation et d'une extension ainsi que d'un équipement en mobiliers et en matériels informatique, ce qui a permis d'améliorer significativement leurs conditions de travail.

Par ailleurs, le programme a permis de lancer les travaux de réhabilitation et d'extension du siège de la Cour des comptes, et ce, pour un montant de 1,2 millions d'euros. Ces travaux qui ont dé-

marré en février 2011, devraient être réceptionnés en mars 2012. Le programme a également permis d'amorcer le processus de recrutement de 60 magistrats en vue du renforcement des effectifs de la Cour des comptes.

A toutes ces actions, s'ajoutent la construction du centre des impôts de Matadi et la mise à disposition à la direction générale des impôts d'un expert international chargé d'accompagner l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en République démocratique du Congo, qui entre en vigueur le 1er janvier 2012.

Quant au **volet ressources naturelles**, il compte à son actif l'amélioration de la performance des différents services du ministère des Mines (par le biais d'une dotation en moyens de déplacement (18 véhicules tout terrain et 26 motocyclettes) et en matériels de laboratoire.

## PROGRAMME D'AIDE AU COMMERCE (AIDCOM)



**Montant**  
16.000.000 €

**Maître d'ouvrage**  
Ordonnateur national

**Date signature**  
29/04/2010

**Date d'exécution**  
29/04/2017

**Mode de gestion**  
Décentralisée, régie indirecte privée

**Date limite de signature  
des contrats et DP**  
29/04/2013

**Maître d'œuvre**  
Ministère du Commerce et PME

**Date limite de mise œuvre  
opérationnelle**  
29/04/2015

**Objectif global**  
Appuyer le gouvernement de la RDC dans ses efforts pour rendre l'économie plus compétitive sur le plan du marché intérieur, régional et international et pour préparer son intégration à l'économie mondiale dans le cadre des Accords de Partenariat Economique (APE).

Rendre l'économie de la RDC plus compétitive tant sur le plan du marché national que sur celui du marché régional et international constitue l'ambition du programme d'aide au commerce.

Pour atteindre cet objectif, le projet s'appuie sur trois composantes :

1. La composante « climat des affaires » qui vise à moderniser le droit commercial et comptable de la RDC ;
2. La composante « facilitation du commerce et réforme douanière » qui a pour objectif de contribuer à une plus grande fluidité des transactions commerciales et à une amélioration de la gouvernance économique ;
3. La composante « politique commerciale » qui vise à renforcer les processus de décisions commerciales et économiques au niveau gouvernemental ;
4. La composante « appui à la qualité et au développement des exportations » qui doit aboutir à une amélioration de la compétitivité des exportations de la RDC.

Dans le cadre de la composante « climat des affaires », le programme a contribué à renforcer la sécurité juridique et judiciaire par des missions de sensibilisation qui ont débouché sur l'identification des sites devant abriter les tribunaux de commerce de Kolwezi (Katanga), Butembo (Nord Kivu), Kananga (Kasaï occidental) et Boma (Bas-



Congo). Ainsi, les travaux de construction de ces tribunaux devraient débuter au courant du premier semestre de l'année 2012.

Toujours dans le cadre de la composante « climat des affaires », et suite à l'adhésion de la RDC à l'organisation pour l'harmonisation du droit des affaires, OHADA, l'appui du programme d'aide au commerce a permis de former à l'école régionale supérieure de la magistrature au Bénin, 50 formateurs dont : 24 magistrats, 9 membres du personnel judiciaire, 11 universitaires et 6 avocats. Dans le même élan, ce volet a permis l'édition d'un ouvrage de vulgarisation des normes comptables de l'OHADA ainsi que la compilation du droit uniforme des affaires sous forme de supports digitaux.

Dans le cadre de la composante « facilitation du commerce et réforme douanière », le programme a permis de lancer la procédure d'acquisition d'un lot de fournitures informatiques au profit de la direction générale des douanes et accises, ce qui permettra des améliorations opérationnelles substantielles de la performance de cette institution clé dans les transactions commerciales.

Au travers de la composante « politique commerciale », le programme a contribué à l'organisation de deux cycles de formation en informatique, et ce, au bénéfice des agents du ministère du Commerce. Du matériel et des fournitures infor-

matiques devraient également être livrés au courant du premier trimestre de l'année 2012, de même que devraient démarrer, au cours de la même période, les travaux de réhabilitation du secrétariat général au Commerce.

A la faveur de cette même composante, les équipes de négociation commerciale de la RDC ont pu bénéficier d'un appui substantiel sous forme, d'une part, de la prise en charge des experts en vue de leur participation à une session de négociation des accords de partenariat économique (APE) qui s'est tenue au Tchad et à la 8e session ministérielle de l'OMC à Genève et d'autre part, de la mobilisation d'une expertise court terme dans les domaines des statistiques en vue d'optimiser l'apport des experts dans le cadre de ces mêmes négociations commerciales.

La dernière composante du programme, à savoir celle relative à l'« appui à la qualité et au développement de l'exportation » prévoit une action portant sur le développement des filières d'exportation du café et du cacao mise en œuvre par le centre des entreprises (CDE) ACP-UE dans le cadre d'une convention de contribution. Par ailleurs, un appui spécifique à l'office congolais de contrôle permettra l'acquisition d'outils modernes (laboratoires agro-alimentaires) pour l'intégration des laboratoires de contrôle de la RDC dans un système international de certification.



## PROGRAMME D'APPUI À LA MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES (PAMFIP)



**Montant**  
10.000.000 €

**Maître d'ouvrage**  
Ordonnateur national

**Date signature**  
20/05/2010

**Date d'exécution**  
20/05/2017

**Mode de gestion**  
Décentralisée, régie directe

**Date limite de signature des contrats et DP**  
20/05/2013

**Maître d'œuvre**  
Ministère des Finances

**Date limite de mise œuvre opérationnelle**  
20/05/2015

**Objectif global**  
Appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de son plan d'action de réforme des finances publiques et de contribuer ainsi à améliorer la gouvernance de la RDC.

La volonté du gouvernement d'améliorer la gestion des finances publiques s'est traduite par l'adoption d'un ensemble de mesures qui ont largement contribué à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE (pays pauvres très endettés). C'est dans ce contexte qu'a été adopté un plan stratégique de réforme des finances publiques qui bénéficie, dans le cadre de sa mise en œuvre, de l'appui de l'Union européenne par l'entremise du programme d'appui à la modernisation des finances publiques.

Au cours de l'année sous revue, les parties concernées, à savoir le ministère des Finances, les services de l'Ordonnateur national du FED et la délégation de l'Union européenne se sont attelés aux tâches qui ont permis de matérialiser l'installation de la cellule de gestion du programme et de mobiliser l'assistance technique, ce qui ouvre la voie au démarrage effectif des activités prévues.

Au-delà de cette phase de démarrage, il est attendu du programme qu'il mette en œuvre des actions ciblées sur l'élaboration, au niveau des ministères techniques, d'un cadre des dépenses à moyen terme (CDMT), la modernisation de la comptabilité publique et l'appui à la sécurisation des recettes administratives et domaniales.

Il est également prévu l'accompagnement des ministères à travers des appuis substantiels aux différentes directions des études et planification, et ce, après avoir procédé à un diagnostic et à une identification de leurs besoins. Cet accompagnement inclut l'informatisation des directions concernées dans la perspective de leur permettre de piloter efficacement l'élaboration des CDMT sectoriels. Il faut souligner qu'à partir de 2012, l'élaboration des CDMT constituera sans aucun doute un des piliers du programme. Quant à la direction de programmation et de suivi budgétaires (DPSB), instance de coordination de la réforme des finances publiques, elle sera dotée avec l'appui du programme, en ressources indispensables (ordinateurs, logiciels, formations, etc.).

Concernant la composante « modernisation de la comptabilité de l'Etat », il est prévu un appui substantiel à l'élaboration du règlement général de la comptabilité publique et du nouveau statut des comptables publics. En parallèle, le pro-





gramme prévoit la réalisation d'un audit, à la fois du système comptable de l'Etat congolais et celui du réseau des comptables publics.

Quant à l'appui à la sécurisation des recettes administratives et domaniales, il consistera, après audit de l'état actuel des recettes administratives et celui de la production des imprimés de valeur,

en la formation des comptables et des agents en charge de la gestion des imprimés de valeur, ainsi que la mise à niveau des bâtiments en vue de sécuriser les stocks. De même il est prévu une dotation en équipements informatiques destinés à améliorer la gestion de ces imprimés.



## PROJET D'APPUI AU DÉMARRAGE DE LA DÉCENTRALISATION EN RDC (PA2D)

Initiée dès 2006, la décentralisation en République démocratique du Congo est un processus général de refondation de l'État à la suite de la période d'instabilité qu'a connue le pays. Cette réforme majeure est menée concomitamment avec la restauration et la consolidation de l'autorité de l'État. Elle procède de la recherche d'un nouvel équilibre et d'un consensus national qui prévoit un partage équitable des ressources, dans un souci de préservation de l'intégrité du pays.

Ce processus est appuyé par la plupart des partenaires traditionnels de la République démocratique du Congo qui ont convenu, avec l'État congolais, de la répartition des ressources liées aux différentes interventions des bailleurs sur l'ensemble du territoire, et ce, conformément à la déclaration de Paris et à l'agenda d'Accra sur l'efficacité de l'aide.

C'est dans ce cadre que l'Union européenne finance, à hauteur de 15 millions d'euros, le programme d'appui au démarrage de la décentralisation. L'objectif général du programme est de soutenir la mise en œuvre de la décentralisation en RDC tout en rendant le processus de décentralisation plus opérationnel et mieux partagé.

La mobilisation de l'assistance technique et l'élaboration du plan d'action 2011-2015 vont contribuer, dans les prochains mois, à l'accélération du processus de décentralisation, notamment sur le plan des infrastructures.

Le premier comité de pilotage, tenu en novembre 2011, a validé le plan d'action 2011-2015 du programme qui comprend notamment la stratégie de mise en œuvre, le chronogramme de déploiement du volet de construction des sièges des

### Montant

15.000.000 €

### Date signature

20/05/2010

### Mode de gestion

Décentralisée, régie indirecte privée

### Date limite de signature des contrats et DP

20/05/2013

### Maître d'œuvre

Ministère de l'Intérieur

### Date limite de mise œuvre opérationnelle

20/05/2015

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date d'exécution

20/05/2017

### Objectif global

Soutenir le démarrage de la mise en œuvre de la Décentralisation en RDC.

institutions provinciales et de certaines centrales. A cet égard, les dossiers d'appel d'offres relatifs aux études et contrôle des travaux ont été élaborés et permettront, une fois que les procédures d'attribution des marchés auront abouties, d'entamer les travaux de constructions des sièges des institutions bénéficiaires du PA2D.

## Le secteur de la gouvernance politique

Les interventions de l'Union européenne dans ce secteur concerne essentiellement la justice et la police national congolaise. Il est également prévu un appui aux parlements ainsi qu'une action de renforcement des capacités des acteurs non étatiques. L'ensemble de ces interventions

devraient contribuer à renforcer la sécurité des biens et des personnes et à renforcer l'instauration de la démocratie avec un accent particulier sur le respect des droits humains et le dialogue avec la société civile.

### PROJET D'APPUI AUX ACTEURS NON ÉTATIQUES (ANE)



**Montant**  
4.500.000 €

**Date signature**  
31/08/2006

**Mode de gestion**  
Décentralisée, régie indirecte privée

**Date limite de signature des contrats  
et DP**  
29/06/2009

**Maître d'oeuvre**  
COFED

**Date limite de mise en œuvre  
opérationnelle**  
31/12/2011

**Maître d'ouvrage**  
Ordonnateur national

**Date limite d'exécution**  
31/12/2013

**Objectif global**  
Contribuer à l'implication croissante des ANE dans la définition des politiques nationales ainsi que dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de l'aide communautaire

Au cours de l'année 2011, le projet d'appui aux acteurs non étatiques s'est poursuivi par le biais de quelques activités d'appui et d'accompagnement des acteurs non étatiques qui ont porté en l'occurrence sur :

- L'appui aux réseaux pour le renforcement du dialogue entre les ANE, le gouvernement et les bailleurs des fonds et le renforcement des espaces d'échanges à travers un atelier d'information dédié au partenariat public-privé dans trois filières agricoles prioritaires (maïs, manioc, riz), au bénéfice de 53 organisations non étatiques sous l'égide de la fédération des entreprises du Congo (FEC) et de plusieurs ministères (Agriculture, Développement rural et Économie).
- L'appui aux ANE pour l'amélioration de l'environnement juridique au moyen du financement d'actions visant l'appui et le plaidoyer pour la participation des associations et la prise en compte de leurs préoccupations dans l'examen des édits provinciaux et de la réforme de la loi sur les ASBL.
- L'appui-conseil, la formation et l'accompagnement des bénéficiaires ; en plus de 42 sessions de formation assurées par le projet sur les diverses thématiques intéressant la société civile (gestion du cycle de projet, plaidoyer et lobbying, gestion axée sur le résultat, etc.), les organisations de la société civile ont été pourvues en équipements de bureau, matériels informatiques et frais d'installation.
- La création de dix (10) sites Internet au profit de 10 organisations d'ANE réparties sur l'ensemble des zones d'intervention du projet ainsi que la formation des bénéficiaires en vue de leur gestion.



En ce qui concerne les édits provinciaux, deux (2) ateliers de plaidoyer ont été organisés, respectivement à Mbandaka et à Bandundu ville. A Kinshasa, deux ateliers financés par le projet ont permis d'apporter la touche finale à la proposition d'avant-projet de loi sur la société civile en RDC, après échanges avec 41 organisations de la société civile sur le texte harmonisé de cet avant-projet de loi. A cela, il convient d'ajouter une rencontre de dialogue social « société civile-autorités publiques », qui a rassemblé plus de 30 organisations de la société civile, en présence du ministre des Affaires sociales et du ministre de la Justice et des Droits humains.

De manière générale, alors que le projet entre en phase de clôture, les acquis du programme s'articulent notamment autour de l'amélioration de la gouvernance interne des structures de la société civile et de la maîtrise du montage des projets. Bien plus, la mise en place des groupes thématiques institués par le projet ANE a permis de renforcer le travail en synergie avec les différents ministères.

En outre, le guichet d'appui-conseil, comme moyen d'accompagnement des ANE, est devenu une approche intégrante de la plupart des structures et, de manière substantielle, l'octroi de subventions, accompagnées d'un diagnostic institutionnel et organisationnel, a amélioré la performance des structures.

Dans le même ordre d'idées, consécutivement au projet ANE, plusieurs organisations ont vu leur visibilité et leur notoriété augmenter par :

- L'organisation de rencontres d'information et de sensibilisation ;
- La présence et le fonctionnement du guichet d'appui conseil ;
- La médiatisation des activités ;
- La création de sites Internet dédiés.

En somme, le projet a apporté un appui à la réforme structurelle et organisationnelle des acteurs non étatiques, ce qui a permis à plusieurs d'entre eux, d'accéder aux financements de l'Union européenne.

## PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE LA JUSTICE (PARJ)



**Montant**  
29.000.000 €

**Date de signature**  
29/04/2010

**Mode de gestion**  
Décentralisée, régie indirecte privée

**Date limite de signature des contrats  
et DP**  
28/04/2013

**Maître d'œuvre**  
Ministère de la Justice

**Date limite de mise œuvre  
opérationnelle**  
28/04/2015

**Maître d'ouvrage**  
Ordonnateur national

**Date d'exécution**  
28/04/2017

**Objectif global**  
Contribuer à la réforme de la Justice en améliorant la gouvernance de l'appareil judiciaire.

Le démarrage, en septembre 2011, du programme d'appui à la réforme de la justice marque un pas important vers la concrétisation de la réforme dans le secteur, notamment en mettant un accent sur l'amélioration de l'offre et de la demande de justice en République démocratique du Congo.

L'affectation au sein du ministère de la Justice et des Droits humains d'une équipe de neuf (9) experts long terme couvrant des domaines de compétences liés à l'amélioration du fonctionnement de l'appareil judiciaire répond au souci majeur d'appropriation et de transfert de compétence au pouvoir judiciaire. En effet, dans la continuité des précédents projets relevant du PIN 9e FED, le programme d'appui à la réforme de la justice met davantage l'accent sur les thématiques liées à l'accès à la justice, surtout au bénéfice des personnes vulnérables, à la lutte contre l'impunité, en l'occurrence l'appui à l'assistance judiciaire gratuite, à la promotion des droits humains en vue de l'amélioration de l'offre de la justice à travers une couverture judiciaire et pénitentiaire appropriée, et ce, dans les zones d'intervention du programme.

C'est dans cette perspective qu'il est envisagé, dans la phase croisière du programme, après étude de faisabilité, la construction et/ou la réhabilitation dans les provinces du Kasai-Occidental et du Bas-Congo des infrastructures ci-après : (voir tableau ci-dessous).

L'une des particularités du programme d'appui à la réforme de la justice demeure l'implication de l'ensemble des acteurs du secteur, particulièrement la société civile, dans sa mise en œuvre. L'appui prévu dans ce sens permettra à la société civile d'assurer le monitoring de l'appareil judiciaire, d'organiser, le plus fréquemment possible, des forums citoyens sur le thème de la justice et de réaliser des sondages de satisfaction des justiciables.

Provinces	Villes/agglomérations	Nature des travaux
Kasai-Occidental	Tshimbulu	Construction du Tribunal de grande instance
Kasai-Occidental	Kananga	Réhabilitation du Tribunal de grande instance
Kasai-Occidental	Tshikapa	Réhabilitation du Tribunal de grande instance
Kasai-Occidental	Ilebo	Réhabilitation du Tribunal de grande instance
Kasai-Occidental	Luebo, Demba, Dekese, Mweka, Dimbelenge, Dibaya, Luiza, Kazumba, Kamonia	Construction et équipement de (9) Tribunaux de Paix
Kasai-Occidental	Kananga, Luebo, Tshikapa	Réhabilitation de prisons
Bas-Congo	Mbanza-Ngungu, Matadi et Boma	Réhabilitation de prisons



## PROJET D'APPUI AUX PARLEMENTS (PA PAR)

L'objectif global du programme d'appui au Parlement est de contribuer à la consolidation de la démocratie en République démocratique du Congo, en renforçant spécifiquement les institutions parlementaires du Nord-Kivu et de Kinshasa dans leurs capacités à remplir leurs fonctions dans le cadre de la reconstruction de l'Etat. Avec la mobilisation de l'expertise intervenue au premier trimestre 2011, l'unité de gestion a initié un processus participatif de planification associant les quatre institutions bénéficiaires du programme, en l'occurrence : l'Assemblée nationale, le Sénat, l'Assemblée provinciale de Kinshasa et l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu.

En plus de l'assistance technique affectée pour l'essentiel à l'Assemblée provinciale du Nord Kivu sous la forme d'un expert en droit constitutionnel congolais, deux grandes interventions du projet ont, du point de vue de leur pertinence et opportunité, été fort appréciées des bénéficiaires, à savoir : l'évaluation de législation et le voyage d'études au Sénégal.



**Montant**  
5.000.000 €

**Date de signature**  
20/05/2010

**Mode de gestion**  
Décentralisée, régie indirecte privée

**Date limite de signature des contrats et DP**  
19/05/2013

**Maître d'œuvre**  
Parlement

**Date limite de mise œuvre opérationnelle**  
19/05/2014

**Maître d'ouvrage**  
Ordonnateur national

**Date d'exécution**  
19/05/2016

**Objectif global**  
Contribuer à consolidation de la démocratie en RDC.

### L'évaluation de la législation

Le début du projet coïncide avec la fin de la première législature. De ce fait, l'évaluation de son déroulement s'est avérée pertinente pour disposer d'un état des lieux adéquat avec comme finalité l'ajustement du cadre d'intervention et le recadrage, le cas échéant, des objectifs du programme en vue d'un accompagnement efficace de la prochaine législature. Cet exercice mené par les élus et les services administratifs, premiers acteurs de la vie parlementaire, a porté sur chaque assemblée parlementaire afin de prendre en compte les spécificités de chacune de ces institutions. Il en est ressorti un diagnostic pertinent et des recommandations tenant compte des forces et faiblesses ainsi mises en relief.

## Le voyage d'études au Sénégal

Le voyage d'études au Sénégal, organisé du 16 au 23 octobre 2011, a, quant à lui, permis aux élus d'apprécier l'expérience sénégalaise dont le système parlementaire fonctionne sans perturbation majeure depuis le milieu de l'époque coloniale. En outre, le Parlement sénégalais jouit d'une bonne réputation, notamment par sa capacité de conduire avec efficacité les procédures législatives et le contrôle de l'action gouvernementale. Ainsi, ce voyage a été l'occasion pour la délégation d'élus congolais de procéder à une analyse comparée des pratiques en matière d'organisation du travail parlementaire, notamment en ce qui

concerne le contrôle de l'action gouvernementale. Cela pourrait conduire à une révision des règlements intérieurs du Parlement national et des Assemblées provinciales lors des prochaines législatures. Enfin, il est utile de mentionner que le comité de pilotage qui s'est tenu en septembre 2011 a mis en évidence les attentes des institutions bénéficiaires, notamment en matière de renforcement du parc informatique, de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et de renforcement des capacités des élus et des administrations parlementaires.

### PROJET DE SOUTIEN À LA RÉFORME DE LA POLICE NATIONALE CONGOLAISE (PARP)



**Montant**  
11.000.000 €

**Maître d'ouvrage**  
Ordonnateur national

**Date signature**  
12/08/2010

**Date limite d'exécution**  
11/08/2017

**Mode de gestion**  
Décentralisée, régie indirecte privée

**Date limite de signature des contrats et DP**  
11/08/2013

**Maître d'oeuvre**  
Ministère de l'Intérieur

**Date limite de mise en œuvre opérationnelle**  
11/08/2015

#### Objectif global

Renforcer la coordination entre les acteurs principaux de la réforme de la police, la continuation et la clôture des activités de la création et de la mise en place d'un outil de gestion des données relatives aux ressources humaines, la réorganisation du domaine de la gestion budgétaire et financière, de la gestion immobilière, ainsi que l'amélioration d'infrastructures de formation.

En cohérence avec les interventions du programme de soutien à la police nationale congolaise (PNC) mis en œuvre dans le cadre du PIN 9e FED, le programme d'appui à la réforme de la police s'inscrit dans une logique de complémentarité avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le processus de la réforme de la police nationale en République démocratique du Congo. Le programme s'appuiera sur les acquis de la mission européenne EUSEC en ce qui concerne le volet « recensement » et sur les actions menées par la coopération britannique en appui aux directions centrales de la PNC qui ne sont pas concernées par le présent programme.

L'objectif du programme s'inscrit dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité qui, selon l'exposé des motifs de la loi organique n°11/013 du 11 août 2011 portant organisation et fonctionnement de la police nationale congolaise, a pour





objectif de doter la RDC d'une police efficace, civile, républicaine, apolitique et professionnelle susceptible de fonctionner véritablement au-delà de toutes conjonctures politiques.

Il est attendu du programme une amélioration qualitative du fonctionnement de la direction du Budget et des Finances de la PNC, à travers la mise en place d'un système de gestion moderne, informatisé et adapté au contexte et dimension de la nouvelle police et d'un système de gestion budgétaire moderne fiabilisant la chaîne des dépenses et la gestion des recettes générées par les services de la police. D'autres actions d'appui sont prévues notamment celles orientées vers les services de gestion et d'entretien des infrastructures de la PNC en vue de permettre une meilleure identification des besoins en infrastructures immobilières, de renforcer les capacités de ces services dans la gestion des patrimoines immobiliers.

D'autres activités sont envisagées, à savoir :

1. La prise en charge du fonctionnement des structures de suivi et de coordination de la réforme ;
2. La réalisation d'opérations de communication dans la ville de Kinshasa, à l'attention de la population et des policiers, dans la perspective du lancement de la remise des cartes professionnelles aux membres de la PNC ;
3. La fourniture de matériels informatiques et bureautiques, de mobiliers et d'équipements de bureau et une contribution au fonctionnement de la direction du Budget et des Finances de la PNC dans le cadre sa réorganisation ;
4. La prise en charge des missions diligentées dans le cadre de l'identification du patrimoine immobilier de la PNC.



## PROJET D'APPUI À L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED

Le projet d'appui à l'Ordonnateur national assure conjointement avec le gouvernement de la RDC, le fonctionnement et l'équipement de la COFED, cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED. Cette structure technique permet à l'Ordonnateur national de jouer pleinement le rôle qui lui est attribué dans le cadre de l'accord de Cotonou.

Les actions du projet, au cours de la période sous revue, portent sur les axes d'intervention suivants :

1. La formation du personnel de la COFED et de ses partenaires (ministères techniques, institutions publiques, acteurs non étatiques) sur des thèmes en relation avec :
  - Les procédures contractuelles et financières du 10e FED ;
  - Les modalités de mise en œuvre de la coopération RDC-UE ;
  - Les procédures d'organisation comptable et financière appliquées à la gestion informatisée des projets ;
  - La gestion du cycle de projets et le cadre logique ;
  - Le plan comptable OHADA ;
  - La gestion des ressources humaines et l'évaluation de la performance.
2. L'adaptation et l'amélioration des procédures de la COFED à son contexte actuel. Dans ce

**Montant**  
5.500.000 €

**Maître d'ouvrage**  
Ordonnateur national

**Date signature**  
01/11/2010

**Date limite  
d'exécution**  
31/10/2016

**Mode de gestion**  
Décentralisée, régie directe

**Date limite de signature des contrats  
et DP**  
31/10/2013

**Maître d'oeuvre**  
COFED

**Date limite de mise en œuvre  
opérationnelle**  
31/10/2014

**Objectif global**  
Améliorer l'efficacité des services techniques de l'ON, en l'occurrence, la COFED, de manière à renforcer qualitativement la coopération communautaire en RDC.

cadre, une mission court-terme a permis de finaliser un manuel des procédures qui tient compte du volume de travail auquel fait face la COFED et de son cadre organisationnel actuel.

3. La mise en place des mécanismes garantissant un renforcement de l'implication des ministères techniques dans la mise en œuvre des programmes et projets FED. Il s'agit de formuler des propositions pour que l'ensemble des acteurs concernés par la mise en œuvre du FED assument avec une efficacité et une efficience renforcées les responsabilités et le rôle tels que le prévoient les procédures FED, notamment l'accord de Cotonou

La première réunion du comité de pilotage du projet s'est tenue en septembre 2011. Au cours

de celle-ci, l'état d'avancement, ainsi que la situation des engagements financiers des projets et programmes mis en œuvre dans le cadre de la coopération RDC-UE ont été présentés et analysés. Les difficultés rencontrées ont également fait l'objet d'un exposé et à partir de là, quelques recommandations ont été formulées. Ainsi, il a été proposé d'élaborer une stratégie visant à l'institutionnalisation des capacités des nouveaux partenaires, de procéder à la révision de la convention de financement afin de tenir compte de la reconfiguration de l'assistance technique et d'adopter des dispositions visant une meilleure prise en compte des questions transversales (genre, changements climatiques, violences sexuelles).

## LA FACILITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE (TCF)



**Montant**  
5.000.000 €

**Maître d'ouvrage**  
Ordonnateur national

**Date signature**  
29/04/2010

**Date limite d'exécution**  
28/04/2015

**Mode de gestion**  
Décentralisée, régie directe

**Date limite de signature des contrats et DP**  
28/04/2013

**Maître d'oeuvre**  
COFED

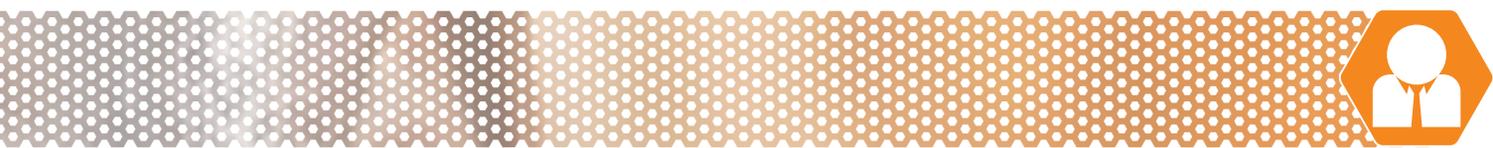
**Date limite de mise en œuvre opérationnelle**  
28/04/2015

**Objectif global**  
Contribuer efficacement à l'exécution de la stratégie de développement du gouvernement par le biais de programmes de développement pertinents financés par le Fonds européen de développement (FED) ainsi qu'une meilleure maîtrise des questions de développement par les acteurs en RDC.

La Facilité de coopération technique est un instrument qui permet de garantir à l'Ordonnateur national les moyens nécessaires pour assurer une participation accrue des représentants de la République démocratique du Congo - acteurs étatiques ou non étatiques - aux diverses réunions internationales, au cours desquelles sont débattues les problèmes liés à l'aide au développement sous ses diverses formes. Ces différents acteurs sont également conviés à des séances de formation en rapport avec la mise en œuvre des ressources du FED en RDC. En outre, quelques initiatives de ces partenaires institutionnels et acteurs non étatiques, sous forme de séminaires ou séances de travail portant sur des thématiques liées à la problématique du développement, sont soutenues par le projet.

La troisième convention de financement relative à cette facilité met à la disposition de la RDC une enveloppe de 5 millions d'euros.

Au cours de l'année 2011, cette Facilité a permis d'apporter un appui financier à l'organisation par le ministère du Commerce de multiples réunions relatives aux accords de partenariat économiques (APE). Cette Facilité a également été sollicitée en vue d'apporter un soutien à la formation des agents des ministères et autres partenaires, notamment, sur le plan comptable OHADA, la gestion de projets et le cadre logique. En outre, quelques actions culturelles ont également été appuyées dans le cadre de cette Facilité.







# INFRASTRUCTURES

Le réseau routier de la République démocratique du Congo est émaillé de 153.209 km de routes réparties comme suit :

- 58.509 km de routes d'intérêt général, à charge du ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction (MITPR) et placées sous la gestion de l'office des routes « OR », dont environ 3.000 km revêtues. Il comprend les ouvrages de franchissement qui sont constitués de 3.500 ponts de portée de 4 à 750 mètres, pour une longueur totale de 68.000 mètres et de 175 bacs (à moteur, à trille et à pirogues) ;
- 7.400 km de voiries urbaines sous la gestion de l'office des voiries et drainage « OVD » ;
- 87.300 km de routes d'intérêt local ou de desserte agricole à charge du ministère du Développement rural, sous gestion de la direction des voies de desserte agricole « DVDA ».

Le MITPR a également défini un réseau prioritaire de 23.140 km, qui comprend lui-même un réseau ultra-prioritaire de 15.836 km à rouvrir d'urgence pour contribuer à la réunification et à la relance économique du pays.

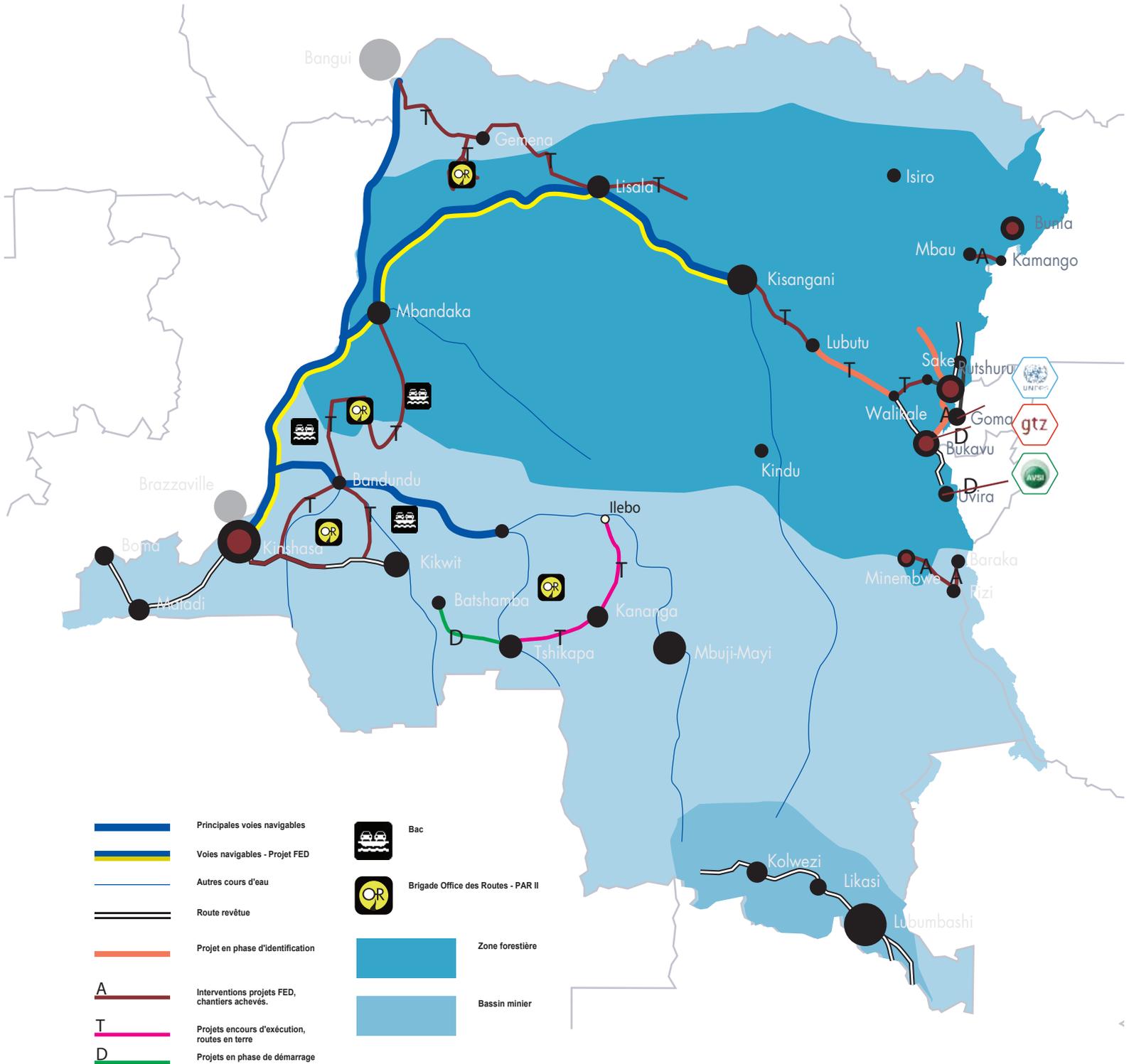
En ce qui concerne le secteur fluvial, les enjeux sont aussi importants. En effet, ce réseau permet un accès étendu vers l'intérieur du pays, avec un coût d'exploitation moindre par rapport au transport par voie aérienne, par route ou par voie ferrée.

Cependant, le réseau fluvial au Congo fait face à des difficultés majeures qui limitent sa capacité à développer une exploitation commerciale efficiente du fait de l'absence de routes, des carences des chantiers navals et du manque de navires appropriés.

Dans le cadre du PIN 9e FED et du PIN 10e FED, l'appui de l'Union européenne dans le domaine des infrastructures s'articule autour des priorités suivantes :

- la réhabilitation, le bitumage et l'entretien des grands axes structurants de la RDC en particulier la route nationale n°1 (RN 1), les voiries urbaines à Goma et à Kinshasa ;
  - l'assainissement urbain de Kinshasa ;
  - la construction d'édifices publics (écoles et hôpitaux à Minembwe) ;
  - l'énergie (microcentrale de Mutwanga) ;
- le renforcement des capacités et l'appui institutionnel, notamment en faveur de l'office des routes.

Dans le cadre de programmes régionaux, l'Union européenne finance également des infrastructures qui contribuent à la relance de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL).





## PROJET D'ENTRETIEN ET DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES EN RDC ET D'AMÉLIORATION DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN À KINSHASA (PARAU)

Une convention de financement signée entre l'Union européenne et la RDC alloue un montant de 100 millions d'euros au programme d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières en République démocratique du Congo et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa (PARAU). Ce programme consacre la poursuite des activités des projets PAR II (programme d'appui à la réhabilitation) et PAUK (programme d'appui à l'assainissement urbain de Kinshasa) mis en œuvre dans le cadre du PIN 9e FED et dont les activités sont arrivées à terme le 31 décembre 2010.

En termes de réseau routier, le programme actuel reprend la totalité du réseau du PAR II tout en ajoutant trois tronçons routiers supplémentaires d'une longueur de 562 km, ce qui porte la longueur du réseau routier total couvert par le projet à 2.836 km. Le programme assure la réhabilitation de ce réseau routier ainsi que la consolidation des travaux restés au stade d'ouverture, tout en prenant en charge l'entretien de l'ensemble du réseau. Dans ce contexte, il est prévu de procéder progressivement au remplacement des bacs vétustes, au renouvellement de plusieurs ponts, et ce, de manière à consolider l'état du réseau.



### Montant

100.000.000 €

### Date de signature

16/06/2010

### Mode de gestion

Décentralisée, régie directe

### Date limite de signature des contrats et DP

15/06/2013

### Maître d'oeuvre

CGP/PARAU

### Date limite de mise en œuvre opérationnelle

15/06/2014

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date limite d'exécution

15/06/2016

### Objectif global

Lutter contre la pauvreté d'une partie des populations congolaises en contribuant, d'une part, à améliorer les conditions de vie et de santé des populations vulnérables des quartiers de la ville de Kinshasa et, d'autre part, au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures de transport pour garantir l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs, nécessaires à la relance socio-économique et la réintégration du pays.

## Travaux du volet routes et voiries

### Routes revêtues et en terre

#### *Interventions des brigades de l'office des routes*

Malgré les difficultés d'approvisionnement en intrants, la brigade de Mongata a poursuivi la réhabilitation du tronçon de la route nationale n°17 (RN17) compris entre Mongata et Masambio. Des solutions alternatives ont été envisagées en cours d'année afin d'assurer un avancement plus rapide des travaux sur cet axe, notamment par l'ouverture de nouveaux exutoires et par l'amélioration de la tenue de la route dans les sections anciennement rechargées.

Sur la route entre la sortie de Nioki et la rivière Olongolule, soit sur une section d'environ 208 km, la brigade de Bandundu a procédé à l'élargissement de la piste existante, portant sa largeur de 3 à 6 mètres. Plusieurs ponts en bois ont été réhabilités afin de les mettre au gabarit de la route et des travaux d'assainissement ont été effectués dans les zones de digues. Le chantier s'est également déporté sur N'selenge et s'est attelé à rendre carrossables les 80 kilomètres qui séparent cette localité de Ntumbe. Les rivières ont été dotées de passages et ponts en bois afin de rétablir le trafic entre Nioki et N'selenge.

Aux abords de Mbandaka, les travaux ont consisté en la consolidation des zones de digues et au rechargement des sections routières sur le tronçon Weti – Mbala, ainsi que vers Isongo Bolia. D'importants efforts ont également été fournis pour assainir les zones marécageuses par la création de nombreuses saignées manuelles. Un nouvel atelier a pris en charge l'ouverture de la piste Butela – Bokatola. Cet atelier a, en outre, été renforcé par la livraison d'un nouveau chargeur et d'un bulldozer.



Sur l'axe Kananga – Tshikapa, en plus des opérations habituelles de rechargement, les travaux ont eu pour objectif la consolidation de l'existant ainsi que le réaménagement des accès du pont Kaluebo. De nombreuses pistes ont également été ouvertes entre Kananga et Ilebo, jusqu'à la cité de Mweka, assurant par ailleurs l'aménagement de plusieurs déviations. Ce qui a eu pour effet de fluidifier le trafic sur la première section de la route.

L'ouverture des pistes se poursuit sur le tronçon Lisala-Bumba-Bunduki, avec notamment la purge de bourbiers, le rechargement en latérite et les travaux de rehaussement de la digue de Loyeka. Des interventions de même nature ont également eu lieu entre Lisala et Budinga et sur le tronçon Lisala – Liboko avec la remise en condition de cinq ponts sur la digue de Bobito. En outre, les travaux d'ouverture de pistes entre Businga et Karawa ont débuté.





### Exploitation des bacs

Pendant la période sous revue, plusieurs interventions ont été nécessaires pour assurer le fonctionnement des bacs de Bandundu et d'Isaka/Nioki. Le fonctionnement des bacs de Mondaie, Lac Mayindombe et Bagata est également pris en

charge par le programme. Toutes ces interventions entrent dans la logique de la continuité des itinéraires intégrés dans le programme, soit le trajet Mongata - Bandundu - Isaka - Nioki - N'selenge - Isongo Bolia - Butela - Penda - Mbandaka.

### Volet assainissement urbain et eau potable

En ce qui concerne l'assainissement urbain, le projet étend ses activités au-delà des trois communes initialement couvertes par le PAUK (Barumbu, Kinshasa, Gombe) à six communes supplémentaires (Lingwala, Kintambo, Bandalungwa, Ngiri-ngiri, Kasa-vubu et Kalamu) permettant ainsi d'améliorer les conditions de salubrité d'une population d'environ 1,5 millions d'habitants sur l'ensemble des neuf communes concernées. L'assainissement urbain se fonde sur deux activités principales qui sont la remise en état et l'entretien d'une partie du réseau pluvial, d'une part et le traitement des déchets solides, consistant dans la création de stations intermédiaires de stockage des produits de la collecte primaire, leur évacuation vers le centre d'enfouissement technique (CET) de Mpsa et la gestion du CET, d'autre part.

Afin d'améliorer de façon sensible l'écoulement des eaux dans les zones du bassin versant de la Bitshakutshaku et de la Gombe, deux activités ont été engagées à savoir, la construction d'un collecteur le long de l'avenue Kabambare et l'aménagement de la rivière Gombe.

La collecte des déchets solides s'appuie sur l'exploitation de 80 stations de transferts dont 20 déjà en service grâce au PAUK et 60 à construire dans le cadre du nouveau programme ainsi que sur l'évacuation de ces déchets et leur enfouissement au niveau du CET de Mpsa. A cet effet, le programme a acquis, en cours d'année, 25 camions multi bennes, ainsi qu'un bouteur, et ce, en vue de renforcer le parc matériel actuel.

La composante eau potable vise la réalisation de 14 forages et 13 sources d'eau dans les zones périurbaines des bassins versants précités, zones qui sont inaccessibles par le réseau de distribution d'eau courante de la REGIDESO. Cette intervention devrait améliorer l'accès à l'eau potable pour environ 200.000 personnes. Des études ont démontré que, suite à l'installation de bornes fontaines, le temps d'approvisionnement en eau potable était en moyenne divisé par 5.

Pour 2011, le programme a prévu la construction de plus de 5.000 mètres de caniveaux dans les 9 communes d'intervention dont les travaux ont, pour une majeure partie d'entre eux, déjà démarré. Le rythme de réhabilitation et de construction des collecteurs secondaires devrait croître de manière substantielle au cours de l'année 2012 alors que sur l'ensemble des communes, la quasi totalité de réparations localisées des caniveaux prévues dans le programme 2011 sont achevées.

Le canal de la Bitshakutshaku est quant à lui opérationnel depuis novembre 2011, avec la fin des travaux de son exutoire, travaux qui avaient été lancés dans le cadre du programme précédent. Quant aux travaux de curage, ceux-ci ont été réalisés dans les délais et même avec une certaine avance. C'est ainsi que l'objectif de 35.000 mètres de caniveaux, fixé pour 2011, était déjà dépassé en milieu d'année.

Le nettoyage des espaces publics et le ramassage des ordures se sont poursuivis normalement sur les grandes artères des communes concernées. Ainsi 3.500 m<sup>3</sup> de déchets sont collectés et évacués par semaine vers le centre d'enfouissement technique de Mpsa, pour lequel une route d'accès de 3 km environ avait été aménagée.

En ce qui concerne l'eau potable et les actions communautaires, le programme de l'année en cours a prévu quatre forages ainsi que la mise en service de trois sources dans les quartiers périurbains de la zone du PARAU. A ce jour, les travaux liés à cette activité sont effectifs.







## PROGRAMME D'APPUI À LA NAVIGABILITÉ DES VOIES FLUVIALES ET LACUSTRES EN RDC - PANAV

Le programme d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en République démocratique du Congo est un programme d'un montant global de 60 millions d'euros qui se décline en quatre volets :

### 1. Le volet hydrographie et hydrologie

Ce volet concerne l'acquisition et l'installation de l'équipement hydrométrique le long du bief moyen du fleuve Congo (entre Kinshasa et Kisangani), de la rivière Kasai de Kwa mouth à Ilebo et sur le lac Tanganyika. L'objectif de ce volet est l'organisation des études bathymétriques et hydrologiques qui devront conduire à la production des albums de navigation à mettre à la disposition des armateurs sur les cours d'eau précités.

### 2. Le volet aménagement et entretien des voies navigables

Ce volet consiste en l'acquisition et l'installation des différents signaux de balisage le long des cours d'eau concernés par le programme. Le but est d'améliorer les conditions de navigabilité sur le fleuve Congo, la rivière Kasai et le lac Tanganyika.

### 3. La réhabilitation d'infrastructures portuaires

Sont concernés le port de Kalundu sur le lac Tanganyika, le port d'Ilebo sur la rivière Kasai ainsi que les ports de Kisangani, Bumba, Lisala, Mbandaka et Kinshasa sur le fleuve Congo. Ce volet couvrira également l'acquisition des quelques équipements de manutention portuaire telles que des grues, des élévateurs et du matériel de production d'énergie pour les ports concernés.

### 4. Le renforcement de capacités de l'ensemble des institutions concernées.

Durant l'année 2011, toutes les dispositions administratives relatives au démarrage du programme ont été prises, notamment le recrutement et la désignation des gestionnaires nationaux. La procédure de recrutement de l'assistance technique

#### Montant

60.000.000 €

#### Date de signature

01/12/2010

#### Mode de gestion

Décentralisée, régie directe

#### Date limite de signature des contrats et DP

30/11/2013

#### Maître d'oeuvre

Ministère des Transports et voies de communication

#### Date limite de mise en œuvre opérationnelle

30/11/2014

#### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

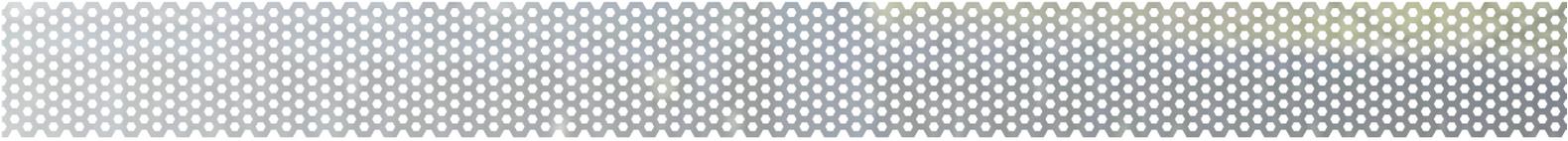
#### Date limite d'exécution

30/11/2014

#### Objectif global

Lutter contre la pauvreté d'une partie des populations congolaises en contribuant au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures de transport pour garantir l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs, nécessaires à la relance socio-économique et à la réintégration du pays.





du programme est en cours et devrait aboutir en début 2012.

Initialement prévus pour débiter au courant du premier semestre, les travaux d'aménagement des locaux affectés à l'assistance technique ont démarré au courant du mois de décembre 2011. Le programme a également acquis le matériel

informatique et bureautique nécessaire à son fonctionnement. Enfin, les documents qui doivent sous-tendre l'acquisition des premiers lots d'équipements fluviaux et portuaires ont été élaborés. Le lancement des appels d'offres internationaux devrait intervenir au courant du premier semestre de l'année 2012.

## ENVELOPPE B : LA COMPOSANTE INFRASTRUCTURE DU PROGRAMME EST CONGO

La composante infrastructure du programme Est Congo, programme qui met en œuvre la stratégie LRRD qui fait le lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement, bénéficie d'un financement de 45,8 millions d'euros.

Un grand nombre des actions menées dans le cadre de cette composante ont été exécutées à travers des contrats de subvention passés avec les ONG internationales, contrats qui sont soit

clôturés, soit en phase de clôture à la date du 31 décembre 2011. Le projet d'appui à l'office des routes à l'Est, en sigle PAREST, qui fait également partie intégrante de la composante est de la même manière en phase de clôture. Enfin, toujours dans le cadre de la même composante, les travaux de construction du pont Ruzizi I qui fera la jonction entre la ville de Bukavu en RDC et la ville de Cyangugu au Rwanda ont démarré au cours du second semestre.





## PROJET D'APPUI À L'OFFICE DES ROUTES À L'EST - PAREST

Le PAREST est une sous-composante du programme Est Congo d'un montant de 20 millions d'euros. Il a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités de l'office des routes à travers un appui matériel, financier et technique aux brigades de Bukavu dans le Sud Kivu et de Goma et de Béni, dans le Nord Kivu.

Les bénéficiaires de ce projet sont : les directions provinciales de l'Office des routes, avec un soutien direct en équipement, formation, appui à la gestion et fonctionnement ; les usagers de la route avec de meilleures conditions de transit sur les axes prioritaires ciblés ; la population installée dans les zones d'influence des axes prioritaires du projet et plus généralement la population du Sud et du Nord Kivu, avec la disponibilité de marchandises à un prix réduit et la baisse des coûts de transport.

Cet appui est mis en œuvre par une cellule de gestion constituée d'experts recrutés au terme d'une procédure d'appel d'offre international.

Au cours de l'année sous revue, des bureaux ont été construits et un lot important d'équipements topographiques et de matériel de bureau a été acquis. Grâce à l'intervention du projet, les trois brigades de l'Office des routes bénéficient d'infrastructures adéquates, tels que des magasins, des ateliers mécaniques, des stations de graissage et des laboratoires géotechniques. Le projet garantit également l'approvisionnement des brigades en pièces de rechange, en carburant et lubrifiants essentiels à leur bon fonctionnement.

Dans le Sud Kivu, les travaux routiers, concentrés sur les axes Kavumu - Makelele et Burhalé - Isézya ont été entièrement achevés, de même que les ouvrages d'art, et ce, en dépit de la recrudescence, sur le second axe, de l'insécurité en milieu d'année. Il a été également procédé à des travaux complémentaires de correction sur l'axe Kavumu - Makelele. C'est ainsi que l'ouverture totale de l'axe Kavumu-Sake a permis à la population des villes de Bukavu et de Goma, ainsi que celles des villages riverains, de bénéficier du rétablissement de la réouverture du trafic routier.

Dans le Nord Kivu, la Brigade de Goma a mené à son terme l'ensemble des travaux routiers et de construction d'ouvrages d'art programmés pour l'année 2011. L'entretien manuel sur les axes réhabilités a été régulier.



Toujours dans le Nord Kivu, la brigade de Béni enregistre un taux d'exécution de 95 % pour les travaux routiers et de 90 % pour la construction d'ouvrages d'art. A la fin du mois de septembre 2011, les travaux d'ouverture avaient respectivement atteint le PK76+823 sur l'axe Béni-Mangina-Mambasa et le PK46+597 sur l'axe Butembo-Mangurejipa.

En septembre 2011, des visites de terrain ont été organisées dans le cadre du 3ème comité technique de suivi afin de permettre à ses membres de constater que les travaux de réhabilitation des trois brigades (Bukavu, Goma, Béni) étaient totalement achevés et réceptionnés.

Le renforcement des capacités de l'office des routes a également constitué un pilier d'intervention majeur du projet. Il s'est matérialisé tout au long de l'année par des activités de coaching et de suivi des conducteurs d'engins, des mécaniciens ainsi que des corps de métiers spécialisés employés par l'office ainsi que par la mise en application de procédures afférentes à la gestion technique, administrative et financière des travaux.

La fin de la période opérationnelle du projet a été effective au cours de l'année 2011 et les travaux de clôture ont par conséquent débuté. Toutefois, des pistes de réflexion ont été lancées avec la délégation de l'Union européenne afin d'opter pour les meilleures alternatives de façon à assurer la pérennité des actions entreprises dans le cadre du projet. Ainsi, un appui additionnel pour l'année 2012 est envisagé, du moins pour une durée limitée.

## Projet d'électrification rurale de Mutwanga

L'objectif du projet mis en œuvre par l'ONG Africa Conservation Fund (ACF) est la production et la distribution de l'énergie électrique par la construction d'une microcentrale hydro-électrique sur la rivière Butua à Mutwanga. A la suite de l'obtention en 2010, des diverses autorisations administratives, les travaux de génie civil ont effectivement démarré au courant de l'année 2011. A ce jour, la

construction du canal d'amenée, de la chambre de la mise en charge et du bassin de décantation est complètement achevée. L'aménagement des espaces où seront érigés la centrale et le barrage est en cours. Avec la contractualisation des marchés de fourniture des équipements électromécaniques et de la conduite forcée, le projet aura atteint la dernière étape de sa réalisation.



## Appui aux infrastructures sociales de Minembwe

L'objectif de ce projet est de contribuer à l'amélioration des services sanitaires et éducatifs de la zone de Minembwe dans la province de Sud Kivu et l'obtention de données fiables sur la situation socio-économique de la population de référence. Sur le plan opérationnel, le projet a prévu la construction de l'hôpital général de référence de Minembwe centre, la construction du centre de santé de Kalingi ainsi que la construction et l'équi-

pement de trois écoles primaires et deux écoles secondaires. Au 31 décembre 2011, les travaux de gros œuvre de l'hôpital général ainsi que ceux relatifs au centre de santé de Kalingi, aux écoles de Tujenge et de Minembwe et à l'institut Kabingo sont achevés. En ce qui concerne la construction du complexe scolaire Kalongi et de l'Institut Kivumu, les matériaux de chantier ont été acheminés et les travaux de fondation ont démarré.



## Mise en service d'un bac sur la rivière Lukuga pour l'amélioration durable de la circulation des biens dans les territoires de Nyunzu et de Kalemie

Ce projet confié à l'ONG Solidarités concerne la construction et la mise à flot d'un bac la rivière Lukuga dans le territoire de Nyunzu du district de Tanganyika. La construction du bac et l'amé-

nagement des quais d'accostage sont achevés. L'inauguration du bac et sa mise à l'eau sont prévus au début de l'année 2012.

## Construction du Pont RUZIZI I

Ce projet consiste à mener à bien les travaux de construction d'un pont mixte (acier-béton) entre la ville de Bukavu (République démocratique du Congo) et la ville de Cyangugu (Rwanda), et ce, pour un montant de 3,6 millions d'euros. La phase de contractualisation avec l'attributaire s'est achevée à la fin de l'année 2010 alors que le bureau qui assure la mission de contrôle a été mobilisé au début du second semestre 2011. A la fin de l'année sous revue, l'installation du chantier est achevée. Les études géotechniques, topographiques et de composition de bétons, les notes de calcul

de la charpente métallique ont été approuvées par la mission de contrôle. Avec le démarrage des travaux de fouilles pour les culées, les notes de calcul et leurs plans d'exécution, les études des bétons de convenue et les différents plans d'assurance qualité (bétonnage, charpente métallique) ont pu être élaborés. En outre, l'attributaire a également commandé la charpente métallique et soumettra ultérieurement un chronogramme global qui tient compte des délais de fabrication, de transport et de lancement des poutres.

## Enveloppe B du PIN 10e FED : Projet d'appui à la stabilisation et la reconstruction de l'Est de la RDC - PASTAR

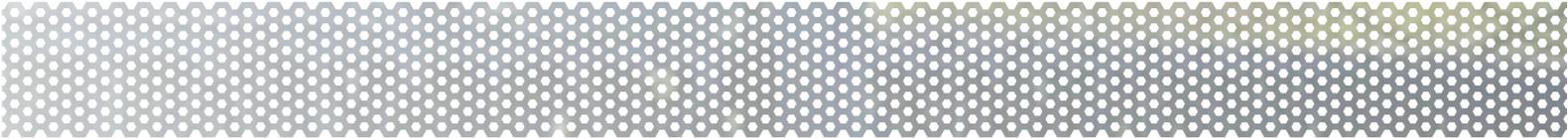
La convention de financement relative à ce projet d'un montant global de 20,62 millions d'euros a été signée au mois de mars 2011. Ce projet comprend les composantes suivantes :

1. L'entretien courant du tronçon Kisangani-Walikale sur la route nationale n°3 (RN3), soit 425 km des routes.

Ce volet sera mis en œuvre en mode décentralisé par l'agence des Nations Unies UNOPS tel que le prévoient les dispositions techniques et administratives de la convention de financement. Avec le recrutement du personnel de gestion du projet, le processus de mise en œuvre se poursuit avec la confection des

dossiers de consultation pour la mobilisation des PME de génie civil.

2. Le rééquipement de la brigade de l'office des routes de Kindu.  
L'appel d'offres a été lancé et la signature des contrats avec les attributaires est attendu pour le premier trimestre de l'année 2012.
3. La réouverture d'une partie du réseau prioritaire de la province du Maniema.
4. Le complément de financement pour la prise en charge d'une partie des axes routiers identifiés dans le cadre du projet d'intégration régionale au niveau de la sous-région des pays des grands lacs (CEPGL).



## Enveloppe A du PIN 10e FED : Réhabilitation de la route nationale n°1 - RN1 : tronçon Batshamba-Tshikapa

Le projet de bitumage du tronçon Batshamba-Tshikapa de la route nationale n°1 (RN1), long de 233,4 km, est financé en grande partie dans le cadre du PIN 10e FED. Les études techniques et de faisabilité se sont achevées en 2010 et ont été validées au courant de l'année sous revue.

Les travaux de bitumage sont répartis en deux lots :

- Lot 1 : tronçon entre les villages Batshamba et Loange Video (PK114+004) situé sur la rive Est (coté Kasai) du pont du même nom ;

- Lot 2 : tronçon entre le village Loange Video et la fin de la traversée de la ville de Tshikapa.

Pour tenir compte de l'enveloppe disponible, le projet couvrant le lot 1 a été soumis au comité FED et a été approuvé par celui-ci. Le lancement de la consultation des entreprises de travaux a été amorcé au mois de décembre 2011 et le démarrage effectif des travaux est envisagé à la fin du premier semestre de l'année 2012.

## Enveloppe A du PIN 10e FED : Réhabilitation de la voirie de Goma et de la route nationale n°2 - RN2

Dans le cadre du PIN 10e FED, il est prévu une contribution au bitumage d'une partie de la voirie de Goma. Les études techniques de faisabilité se sont achevées au cours de l'année sous revue. Elles ont couvert un linéaire de près de 60 km de voiries et un tronçon de la route nationale n°2.

Considérant les ressources financières disponibles, il est retenu un projet d'environ 21 km de voiries suivant les priorités exprimées par l'administration nationale et provinciale.

La consultation des entreprises pour les travaux et le contrôle sera lancée à la fin de l'année et le démarrage effectif des travaux est prévu avant la fin du premier semestre 2012.



## **Enveloppe A du PIN 10e FED : Etude de faisabilité de la réhabilitation de la route nationale n°3 - RN3 : Kisangani-Lubutu-Walikale-Masisi-Sake**

Dans le cadre du PIN 10e FED, il est également prévu le financement d'une étude de faisabilité d'un tronçon significatif de 650 km de la route nationale n°3 - RN3. Avec cette étude, la République démocratique du Congo sera doté d'outils qui lui permettront d'envisager la réhabilitation du tronçon mentionné et d'assurer une liaison alternative fiable entre les parties Est et Ouest du pays.



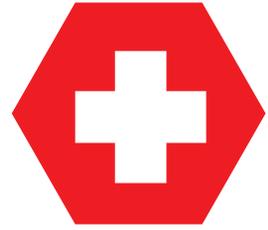
## **Programme indicatif régional Afrique centrale 10ème FED : Axes transfrontaliers et volet énergie de la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL)**

Dans le cadre du programme indicatif de la sous-région de l'Afrique centrale, il est prévu de financer la réhabilitation des axes assurant la liaison entre les trois pays de la CEPGL. Les axes concernés sont ceux qui relient respectivement la ville de Goma en RDC à celle de Gisenyi au Rwanda, la ville de Bukavu en RDC à celle de Cyangugu au Rwanda ainsi que la ville d'Uvira en RDC à celle de Bujumbura au Burundi. Toujours dans

ce cadre, il est également envisagé d'ouvrir l'axe permettant l'accès à la future centrale hydro-électrique de Ruzizi III dont l'étude technique achevée au cours de l'année a été financée dans le cadre du programme indicatif régional Afrique centrale 10<sup>e</sup> FED. Sur le plan opérationnel, les dossiers de consultation pour le recrutement des entreprises ont été lancés alors que la contractualisation et le démarrage effectif des travaux est envisagé pour le premier trimestre de l'année 2012.





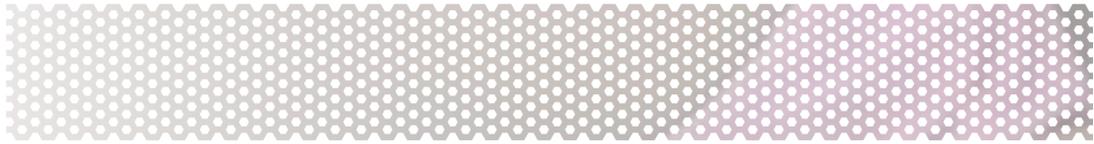


## SANTÉ

Le plan national de développement sanitaire, PNDS 2011-2015, a été adopté par le gouvernement, le 31 mars 2010 et sa mise en œuvre a débuté en janvier 2011. Ce plan d'action sectoriel sert de cadre de référence aux interventions de l'ensemble des bailleurs de fonds dans le secteur. C'est ainsi que, dans la perspective de consolider les acquis du programme santé 9<sup>e</sup> FED (PS-9FED) financé dans le cadre du PIN 9<sup>e</sup> FED et mis en œuvre de 2006 à 2010, l'Union européenne, le ministère de la Santé ainsi que les services de l'Ordonnateur national ont initié un programme dénommé « programme d'appui au PNDS », en sigle PA-PNDS, qui constitue le premier programme financé par un partenaire extérieur, en soutien à ce plan d'action sectoriel.

L'objectif du PNDS est d'améliorer l'état de santé de la population dans son ensemble, en fournissant des soins globaux, intégrés, continus et de qualité, avec la participation communautaire, dans un contexte global de lutte contre la pauvreté. Il s'agit en l'occurrence de : i) améliorer l'accessibilité aux soins par la couverture adéquate en infrastructures, l'approvisionnement en équipements et en médicaments essentiels ; ii) assurer la qualité des prestations sanitaires par la mise en œuvre des activités de suivi, de supervision et d'évaluation et ; iii) atteindre d'ici 2015, trois objectifs relatifs au secteur de la santé parmi les 12 objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le PNDS doit également permettre la matérialisation du chantier 'Santé' qui figure parmi les priorités du gouvernement et aider la mise en place des différentes réformes, dont la décentralisation, conformément à la constitution de la République.



- 
**CADMETA**  
**MDM**
- 
**AEDES**  
**CAG**  
**FDSS**  
**FEDECAME**  
**TECHNIPLAN**
- 
**AEDES**  
**CADMEKO**  
**COOPI**  
**FASS K Or**  
**FDSS**  
**FOLECO**
- 
**MALTESER**
- 
**AEDES**  
**CADIMEK**  
**CARITAS Be**  
**CTB**  
**FASS K Occ**  
**FDSS**
- 
**AEDES**  
**ASRAMES**  
**CAAMENIHU**  
**CADIMEBU**  
**CTB**  
**FASS PO**  
**FDSS**  
**MALTESER**
- 
**AEDES**  
**ASRAMES**  
**CTB**  
**FASS NK**  
**FDSS**  
**OXFAM-NOVIB**



## PROJET SANTÉ 9<sup>E</sup> FED (PS-9FED)

La convention de financement signée en 2005 alloue au projet santé 9e FED (PS-9FED) un montant global de 80 millions d'euros. L'ensemble des activités du projet se sont achevées le 31 décembre 2011, conformément aux termes de la convention de financement.

L'année 2011 a été consacrée à la clôture des activités non encore achevées, en l'occurrence, la finalisation des études de suivi externe, et les travaux de réhabilitation et de construction de structures sanitaires dans les quatre provinces couvertes par le programme.

Parmi les acquis significatifs du PS-9FED, il peut être épinglé la réforme du système de santé au niveau intermédiaire. En effet, le PS-9FED a produit le modèle de rationalisation d'une division provinciale de santé (DPS), modèle qui est actuellement adopté par le ministère de la Santé sur l'ensemble du territoire. Le programme a également contribué à la réforme du financement du système de santé, par la mise en place de fiduciaires au niveau central et périphérique. Celles-ci continuent à assumer les mêmes fonctions dans le cadre du PA-PNDS (voir ci-dessous). Enfin, le PS9 FED a joué un rôle clé dans le renforcement du système national d'approvisionnement en médicaments essentiels, en appuyant dans le cadre de ce système, les centrales de distribution et la direction de la pharmacie.

Le PS-9FED a également contribué à l'amélioration des infrastructures sanitaires et de leur équipement. Le bilan de ce volet comprend la réhabilitation et la construction de services et pavillons dans 14 hôpitaux généraux de référence, la construction de 4 bâtiments administratifs, de 20 centres de santé, d'une microcentrale électrique, de trois maisons d'habitations pour les infirmiers titulaires, de trois services d'imagerie et d'une centrale de distribution régionale des médicaments essentiels à Mbuji-Mayi, la CADMEKO.

Du point de vue de la population, ce projet a été le premier projet à mettre en œuvre un système rationnel de subvention aux soins de santé, et ce, par le biais de l'instauration du fonds d'achat de soins de santé et des fonds d'équité.

### Montant

80.000.000 €

### Date signature

12/11/2005

### Mode de gestion

Décentralisée, régie indirecte privée

### Date limite de signature des contrats et devis-programme

27/10/2008

### Maître d'oeuvre

Ministère de la Santé

### Date limite de mise en œuvre opérationnelle

31/12/2011

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date limite d'exécution

31/12/2013

### Objectif global

Au niveau national :  
Renforcer la tutelle du MSP sur le secteur et de son rôle de maître d'ouvrage sur la composante « services de santé » de la lutte contre la pauvreté ;

Au niveau des provinces ciblées :  
Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population par une augmentation de la qualité et de l'accessibilité des services de santé.



## PROJET D'APPUI AU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT SANITAIRE (PA-PNDS)



### Montant

51.000.000 €

### Date signature

9/7/2010

### Mode de gestion

Décentralisée

### Date limite de signature des contrats et DP

8/7/2013

### Maître d'oeuvre

Ministère de la Santé publique

### Date limite de mise en œuvre opérationnelle

8/7/2015

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date limite d'exécution

8/7/2017

### Objectif global

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté.

Doté d'un budget de 51 millions d'euros, le projet d'appui au plan national de développement sanitaire (PA-PNDS) a pour objectif global de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté à travers trois objectifs spécifiques liés à : (i) l'amélioration de la qualité des services offerts, (ii) l'accès des populations défavorisées aux services de santé, et (iii) la définition d'une véritable politique sectorielle qui passe par le renforcement de l'administration du niveau provincial.

Un défi auquel il s'agissait de répondre est celui d'aboutir à une transition harmonieuse entre le PS-9FED et le PA-PNDS en garantissant notamment une continuité dans le soutien financier au fond de développement des soins de santé (FDSS) et au fond d'achat des soins de santé (FASS) tout en évitant des ruptures d'approvisionnement en médicaments essentiels.

Le PA-PNDS a apporté un soutien à l'organisation par le ministère de la Santé publique d'un atelier à Goma qui s'est tenu en début d'année et qui avait pour thème « l'alignement des interventions et l'harmonisation des financements du secteur santé dans le cadre de la mise en œuvre du plan provincial de développement sanitaire de la province du Nord-Kivu ». Cet atelier a été l'occasion de passer en revue les mesures relatives à la mise en œuvre effective, efficace et harmonieuse du plan national de développement sanitaire, en harmonie avec d'autres financements clés du secteur de la santé au niveau central, intermédiaire et périphérique.

L'atelier de coordination technique qui s'est tenu en mai 2011 a, quant à lui, permis de faire le bilan des résultats atteints par le projet d'appui au plan national de développement sanitaire durant sa phase de démarrage. De manière pratique il a été question de coordonner la feuille de route des activités et de clarifier les nouvelles stratégies d'appui au ministère de la santé introduites par le biais du PA-PNDS.

Une des préoccupations dont il a été tenu compte dans la mise en œuvre du PA-PNDS est le soutien apporté aux établissements d'utilité publique (EUP) FDSS et FASS (fonds de développement des services de santé et fonds d'achat des ser-





vices de santé) instaurés dans le cadre du PS 9FED. Constitués en fiduciaires, ces établissements permettent de canaliser les financements du secteur tant au niveau intermédiaire, en ce qui concerne le FDSS et au niveau périphérique, en ce qui concerne les FASS.

En 2011, les EUP FASS ont bénéficié d'un financement à hauteur de 2,015 millions d'euros. Ainsi, ils ont pu garantir dans les quatre provinces

concernées par le projet, le paiement des soins de santé, des médicaments et des primes aux agents du système de santé.

Un financement de 1,704 millions d'euros octroyé à l'EUP FDSS a permis d'assurer le paiement des primes aux agents du système de santé et le financement de toutes les activités du niveau intermédiaire.

### Le pacte national dans le cadre du programme d'appui au plan national de développement sanitaire PNDS

Les partenaires s'engagent à mettre en œuvre et à respecter les priorités nationales de santé définies et décrites dans la stratégie nationale de la santé. Les signataires du pacte national acceptent que tous les investissements actuels et futurs se fondent sur le PNDS, plan orienté par la stratégie nationale de santé. Celui-ci est unique et validé, orienté sur les résultats, avec des coûts chiffrés et des critères de performance clairs pour toutes

les parties. De plus, il est contrôlé et évalué d'une manière transparente, aux fins d'une responsabilisation mutuelle.

En outre, toutes les ressources destinées au secteur de la santé dans la province doivent avoir un lien clair et identifié avec les résultats du plan provincial de développement sanitaire et partant, du plan national de développement sanitaire.



## LA COMPOSANTE SANTÉ DU PROGRAMME EST CONGO (DISTRICT DU TANGANYIKA)



### Montant

8.500.000 € (composante santé)

### Date signature

31/08/2006

### Mode de gestion

Décentralisée, régie indirecte privée

### Date limite de signature des contrats et devis-programme

27/07/2009

### Maître d'oeuvre

### Date limite de mise en œuvre opérationnelle

31/12/2011

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date limite d'exécution

31/12/2013

### Objectif global

Contribuer à « la consolidation de la paix, à la réconciliation et à la relance économique durable dans l'Est de la RDC.

La composante santé du programme Est Congo (district du Tanganyika) est essentiellement mise en œuvre par le biais d'un contrat de subvention signé avec l'ONG médecins du monde (MDM). L'action ainsi mise en œuvre depuis l'année 2009 a pour objectif de renforcer les compétences des acteurs locaux ainsi que les moyens de prise en charge dans la zone de santé de Kongolo, tout en renforçant l'équipe cadre du district sanitaire basée à Kalémie, et ce, dans ses fonctions de supervision et de pilotage. Dans la zone de santé de Kongolo, le projet a couvert 20 aires de santé sur 24, soit 86,36% de la population totale estimée à 235.939 habitants. Il est arrivé à son terme à la fin octobre 2011.

Les activités menées dans le cadre de l'action durant l'année 2011 se présentent de la manière suivante :

- La réhabilitation complète de cinq centres de santé et de la maternité de l'hôpital général de référence (HGR Kongolo) ;
- La fourniture d'équipements et de matériels médicaux aux centres de santé et à l'hôpital général de référence en vue de renforcer leur plateau technique et d'appuyer la prise en charge des cas de rougeole ;
- L'appui à des prestations de qualité par l'évaluation des acquis des différentes formations organisées dans les années précédentes du programme ;
- La formation des infirmiers titulaires des centres de santé et de l'hôpital général de référence, ainsi que des superviseurs du bureau central de la zone de santé et des matrones des centres de santé ;
- La dotation en équipements et intrants destinés à améliorer la santé transfusionnelle du laboratoire de l'hôpital général de référence.



## Enveloppe B du PIN 10eFED : La composante santé du projet d'appui au STAREC (programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés)

Dans le cadre du programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) financé sur les fonds de l'enveloppe B du programme indicatif 10e FED, il est prévu une action centrée sur le district sanitaire d'Aru. Cette action a démarré au cours du troisième trimestre de l'année 2011 et devrait couvrir 13 zones de santé dans le district sanitaire d'Aru, touchant ainsi une population de 1.832.000 habitants.

L'action est mise en œuvre, par le biais d'un contrat de subvention signé avec une ONG internationale, Malteser international. Les résultats attendus du volet sont l'accélération du développement des zones de santé (ZS) prioritaires, le renforcement des piliers du système de santé,

l'amélioration de la gouvernance et du leadership dans le secteur, et enfin la prise en compte de l'intersectorialité. Le coût total du projet est estimé à 5,155 millions d'euros, pour une durée de 36 mois.

Au cours du dernier trimestre 2011, plusieurs activités ont été menées parmi lesquelles : la réalisation d'un état des lieux, la fixation des priorités avec les responsables du district, la signature des contrats avec les formations sanitaires et l'établissement public en charge du financement du système de santé, en l'occurrence l'EUP FASS. En outre, l'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et consommables médicaux est effectif depuis le 1er novembre 2011.

## Enveloppe complémentaire du PIN 10e FED : Projet d'amélioration des soins de santé destinés aux victimes de violences sexuelles dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo

Le problème des violences sexuelles est persistant en République démocratique du Congo depuis 1996, année qui marque le début des conflits régionaux dans la région des Grands lacs. Ces violences sont particulièrement concentrées à l'Est du pays et la lutte contre ce fléau en RDC a débuté dès 2002 et s'est depuis institutionnalisée grâce au renforcement de l'arsenal juridique (protection de la femme, la famille et l'enfant, lois sur les violences sexuelles et lois portant protection des enfants et des personnes vivant avec le VIH), à la création de la cellule stratégique de la promotion de la femme, de la famille et de l'enfant (CEPFE) et d'autres mécanismes de lutte contre les violences.

En avril 2009, dans le cadre du programme national pour la stabilisation de la paix et la reconstruction dans l'Est du Congo (STAREC) et en réponse à la Résolution 1794 du conseil des Nations-Unies, une stratégie globale de lutte contre les violences sexuelles (SGLVS) a été élaborée. Cette dernière a ainsi été adoptée par le gouvernement et incorporée au STAREC.

L'Union européenne qui est déjà présente dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles avec son agence humanitaire ECHO et qui par ce biais apporte un appui à la prise en charge médicale et psychosociale des victimes de violences





sexuelles (VVs), à la sensibilisation communautaire et à la réinsertion sociale s'est engagée à appuyer la lutte contre ce type de violence.

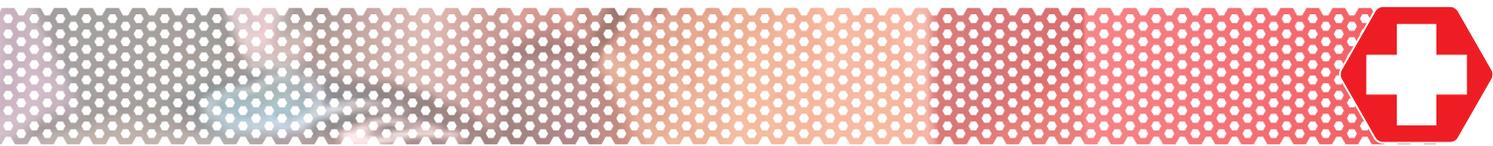
Elle a ainsi diligenté une mission d'étude dans les provinces de l'Est de la RDC (Sud et Nord Kivu et District de l'Ituri en Province Orientale). Cette mission a principalement recommandé que le futur projet favorise la prise en charge des victimes de violence sexuelle en améliorant l'accessibilité aux soins et en garantissant la disponibilité de services de soins appropriés.

L'objectif général est l'amélioration de la qualité de la prise en charge médicale et psychosociale des victimes. Plus spécifiquement, le projet prévoit de renforcer le système de santé en contribuant au développement de deux zones de santé (ZS) à savoir, Kirotshe dans le Nord Kivu et Shabunda

dans le Sud-Kivu et améliorer ainsi l'accessibilité et la disponibilité des services de prise en charge médicale des victimes, tout en s'inscrivant dans la continuité des stratégies nationales de lutte contre les violences sexuelles. et en contribuant à l'égalité des genres et plus spécifiquement, la réintégration sociale et économique des victimes.

Le projet, d'un montant de 2,5 millions d'euros, sera mis en œuvre par la Commission européenne par l'intermédiaire de sa délégation en RDC. Au vu de l'urgence et de la nécessité de travailler avec des partenaires maîtrisant la zone d'intervention et la problématique de la prise en charge des victimes de violences sexuelles, deux contrats de subvention ont été signés en attribution directe avec, l'ONG Oxfam Novib pour le Nord-Kivu et Malteser pour le Sud-Kivu.







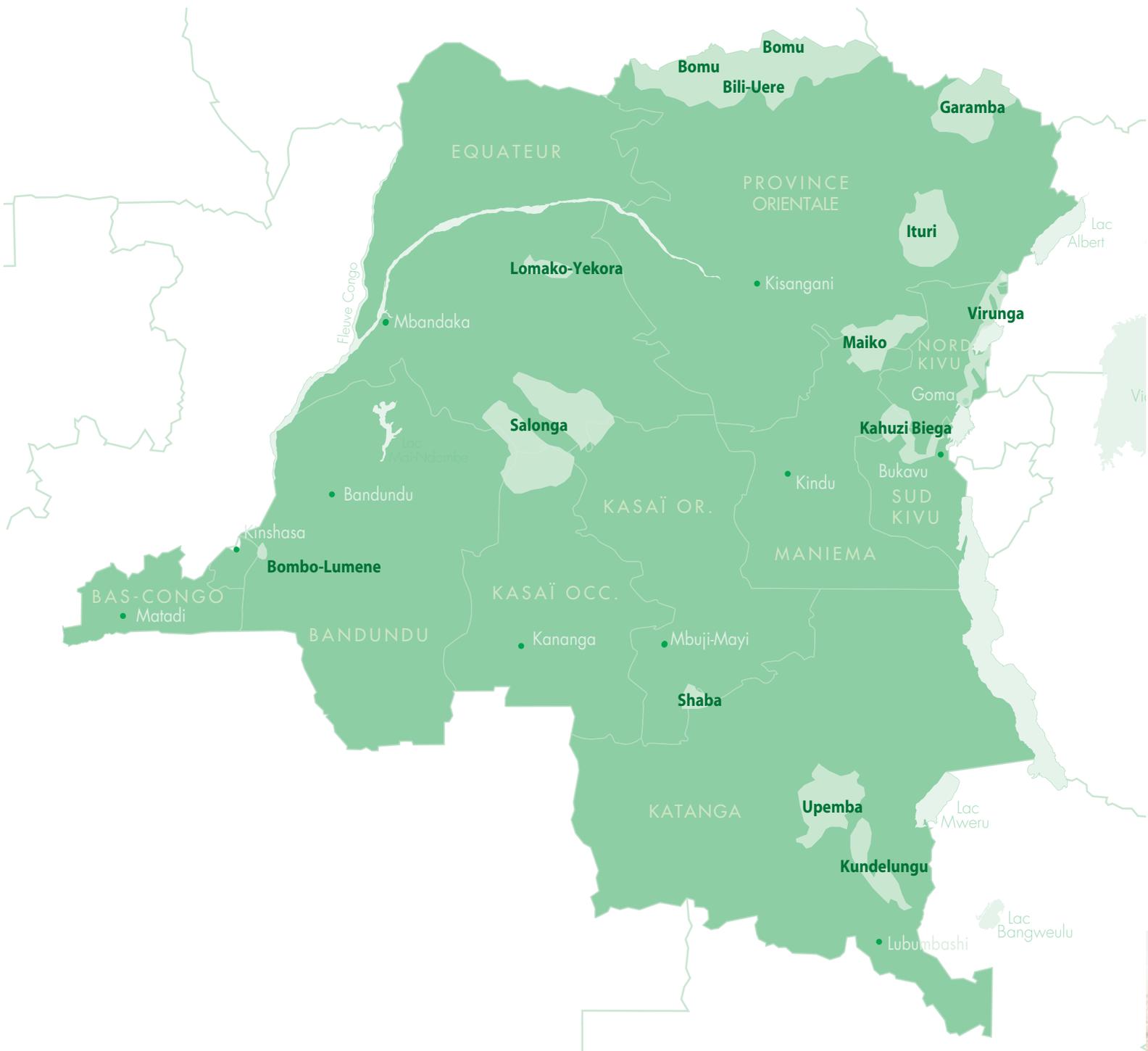


## ENVIRONNEMENT

La gestion des forêts représente un des enjeux de la lutte contre le changement climatique et du développement durable. La gestion écologiquement responsable de ce patrimoine environnemental répond tant à des défis socio-économiques qu'à des nécessités de protection de l'environnement.

Le sommet des trois bassins forestiers tropicaux qui s'est tenu à Brazzaville (République du Congo) en juin 2011 s'inscrit dans un processus initié bien avant cette date. En effet, en 2010, à Oslo, lors de la conférence internationale sur la déforestation et le climat, rencontre qui a permis l'adoption du partenariat REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation, réduction des émissions suite à la déforestation et à la dégradation des forêts), l'idée d'organiser en 2011 un grand sommet avait déjà germé et c'est ainsi que l'année 2011 a, par ailleurs, été déclarée « année internationale de la forêt ».

Le sommet des trois bassins forestiers tropicaux a été organisé conjointement par la République du Congo, pays hôte, l'organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et l'organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Ce sommet s'est tenu alors que l'ensemble des parties concernées étaient engagées dans la préparation des grands rendez-vous sur les changements climatiques, à savoir la 17e conférence des parties de la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique qui s'est tenue du 28 novembre au 9 décembre à Durban (Afrique du Sud) et la conférence des Nations Unies pour le développement durable - également dénommée «Rio +20» – prévue en juin 2012. Au cours du sommet, si aucune structure formelle n'a été instituée, les chefs d'Etat et des gouvernements ont, cependant, convenu de poursuivre des consultations étroites et de mettre en avant leurs intérêts communs dans le cadre des différents forums multilatéraux et régionaux relatifs aux forêts, à la biodiversité biologique et aux changements climatiques.



Cartographie des parcs nationaux et des aires protégées



## POLITIQUE NATIONALE DE CONSERVATION ET GESTION DES FORETS ET DE LA BIODIVERSITE N°021-032

Le projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité est un projet d'un montant de 30 millions d'euros qui concrétise la volonté de l'Union européenne de soutenir les efforts du gouvernement dans la gestion durable des aires protégées et la préservation de la biodiversité, deux domaines où la RDC s'est engagée fortement avec le soutien de ces partenaires.

Ainsi, la RDC négocie avec l'Union européenne un accord de partenariat volontaire (APV) dans le cadre des mécanismes FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade, application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux). L'objectif d'un tel accord est de lutter contre l'exploitation illégale des forêts et le commerce frauduleux du bois. Pour mener à bien ces négociations, la RDC a bénéficié de l'appui de la Belgique. L'accord ainsi négocié permet à la RDC de bénéficier d'un financement global de 3,5 millions d'euros avec une première décision de 1,65 millions d'euros.

Dans le même domaine, la RDC a affiché une volonté affirmée d'œuvrer pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre et une augmentation de ses stocks de carbone. C'est ainsi qu'elle a introduit auprès de la Commission européenne une requête pour l'obtention d'un financement de 14 millions d'euros qui permettra d'appuyer la RDC dans la mise en œuvre de sa politique pour contrer les effets du changement climatique.

Quant au projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité, il est mis en œuvre depuis 2010. Il s'articule autour de deux volets : un premier volet qui porte sur la formation et un second qui met l'accent sur la conservation des aires protégées.

### Montant

€31.650.000

### Décision de financement

30/03/2009

### Mode de gestion

Partiellement décentralisée/Gestion conjointe.

### Date limite de signature des contrats et D-P

30/03/2013

### Maître d'œuvre

Ministère de l'environnement

### Date limite de mise en œuvre opérationnelle

30/09/2014

### Maître d'ouvrage

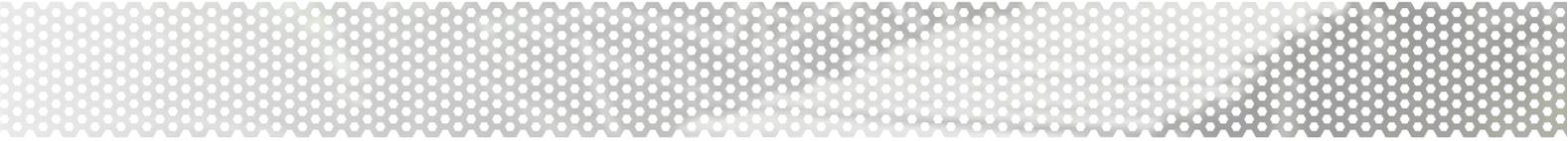
Ordonnateur national

### Date limite d'exécution

30/09/2016

### Objectif global

Contribuer à l'amélioration de la bonne gouvernance économique des ressources naturelles, la gestion durable des aires protégées et la préservation de la biodiversité de la RDC.



Le volet formation comprend un appui à l'université de Kisangani (UNIKIS) et à l'école régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et territoires tropicaux, en sigle ERAIFT.

L'appui à l'UNIKIS porte sur l'enseignement et la recherche en matière de gestion et de conservation des ressources forestière. Il est mis en œuvre par le centre international pour la foresterie, CIFOR (Centre for International Forestry) et comprend notamment :

- La finalisation de la réforme des diplômes pour les insérer dans le système LMD (Licence, Master, Doctorat) ;
- La réhabilitation des infrastructures ;
- L'appui à de nouvelles promotions du Master ;
- La formation de nouveaux docteurs en sciences forestières (écologie, socio-économie, politique et foresterie, etc.) ;
- Le renforcement des capacités des cadres administratifs en matière de planification et de gestion, des cadres chercheurs et enseignants en montage et gestion de projets scientifiques, animation d'équipes ;
- L'appui au programme de recherche appliquée en gestion des forêts et conservation de la biodiversité ;
- Le développement de collaborations et des synergies avec les réseaux de formation et de recherche intra régionaux et internationaux, et les institutions européennes ;
- La publication et la communication sur les travaux menés par l'UNIKIS dans des revues scientifiques internationales ;
- La signature de conventions de coopération avec des partenaires régionaux et internationaux ;
- La mise en place de passerelles avec les institutions européennes.

L'appui à l'ERAIFT est ciblé sur la formation post-universitaire notamment dans les domaines suivants :

- L'analyse systémique appliquée à l'aménagement et au développement intégrés ;
- Les interactions population-forêts-savanes et gouvernance environnementale ;
- L'aménagement intégré du territoire, y compris les établissements humains (villes et urbanisation) ;
- La télédétection optique et la cartographie numérique ;
- La gestion rationnelle de la faune terrestre ;
- La gestion durable et la certification des forêts tropicales ;
- La gestion rationnelle de la faune aquatique ;
- Les études des impacts environnementaux ;
- Les changements climatiques.

Les pays d'origine des étudiants qui bénéficient de cet enseignement sont : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée, Madagascar, le Niger, la République centrafricaine, la RDC, le Tchad, le Togo, etc.

L'appui apporté par le projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversités à l'ERAIFT s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec l'UNESCO.

Le volet conservation des aires protégées est ciblé sur quatre aires protégées majeures de la RDC, à savoir :

- I. Le parc national des Virunga
- II. Le parc national de la Garamba
- III. Le parc national de la Salonga
- IV. Le parc national de l'Upemba



## Parc national des Virunga

L'appui au parc national des Virunga apporté dans le cadre du projet est piloté par l'ONG ACF. Il a pour objectif de rétablir durablement le fonctionnement et la qualité de gestion du parc national des Virunga afin d'en valoriser les ressources naturelles et d'assurer la fourniture continue des services écologiques au profit des communautés locales, ainsi que de favoriser une synergie opérationnelle avec les aires protégées contiguës.

Il faut savoir que le parc national des Virunga est le plus ancien parc national créé en Afrique (il a été créé en 1925 par le roi Albert). Il est l'un des plus beaux parcs sur le continent et sans aucun doute le plus diversifié en termes d'écosystèmes puisque s'y succèdent des savanes, des plaines de lave, des marécages, des vallées d'érosion, des forêts, des volcans actifs ainsi que des champs de glace dans le massif du Ruwenzori. Le parc offre un foyer à de nombreuses espèces d'animaux tels que les gorilles de montagne et une petite population de gorilles de plaines orientales.

Il s'agit donc, dans le cadre de l'action, de protéger, gérer et valoriser ce patrimoine unique. Ainsi les actions prévues portent tout autant sur :

- L'élaboration, la finalisation et la mise en oeuvre d'un plan de gestion du parc en vue de contribuer à une meilleure synergie de gestion avec les aires protégées contiguës ;

- L'amélioration du niveau de qualification professionnelle de l'ensemble du personnel en vue d'assurer toutes les fonctions de gestion courantes essentielles ;
- La réfection et la maintenance des infrastructures et équipements en vue d'opérationnaliser la gestion et le développement du parc ;
- L'intégrité du parc et de ses ressources les plus fragiles par la préparation d'un cadre de gestion concertée et par des activités de substitution génératrices de revenus pour les populations riveraines ;
- Le financement des coûts récurrents du parc national des Virunga par les recettes et contributions alimentant un mécanisme de financement durable.

Avec l'appui du projet, un site Internet est actuellement accessible et permet de découvrir toute la richesse de ce parc ([www.visitvirunga.org](http://www.visitvirunga.org)).

Il est intéressant de noter qu'avec l'amélioration des infrastructures réalisée avec l'appui financier du projet et l'amélioration des conditions sécuritaires, la fréquentation touristique est en hausse constante. La construction d'un Lodge, toujours avec l'appui du projet, bénéficiant de tout le confort au regard des standards internationaux, constitue dans ce contexte un atout majeur du parc.



## Parc national de Garamba

L'action dans le parc national de la Garamba menée dans le cadre du projet est exécutée par l'ONG African Park Network (APN). Elle s'intitule : appui à la relance des activités de conservation et de valorisation du parc national de la Garamba. L'enjeu est de renforcer la structure de gestion du parc et de rétablir durablement la capacité de l'ICCN à remplir ses missions de protection de la faune et de la flore, de promotion de la recherche et du tourisme, et de conservation communautaire. L'action s'articule autour d'activités qui portent sur :

- Le renforcement de la surveillance et de la lutte anti braconnage à l'intérieur du parc et de ses domaines de chasse ;
  - La réhabilitation des infrastructures du parc pour permettre à sa structure de gestion d'atteindre ses objectifs ;
  - Le développement de programmes de suivi écologique qui servent la protection de la biodiversité de l'ensemble du parc ;
  - La définition et la mise en œuvre d'une

stratégie de développement du tourisme international ;

- Le développement d'activités génératrices de revenus dans les abords du parc qui encouragent la conservation des ressources du parc par ses communautés riveraines.

Le parc national est connu pour abriter une population de rhinocéros blancs, d'éléphants, de girafes du nord et d'hippopotames. Si le rhinocéros blanc a probablement disparu du parc du fait de son braconnage intensif, les autres espèces comptent encore de grandes populations et peuvent se renouveler. Néanmoins, la population actuelle de girafes se trouve aujourd'hui à son seuil de renouvellement et nécessite un effort supplémentaire de protection. Dans le passé, le parc comprenait également une station de domestication des éléphants africains, unique au monde.

Les paysages du parc comprennent d'immenses savanes, herbeuses ou boisées, entrecoupées de forêts galeries le long des rivières et de dépressions marécageuses.

Au cours de l'année 2011, une nette amélioration de la situation sécuritaire a permis au projet d'accélérer les activités liées, notamment à la lutte anti-braconnage (LAB) dans les secteurs Nord et Sud du Parc et à l'ouverture de plus de 350 kilomètres de pistes. En plus du marquage de lions et d'éléphants, un important travail de recensement par voie aérienne a été mené, notamment pour comptabiliser les populations d'hippopotames. Dans le cadre du volet conservation communautaire, les populations riveraines ont bénéficié de la construction d'une école, d'un hôpital ainsi que de plusieurs sources d'eau.



## Parc national la Salonga

L'action mise en œuvre dans le parc national de la Salonga a été confiée à l'ONG dénommée « réseau des aires protégées d'Afrique centrale », en sigle (RAPAC). Cette action intervient à la suite de l'action initiée dans le cadre du programme de conservation et de valorisation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, ECOFAC IV.

L'action vise la sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes ainsi que l'amélioration des conditions de travail des agents de l'institution chargée de sa gestion. Elle vise également à contribuer au développement durable des zones riveraines du parc avec l'objectif, à terme, d'une gestion durable partagée avec les organisations communautaires de développement des ressources naturelles. Les activités mises en œuvre mettent l'accent sur :

- La réhabilitation et la construction des infrastructures nécessaires à la gestion du parc (bâtiments et routes) ;
- Le renforcement des moyens de lutte anti-braconnage (équipements, matériels, primes, rations, renforcement des capacités) ;
- Le renforcement de la gestion technique et la planification au travers d'un plan général de gestion et d'actions de renforcement des capacités ;
- L'appui aux communautés riveraines du parc pour le développement d'activités génératrices de revenus compatibles avec les objectifs de conservation (structuration des organisations communautaires, production et transformation des produits agricoles) ;
- La rédaction et la publication d'un ouvrage de qualité sur le parc ;
- La création, l'alimentation

par des données techniques et la maintenance du site Web du Parc.

Le Parc National de la Salonga est le deuxième plus grand parc forestier au monde. Il constitue un ensemble écologique majeur pour la RDC par la richesse de sa biodiversité mais aussi un réservoir de carbone très important et un réservoir d'eau douce fondamental au niveau régional. Il constitue de ce fait un enjeu essentiel pour ses populations riveraines et au-delà pour l'ensemble des populations au niveau régional, par l'ensemble des services rendus par ses écosystèmes.

Au cours de l'année 2011, les dispositions ont été prises pour que la construction des infrastructures prévues démarre effectivement en 2012. Parmi ces dispositions, il peut être cité l'acquisition d'une unité de fabrication de briques adaptée au contexte local, c'est-à-dire qui peut utiliser des intrants disponibles sur place.

En complément de cette action ciblée sur le parc national de la Salonga, l'ONG RAPAC a procédé à la réhabilitation du jardin botanique de Kinshasa. Cette action a également bénéficié du soutien financier de la coopération française.



## Parc national de l'Upemba

Ce parc situé dans la province du Katanga n'a jamais bénéficié d'aucune action de soutien ni financier ni technique de la part des bailleurs de fonds actifs dans le secteur de la conservation des aires protégées. C'est dire si l'action menée dans le cadre du projet par la société zoologique de Francfort (SZF) est appréciée des autorités du parc et de toutes les parties prenantes, y compris les populations riveraines.

L'action a, dans un premier temps, pour objectif de réhabiliter les infrastructures du parc qui ont été fortement endommagées lors de la période de conflit qu'a connue la province du Katanga. Il s'agira également de mieux faire connaître les potentialités de ce site qui devrait bénéficier d'un effort de réintroduction des espèces qui ont déserté le parc suite à un braconnage intensif.

En effet, le parc national de l'Upemba, dispose d'une grande diversité de milieux biogéographiques, mais sous des aspects absolument différents : horizons immenses, interrompus par

de nombreuses vallées profondes, allant des vastes plateaux des Monts Kibara, par une succession de contreforts entaillés, jusqu'au graben du Kamalondo avec ses considérables nappes lacustres. L'Upemba renferme ainsi des associations végétales aux multiples aspects où des témoins d'une flore très ancienne font place à la forêt claire.

Au cours de l'année 2011, l'accent a été mis sur l'acquisition des équipements et des matériels nécessaires à la mise en œuvre du projet et l'année 2012 devrait voir les actions se préciser, avec un impact visible à la fois à l'intérieur du parc mais également au niveau des populations riveraines.

Lors d'une mission menée par la COFED, des recommandations ont été formulées pour donner à l'action menée par l'ONG SZF une plus grande visibilité dans la région, et attirer ainsi des partenaires financiers potentiels.





## PROJET D'APPUI À L'INSTITUTION EN CHARGE DES AIRES PROTÉGÉES EN RDC

Au cours de l'année 2011, le projet d'appui à l'institution en charge des aires protégées en RDC (ICCN) a amorcé sa phase de clôture. Il s'agit d'une phase cruciale au cours de laquelle l'équipe de projet doit s'assurer à la fois que les objectifs et les résultats attendus du projet ont été bien atteints mais également que leurs acquis seront consolidés et pérennisés une fois que le soutien de l'Union européenne aura pris fin.

Pendant la période sous revue, des avancées significatives ont été enregistrées dans le recensement des effectifs de l'ICCN et de l'ex-IJZBC. Ainsi ont été menés à bien les activités liées à l'opérationnalisation du fichier électronique, suite au recensement physique du personnel et à l'acquisition et le paramétrage du logiciel de gestion des ressources humaines. Un tel outil, doublé d'une interface intégrée pour le paiement des salaires, va permettre à l'ICCN d'accroître de manière substantielle la qualité de sa gestion administrative du personnel.

En ce qui concerne la mise à la retraite et la question relative aux agents inaptes, il est opportun de souligner qu'au cours de l'année, 94 dossiers d'agents ont pu être réglés, dont 82 de l'ex-IJZBC et 12 du parc national des Virunga. Le projet a également appuyé le parc national de la Garamba et le parc national de la Salonga dans des activités analogues.

Dans le cadre des actions menées au niveau du parc national des Virunga, un important travail d'identification et d'établissement de protocoles d'accords individuels de séparation à l'amiable a été mené à bien avec la collaboration des services compétents de l'ICCN et de l'inspection du travail. A l'issue de ce processus, 77 agents physiquement inaptes ont pu être identifiés et mis à la retraite.

### Montant

€4.800.000

### Décision de financement

12/11/2007

### Mode de gestion

Décentralisée, régie indirecte privée

### Date limite de signature des contrats et D-P

19/09/2010

### Maître d'œuvre

Unité de Gestion de Projet (UGP)

### Date limite de mise en œuvre opérationnelle

31/03/2012

### Maître d'ouvrage

ON

### Date limite d'exécution

31/03/2014

### Objectif global

Contribuer à la gestion durable de la biodiversité en République démocratique du Congo, et plus particulièrement de celle du réseau national des aires protégées (sous gestion de l'ICCN).

Cet ensemble d'activités a permis un meilleur nivellement de l'âge moyen au parc national des Virunga et a, de ce fait, renforcé les capacités de l'ICCN dans son mandat et ses missions.

Synthèse du processus de mise à la retraite à l'ICCN  
Années 2010 - 2011

		Effectif	Effectif	Effectif	Total
		total	éligible	retraité	USD
ICCN	DG	102	21	21	174 071
	BOMBO LUMENE	23	2	2	7 634
	ITOMBWE	19	1	1	7 637
	KAHUZI BIEGA	189	22	20	44 586
	KUNDELUNGU	32	6	6	13 512
	MANGROVES	21	1	1	6 409
	NSELE ( > 65 ans)	75	6	6	18 550
	RFO	114	13	9	24 627
	SALONGA	190	56	51	116 497
	SWAKIBULA	20	6	6	16 552
	VIRUNGA	454	99	97	268 198
ex-IJZBC	DG ex-IJZBC	69	13	12	91 903
	BOT KINSHASA	77	11	11	49 057
	ZOO KINSHASA	82	12	12	78 343
	BOT KISANTU	84	16	16	101 117
	ZOO LUBUMBASHI	38	4	4	22 230
	ZOO KISANGANI	27	10	8	34 489
	BOT EALA	71	19	19	122 269
	GBADOLITE	53	0	0	0
	Totaux	1740	318	302	1 197 681





## PROGRAMME DE CONSERVATION ET VALORISATION DES ÉCOSYSTÈMES FRAGILISÉS D'AFRIQUE CENTRALE (ECOFAC V)

Depuis près de 10 ans, l'Union européenne a engagé environ 95 M€ dans divers appuis déployés par le programme des écosystèmes d'Afrique centrale (ECOFAC). Ces interventions ont contribué à la sauvegarde de la biodiversité et des aires protégées, à la valorisation des ressources naturelles et leur utilisation rationnelle. Elles ont aussi permis l'amélioration des conditions de vie des populations qui dépendent de cet écosystème.

La cinquième phase du programme, ECOFAC V, a démarré au cours de l'année 2011. L'option retenue est celle d'un ancrage du programme à des structures régionales, contrairement à ce qui avait été fait jusqu'alors. L'objectif est de renforcer les aspects d'appropriation et de pérennisation qui n'ont pas toujours été effectifs lors des phases précédentes du programme.

Le volet dont a bénéficié la République démocratique du Congo s'inscrit en complément des actions du programme indicatif national du 10e FED dans le secteur de l'environnement. Il est mis en œuvre par le réseau des aires protégées d'Afrique centrale (RAPAC). Les activités sont essentiellement mises en œuvre dans le parc national de la Salonga.



### Montant global

30 M€ (Partie Salonga : 900.000 €)

### Date de signature de la convention de financement

17/12/2010

### Mode de gestion

Décentralisée, régie indirecte privée

### Maître d'œuvre

RAPAC

### Date limite de mise en œuvre opérationnelle

14/05/2013

### Maître d'ouvrage

CEEAC

### Date limite d'exécution

31/12/2013

### Objectif spécifique

Renforcer les capacités de gestion des aires protégées, des sites d'intérêts biologique et de leurs zones périphériques dans le bassin du Congo, en liaison avec l'amélioration du bien-être des populations.





## DÉVELOPPEMENT RURAL

En République démocratique du Congo, 74 % des 27 millions de personnes qui constituent la population active du pays se trouvent dans le secteur primaire, avec 59 % dans le secteur de l'agriculture. Cependant, 92 % des ménages restent exposés à l'insécurité alimentaire malgré des potentialités agropastorales, halieutiques et forestières importantes et largement sous-exploitées.

Au-delà des résultats qui pourraient être attendus de secteurs économiques capitaux tels que le secteur minier ou forestier, l'agriculture est un secteur qui devrait permettre à une plus grande frange de la population d'accéder à des revenus décents, et ce, dans des délais relativement courts. Le développement rural et agricole fait cependant face à une multitude de contraintes dues notamment à des difficultés d'approvisionnement en intrants et à des infrastructures dégradées qui entravent et limitent l'accès aux marchés et aux services sociaux de base. L'effondrement du système d'encadrement des agriculteurs et la faible maîtrise des techniques de conservation, de transformation et de stockage des produits agricoles engendrent ainsi d'importantes pertes au niveau des récoltes.

L'essor de l'agriculture a fortement souffert des récents conflits, des contraintes liées aux migrations et de la destruction généralisée du secteur qui est ainsi largement retourné à un niveau de subsistance. Au cours de la dernière décennie, la production agricole a régressé de 15% alors même que la population augmentait à un rythme de 3% l'an. L'abandon des cultures industrielles a entraîné une chute des recettes d'exportation, décapitalisant ainsi les petits agriculteurs. De nombreuses années seront certes nécessaires pour recapitaliser et ainsi redresser ce secteur.

Dans ce contexte, le document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté - DSCR2, dans son second pilier, identifie la relance du secteur de l'agriculture comme vecteur essentiel pour assurer la sécurité alimentaire.

Quant au gouvernement, il vise à redynamiser la structure productive du monde rural en misant sur le développement d'une production agro-industrielle moderne et sur le renforcement des petites exploitations, tout en assurant la protection des ressources naturelles du pays.

Cette vision est matérialisée, d'une part, dans la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'agriculture et du développement rural et d'autre part, par l'adoption cette année du programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique.



## Enveloppe B du PIN 9e FED : composante relance économique du programme Est Congo (PEC)

Les régions de l'Est de la République démocratique du Congo ont été marquées par des années d'instabilité et d'insécurité qui ont entraîné des déprédations multiples dans la vie des communautés locales. Une des résultantes a été la destruction des infrastructures locales et l'abandon graduel, par ces communautés, des activités productives.

Dans un contexte de restauration de la paix, la Commission européenne et la République démocratique du Congo ont signé en 2003 la stratégie de coopération et le programme indicatif national 9e FED avec une allocation significative de l'enveloppe aux régions de l'Est du pays. C'est à cet effet qu'un dispositif d'appui a été mis en place dans ces zones pour organiser la transition entre les programmes d'urgence et les activités de réhabilitation/développement et contribuer ainsi à la consolidation de la paix. Dans ce cadre, à savoir un programme intitulé « programme Est Congo, PEC », des actions ciblées sur la réhabilitation de routes et des pistes rurales, la relance agricole et l'amélioration des infrastructures sociales sont mises en œuvre.

En ce qui concerne la composante « relance économique », les actions menées concourent à l'objectif d'une augmentation des productions agricoles, animales et végétales à destination des marchés des grands centres urbains de l'Est de la RDC, notamment en contribuant au renforcement de capacité des organisations locales de producteurs.

C'est ainsi que quatre projets ont été mis en œuvre par des ONG qui se sont largement appuyées sur des partenaires locaux en vue de garantir un transfert de compétences et une appropriation des actions initiées. D'une manière générale, ces projets ont mis l'accent sur :

- L'amélioration de la productivité des activités agricoles, d'élevage et de pêche ;
- L'amélioration de la production de semences et de l'accès à des géniteurs performants ;
- Le renforcement de capacité des services déconcentrés provinciaux du ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage ;
- La maîtrise des grandes maladies qui handicapent de manière récurrente la production végétale et animale ;
- Le renforcement des organisations paysannes et villageoises afin qu'elles jouent un rôle moteur dans le développement des filières ;
- L'amélioration de la commercialisation des productions par le renforcement des filières de distribution primaire et secondaire des produits agricoles, de pêche et de l'élevage ;
- L'incitation à la transformation des produits agricoles, de la pêche et de l'élevage de manière à accroître substantiellement la plus-value dont bénéficient les producteurs sur ces productions ;
- La mise en place de mécanismes et structures de production / transformation / commercialisation financièrement pérennes.

Au cours de l'année 2011, un accent a été mis sur les activités suivantes :

### Projet de production, transformation et commercialisation agro pastorales dans le Sud Kivu

- L'appui aux comités locaux de développement institués par le projet dans le cadre du suivi des activités culturelles et d'élevage ;
- L'appui à la lutte antiérosive dans les sites du projet ;
- L'appui à la lutte phytosanitaire et la fertilisation des champs ;
- La formation des membres des comités locaux de développement ;
- La promotion du petit élevage par la distribution des géniteurs ;
- La promotion de la transformation des produits agricoles, notamment par la réalisation d'une mission de suivi de la rentabilité des moulins installés avec l'appui du projet ;
- La réhabilitation des pistes de desserte agricole pour favoriser l'écoulement des produits ;
- Le plaidoyer et l'appui juridique à certaines associations paysannes en vue de leur permettre d'accéder à des financements appropriés des actions qu'elles initient au bénéfice des populations.



### Projet de relance de la production agro pastorales du Sud Kivu (territoires de Kabare, Uvira et Kalehe)

- La distribution gratuite de semences améliorées produites localement ainsi que de géniteurs (caprins et bovins) ;
- L'appui à l'implantation de la centrale d'approvisionnement en médicaments et intrants agrovétérinaires essentiels ;
- L'appui à l'utilisation de la fertilisation organique du sol par la méthode de chargement des compostières ;
- Le renforcement de la structuration des agro-éleveurs en associations et en coopératives ;
- L'amélioration des conditions de commercialisation des produits de l'élevage et de l'agriculture par des actions de formation et de structuration du monde rural.

### Projet d'amélioration durable des systèmes de production et de circulation des biens dans les territoires de Nyunzu et de Kalémie

- La promotion de l'utilisation des semences multipliées dans le cadre du projet ;
- La poursuite de la redistribution des géniteurs caprins ;
- L'amélioration de la santé animale, notamment par des actions de mise à disposition de produits vétérinaires au sein de centres vétérinaires de proximité ;
- La formation des groupes cibles sur la structuration et la gestion d'une organisation paysanne ;
- La multiplication et la mise à disposition des agriculteurs de boutures saines de manioc ;
- La formation et l'appui technique aux pisciculteurs, notamment par un appui à la construction et à la gestion d'étangs piscicoles au niveau des associations formées à cet effet ;
- La réhabilitation, y compris la construction d'ouvrages de franchissement des cours d'eau, et l'entretien des pistes rurales.

### Projet de relance agricole, province du Nord-Kivu

- Dans le cadre d'une activité de développement de la filière palmier à huile, le suivi des travaux d'entretien et de désinsectisation des pépinières ;
- La promotion de l'élevage des lapins, notamment en assurant le suivi zootechnique des élevages ;
- Le renforcement de la commercialisation des produits agricoles, notamment sur la base d'activités lors d'un atelier d'évaluation et d'échange d'expériences ;
- Le renforcement de la gestion des associations et organisations paysannes, avec entre autres activités la formation sur la tenue des documents comptables ;
- Le renforcement de la visibilité des actions sur terrain par la signature des contrats de collaboration avec deux radios rurales et une télévision communautaire pour l'organisation d'émissions radiodiffusées dans toute la zone d'intervention du projet.







## AIDE POST CONFLIT

Depuis une décennie, les zones de conflits armés se sont multipliées, principalement en Afrique subsaharienne. L'Union européenne porte une attention particulière à ces zones qui ont eu à subir les conséquences des conflits armés. Ainsi, ses interventions se font généralement dans le cadre du mandat du service d'aide humanitaire et de protection civile - ECHO (European Commission Humanitarian Office) financée sur le budget de la Commission européenne.

Toutefois, le document de stratégie pays et les programmes indicatifs nationaux du 9e et 10e FED prévoient des actions ciblées sur les zones post-conflit, actions qui sont exécutées selon une approche qui fait le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement, dénommée approche LRRD à partir de l'acronyme anglais de « linking relief, rehabilitation and development ».

La mise en œuvre de ces programmes recourt à l'application de procédures souples et flexibles de contractualisation qui prennent en compte le contexte spécifique des zones post-conflit.

Dans le cadre des actions d'urgence menées à l'Est de la RDC, les ressources du Fonds européen de développement couvrent le financement du programme Est Congo (PEC); du programme d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC en sigle (STAREC); du programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC.

Les ressources du Fonds européen de développement en RDC couvrent le financement des actions suivantes :

- Le programme est Congo (PEC), mobilisant les fonds du 9e FED est mis en œuvre depuis 2006, la plupart des actions se sont clôturées en 2011 et d'autres le seront en 2012. Ce programme comprend cinq composantes : i) relance économique, (ii) infrastructures, (iii) santé, (iv) aménagement du territoire et (v) renforcement des capacités ;
- Le programme d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC en sigle

(STAREC), a démarré en 2011 sur les fonds du 10e FED et comporte une composante

- infrastructure (PASTAR) et une composante santé ;
- Le programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC également financé sur les fonds du 10e FED dont les premières actions ont démarré au courant de l'année 2011.

Les zones d'intervention sont celles qui ont été les plus affectées par les conflits, à savoir les provinces du Nord et Sud Kivu, le Maniema, province orientale et le Tanganyika dans la Province du Katanga.

## LE PROGRAMME EST CONGO (PEC)



### Montant

8.700.000€ (composante relance économique), 1.900.000 € (aménagement du territoire) et 3.300.000€ (renforcement des capacités)

### Date signature

31/08/2006

### Mode de gestion

Décentralisée, régie indirecte privée

### Date limite de signature des contrats et devis-Programme

27/07/2009

### Maître d'œuvre

### Date limite de mise en œuvre opérationnelle

31/12/2011

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date limite d'exécution

31/12/2013

### Objectif global

Contribuer à la consolidation de la paix, à la réconciliation et à la relance économique durable dans l'Est de la République démocratique du Congo.

Outre les activités menées dans les secteurs des infrastructures et de la santé dans le cadre du programme Est Congo (PEC) et qui sont décrites de manière plus exhaustive dans leurs sections respectives, des programmes spécifiques de relance économique, d'aménagement du territoire et de renforcement de capacités ont été mis en œuvre depuis 2006.

La période d'exécution de tous les projets étant arrivés à terme, la plupart d'entre eux ont bénéficié d'avenants de prolongation de la durée d'exécution. Il s'agit notamment des projets ci-après :

- Le projet de production, transformation et commercialisation agro-pastorale dans le sud Kivu mis en œuvre par l'ONG Christian Aid ;
- Le projet de relance agricole dans le nord Kivu mis en œuvre par l'ONG AAA.

Une mission de monitoring des projets en cours a été diligentée par l'Union européenne au courant du mois de septembre 2011 avec une appréciation des résultats globalement positive.

Afin d'assurer la coordination de toutes ces actions menées dans les vastes territoires de l'Est de la RDC, une unité de coordination (UCPEC) a été mise en place par la COFED et la délégation de l'UE. Cette unité est composée de trois experts dont un a la charge de superviser la composante infrastructures. Par ailleurs, au cours de cette année, deux membres de l'ancienne équipe du centre d'information géographique (CIG) ont été intégrés dans l'unité, ce qui a permis la production de données géographiques actualisées.



Dans le cadre de la composante santé du programme Est Congo, l'UCPEC a soutenu l'action menée par l'ONG médecins du monde (MDM) dans le district du Tanganyika. Cet appui a pris la forme de la prise en charge d'une assistance technique dans le domaine de la pharmacie et d'un formateur en gestion des stocks de médicaments. Dans ce même cadre, l'UCPEC a ap-

porté un appui au fonctionnement de la centrale d'achat de médicaments du Tanganyika, en sigle CADMETA, et a pris en charge la fourniture en médicaments essentiels génériques.

Un volet important du programme concerne le suivi des projets ciblés sur les axes transfrontaliers, avec la conclusion prévue en 2012 des contrats relatifs à la construction du pont transfrontalier sur la rivière Ruzizi à Bukavu.



## PROGRAMME D'APPUI À LA STABILISATION ET RECONSTRUCTION DE L'EST DE LA RDC (PASTAR)



### Montant

20.620.000 €

### Date signature

10/03/2011

### Mode de gestion

Décentralisée, régie indirecte privée

### Date limite de signature des contrats et DP

10/03/2014

### Maître d'œuvre

Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction

### Date limite de mise œuvre opérationnelle

10/03/2014

### Maître d'ouvrage

Ordonnateur national

### Date d'exécution

10/03/2016

### Objectif global

Contribuer à la stabilisation et la pacification de l'Est de la RDC ainsi que promouvoir le développement des relations avec ses voisins le Burundi et le Rwanda.

A l'Est de la RDC, dans le cadre des actions en faveur de la stabilisation de la situation sécuritaire et du développement dans la région, le gouvernement a élaboré le «Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC)».

L'objectif global du STAREC est de stabiliser l'Est de la République démocratique du Congo en améliorant l'environnement sécuritaire et en restaurant l'autorité de l'Etat dans les zones autrefois contrôlées par les groupes armés. Le programme prévoit, pour ce faire, de faciliter le retour et la réintégration des personnes déplacées et réfugiées et d'accélérer la relance des activités économiques. Ce document, élaboré en étroite collaboration avec la communauté internationale, s'organise autour de trois composantes : (i) sécuritaire, (ii) humanitaire et sociale, et (iii) relance économique. Il constitue désormais le cadre général des activités à mener à court et moyen terme dans les provinces de l'Est du pays.

Le volet humanitaire et social est focalisé sur la protection de la population locale et le retour des réfugiés et des personnes déplacées vers l'intérieur de la RDC. Il s'agit de 1,5 million de personnes dans la Province Orientale, 979.000 personnes au Nord Kivu et environ 2 millions de personnes au Sud Kivu. La concertation entre la RDC, le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations Unies et les pays concernés dans la région est également prévue.

Le volet « Relance économique » comporte trois objectifs principaux : (i) la remise en état des routes ; ainsi, des routes prioritaires sont déterminées pour chaque région couverte par le Plan. (ii) la reprise des activités économiques locales, ce qui impliquera la réhabilitation des dizaines de marchés locaux et la distribution d'outils pour mouliner le maïs, le riz, et d'autres produits agricoles ; (iii) l'harmonisation des relations économiques dans la région des Grands Lacs et la mise en œuvre des projets d'intégration dans le cadre de la communauté économique des pays des Grands Lacs.

Le projet d'appui au STAREC financé sur les fonds du 10e Fonds européen de développement prévoit deux composantes qui sont mises en œuvre de manière indépendante, à savoir



la composante santé d'un budget de 5 M€ et la composante infrastructures (PASTAR) avec une enveloppe de 20,62 M€. Ces deux programmes ont démarré leurs activités en 2011, respectivement par la signature d'un contrat de subvention avec une ONG internationale pour des interventions dans le district sanitaire de Aru et le lance-

ment des appels d'offres pour l'acquisition de matériels en vue du rééquipement de la brigade de l'office de routes de Kindu, dans le Maniema. Ces interventions font l'objet d'une présentation plus détaillée dans les sections consacrées à ces mêmes secteurs d'activité.

## ENVELOPPE B 10e FED : PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA JUSTICE À L'EST DE LA RDC – PARJE (« UHAKI SAFI »)

Le projet d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC – PARJE (« Uhaki Safi ») a pour objectif global de contribuer à la consolidation de l'état de droit en luttant contre l'impunité ordinaire et de guerre, dans le Nord et Sud-Kivu et le district de l'Ituri. Il vise en particulier l'amélioration, en cohérence avec le plan d'actions pour la réforme de la justice et le plan STAREC (stabilisation et reconstruction de l'Est du Congo), la gouvernance judiciaire dans ces zones d'intervention, en prenant en compte l'équité entre les hommes et les femmes et le respect des droits humains.

Uhaki Safi, qui veut dire bonne justice, aborde trois questions transversales : (i) l'égalité du genre et du droit des femmes (intégrés à toutes les activités mais comprenant aussi des actions

spécifiques), (ii) les droits humains (à travers le monitoring des ONG, la mise en conformité des prisons avec les standards internationaux) et (iii) la bonne gouvernance (notamment avec l'amélioration de la gouvernance judiciaire et l'inclusion de la société civile).

En termes de financement, il bénéficie de la contribution de trois bailleurs de fonds. L'Union européenne, dans le cadre du PIN 10e FED, apporte une enveloppe de 10 millions d'euros auxquels s'ajoutent des contributions de la coopération suédoise et belge, respectivement pour un montant de 6 millions et de 2 millions d'euros. La durée du projet est de 48 mois avec un démarrage prévu au cours du 1e trimestre de l'année 2012.



## Point sur les conventions et niveau d'engagement

L'an 2011 a été caractérisé par la clôture effective de plusieurs conventions de financement sur le 9ème FED ainsi que par la clôture des engagements y relatifs de l'ordre de 399,93 millions d'euros. Le tableau n° 1 donne des indications sur les conventions de financement clôturées entre 2007 et 2011.

- Programme d'appui à la justice ;
- Assistance technique pour la mise en œuvre de l'Unité de police intégrée ;
- Programme d'appui au processus électoral ;
- Appui à la CENI ;
- Soutien à la réforme de la police ;
- Programme d'appui à la réhabilitation PAR II ;
- Projet d'assainissement urbain à Kinshasa PAUK;

- Evaluation des capacités opérationnelles stations de l'INERA ;
- Facilité de coopération technique ;
- Programme de relance de la recherche agricole et forestière ;
- Renforcement des capacités de gestion et réhabilitation des aires protégées ;
- Réhabilitation et réintégration socio-économique à l'Est ;
- Contribution à la relance de la production agricole.

Parallèlement aux opérations de clôture, cette année marque également l'atteinte de la vitesse de croisière dans la mise en œuvre des conventions de financement sur le 10ème FED.

## De la clôture du 9ème FED

Les décaissements effectués sur toutes les conventions de financement du 9ème FED clôturées entre 2007 et 2011 ont totalisé 383,66 mil-

lions d'euros sur une enveloppe prévue de 408,82 millions d'euros; ce qui représente un taux de réalisation de 93,84 % (Tableau n°1).

## Du 9ème FED au 31/12/2011

Le montant des paiements cumulés au 31/12/2011 s'élève à 618,65 millions d'euros sur un total prévisionnel de 680 millions ; soit un taux de réalisation de 91 %. Il convient de noter qu'en 2011, 46,30 millions d'euros ont été décaissés en faveur des projets contre 77,68 millions en 2010; soit un écart décroissant de 40 %. Cette situation normale

s'explique par le fait que l'année 2011 est caractérisée par la clôture d'une importante partie des engagements individuels mis en œuvre par bon nombre de conventions de financement du 9ème FED et le démarrage du 10ème FED (Graphique n°01).

## Du 10ème FED au 31/12/2011

Deux ans après la signature et le démarrage effectif de plusieurs engagements globaux, le montant des paiements cumulés au 31/12/2011 s'élève à 193,86 millions d'euros sur un total prévisionnel de 454,77 millions ; soit un taux de réalisation de 42,63 %. En 2011, un montant de

99,70 millions d'euros a été décaissé contre 94,16 millions en 2010 ; soit une augmentation de 6 %. Cette évolution positive s'explique par le fait que 2011 marque également l'atteinte de la vitesse de croisière dans la mise en œuvre des conventions de financement sur le 10ème FED (Tableau n° 2).

Tableau n° 1 Situation des conventions de financement clôturées (2007-2011)

Code	Intitulé Projets/Programmes/ Composantes	MONTANTS PREVUS (A) €	MONTANTS ENGAGES (B) €	MONTANTS DECAISSES (C) €	RATIOS (C)/ (A) EN %
<b>PROJETS CLOTURES</b>					
9ACP ZR 021	Programme d'appui à la justice	19 015 678	18 718 499	18 718 498,52	98,44%
9ACP ZR 006	A.T. pour la mise en œuvre de l'Unité de police intégrée	200 000	130 985	130 985,00	65,49%
9 FED-GPR-006	Programme d'appui au processus électoral	105 000 000	101 610 000	101 610 000,00	96,77%
09ACP-ZR 012	Programme d'appui au processus électoral	60 000 000	59 100 000	59 100 000,00	98,50%
09ACP-ZR 30	Appui à la CENI	3 000 000	2 626 562	2 626 562,24	87,55%
9 ACP ZR 032	Soutien à la réforme de la police	2 315 792	2 315 792	2 315 792,00	100,00%
9ACP-ZR 28	Programme d'appui à la réhabilitation - PAR II	130 713 048	129 257 901	128 775 265,32	98,52%
9ACP-ZR29	Projet d'assainissement urbain à Kinshasa - PAUK	22 000 000	21 583 792	21 517 479,06	97,81%
9ACP-ZR 007	Evaluation des capacités opérationnelles stations de l'INERA	79 500	43 709	43 709,00	54,98%
9ACP-ZR 009	Facilité de coopération technique	3 000 000	2 821 798	2 821 798,00	94,06%
09ACP-ZR 013	Programme de relance de la recherche agricole et forestière	7 995 000	7 204 640	7 170 785,40	89,69%
9ACP-ZR-004	Renforcement des capacités de gestion réhab. aires protégées	6 000 000	5 818 147	5 818 147,49	96,97%
09ACP-ZR005	Réhabilitation et réintégration socio-économique à l'Est	26 900 000	26 772 284	11 374 849,85	42,29%
09ACP-ZR 002	Contribution à la relance de la production agricole	14 400 000	14 326 539	14 028 175,35	97,42%
9 ACP ZR 010	AUGMENTATION DU PLAFOND 8 ACP 06	3 200 000	2 781 086	2 781 086,00	86,91%
9 ACP ZR 022	ASSISTANCE TO VULNERABLE POPULATIONS IN SOUTH EASTERN CONGO DRC	5 000 000	4 822 085	4 822 084,80	96,44%
<b>PROJETS CLOTURES</b>		<b>408 819 018,00</b>	<b>399 933 819,18</b>	<b>383 655 218,03</b>	<b>93,84%</b>

Tableau n° 2 Situation des conventions de financement sur le 10ème FED

	Intitulé Projets/ Programmes/ Composantes	Financement		Cumul des réalisations au 31/12/2010 (€)	Réalizations 2011 (€)	Cumul des réalisations au 31/12/2011 (€)
		Allocation (€)	Nature du financement Prêts, don			
<b>Secteur: Gouvernance</b>						
CD/FED/2009-021352	Appui à la modernisation des Finances publiques	10 000 000	D	0	1 638 200	1 638 200
CD/FED/2009-021348	Programme d'aide au Commerce	16 000 000	D	0	2 833 758	2 833 758
CD/FED/2009-021350	Appui à la réforme de la PNC	11 000 000	D	0	5 295 305	5 295 305
CD/FED/2009-021349	Appui aux Parlements	5 000 000	D	0	678 495	678 495
CD/FED/2009-021351	Appui à la Réforme de la Justice	21 000 000	D	0	1 499 916	1 499 916
CD/FED/2009-021561	Appui à la décentralisation	15 000 000	D	0	935 416	935 416
	Appui aux élections	47 500 000	D	0	47 500 000	47 500 000
		<b>125 500 000</b>		<b>0</b>	<b>60 381 090</b>	<b>60 381 090</b>
<b>Secteur: Santé</b>						
CD/FED/2009-021511	Programme d'appui au PNDS (Santé)	51 000 000	D	1 513 970	7 324 652	8 838 622
CD/FED/2010-022623	STAREC	5 155 000	D	0	1 506 690	1 506 690
		<b>56 155 000</b>		<b>1 513 970</b>	<b>8 831 342</b>	<b>10 345 312</b>

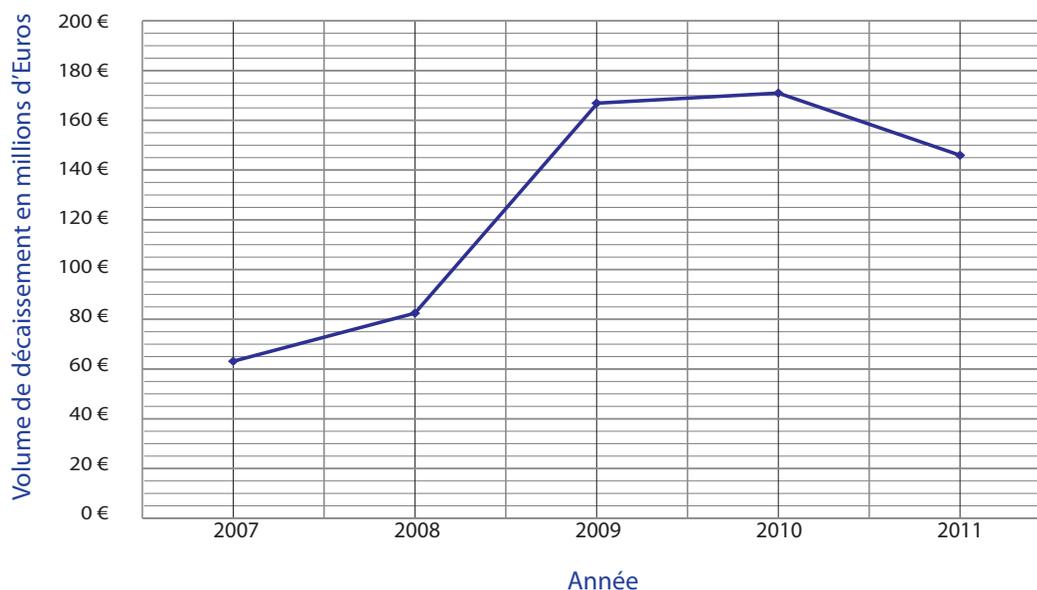
Secteur: Infrastructures						
CD/FED/2009-021535	Programme d'Appui à la Réhabilitation et d'Assainissement Urbain	100 000 000	D	24 819 643	4 953 323	29 772 966
CD/FED/2009-021536	Appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres de la RDC	60 000 000	D	0	422 959	422 959
		160 000 000		24 819 643	5 376 282	30 195 925
Secteur hors concentration						
Environnement						
CD/FED/2008-021032	Appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et biodiversité	30 000 000	D	8 375 015	8 794 401	17 169 416
Renforcement des capacités						
CD/FED/2009-021425	Appui à l'ordonnateur National	5 500 000	D	1 017 500	676 829	1 694 329
CD/FED/2009-021694	Facilité de coopération technique III	5 000 000	D	308 440	1 148 451	1 456 891
		40 500 000		9 700 955	10 619 681	20 320 636
Appui budgétaire						
CD/FED/2009-021645	PA Budgétaire/Stabilité Economique	22 620 000	D	22 620 000	0	22 620 000
CD/FED/2010-022389	PA Budgétaire/Atenuer les effets de la crise économique& financière en R.D.C	50 000 000	D	35 508 014	14 491 986	50 000 000
		72 620 000		58 128 014	14 491 986	72 620 000
		454 775 000		94 162 582	99 700 381	193 862 963

## Point sur les décaissements

L'année 2011 est caractérisée par une diminution de volume global des décaissements par rapport aux deux années précédentes ; à savoir : 168 millions en 2009, 171 millions en 2010 et 146 millions au courant de cette période. Cette réalité s'explique par le fait que l'année 2011 a enregistré la clôture des engagements individuels qui met-

taient en œuvre plusieurs conventions de financement du 9ème FED et marque aussi le démarrage du 10ème FED. Comparativement à 2010, le volume des décaissements en 2011 subit une diminution de l'ordre de 25 millions d'euros, soit 14,61 %.

**Graphique 01 : Evolution du volume des paiements COFED+DUE (En million d'euros) sur 5 ans**



En ce qui concerne la répartition des décaissements en 2011, la Gouvernance représente 47,72 % de l'enveloppe globale décaissée durant l'année, suivi du programme régional (17,51 %), de l'appui budgétaire (9,93%), des sec-

teurs hors concentration (8,70 %), de la santé (6,44%), de la LRRD (6,04 %) et enfin du secteur infrastructure (3,67 %). Le tableau n° 3 et le graphique n° 02 ci-après illustrent bien cette répartition par FED et par secteur.

Tableau n° 3 Décaissements 2011 par FED et par secteur

Secteur	FED 09	FED 10	Total par secteur en valeur	Total par secteur en %
Gouvernance	9 294 029,31 €	60 381 089,60 €	69 675 118,91 €	47,72%
Santé	570 738,34 €	8 831 342,30 €	9 402 080,64 €	6,44%
Infrastructure	-22 479,59 €	5 376 281,67 €	5 353 802,08 €	3,67%
LRRD (Post conflit)	8 816 324,03 €	0,00 €	8 816 324,03 €	6,04%
Hors concentration	2 075 401,68 €	10 619 681,08 €	12 695 082,76 €	8,70%
Appui budgétaire	0,00 €	14 491 986,00 €	14 491 986,00 €	9,93%
Programme régional	25 568 939,65 €	0,00 €	25 568 939,65 €	17,51%
<b>TOTAL</b>	<b>46 302 953,42 €</b>	<b>99 700 380,65 €</b>	<b>146 003 334,07 €</b>	<b>100,00%</b>

Graphique 02 : Répartition des décaissements par secteur en 2011

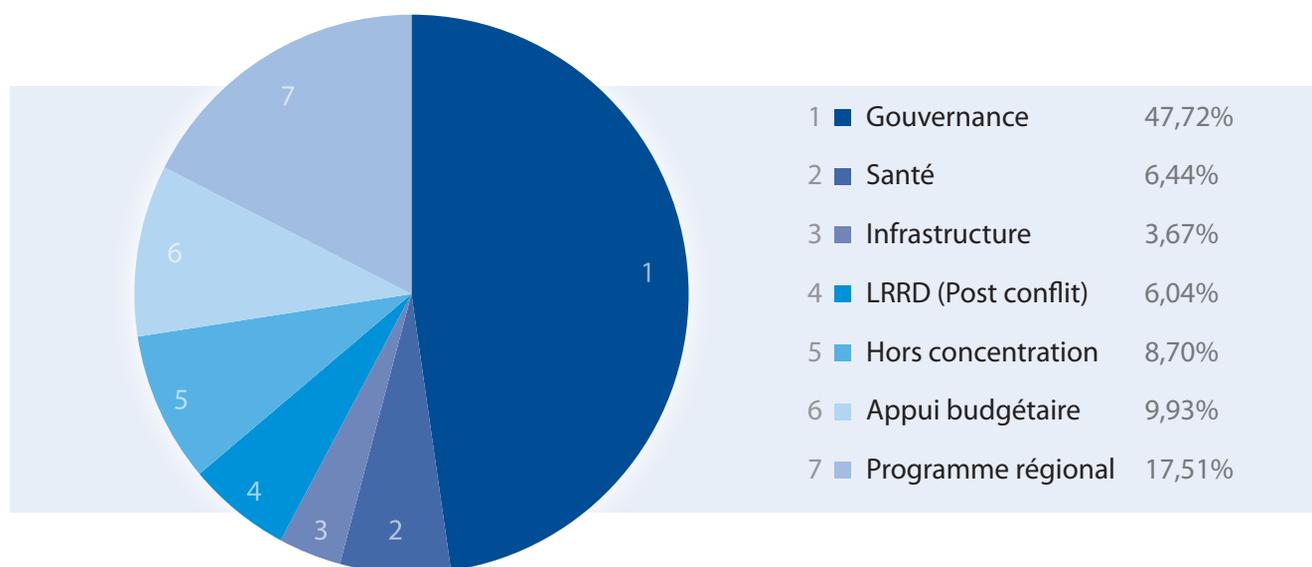


Tableau 9ème FED

SECTEUR DE CONCENTRATION	DOTATION
Gouvernance	105 ME
Infrastructure	50 ME
Santé	80 ME
Appui macroéconomique	106 ME
<b>TOTAL</b>	<b>341 ME</b>
SECTEUR HORS CONCENTRATION	
Gestion des ressources naturelles et agriculture, processus de démobilisation et désarmement et de réinsertion	104 ME
Election et sécurisation des opérations électorales	105 ME
<b>TOTAL</b>	<b>209 ME</b>
<b>TOTAL ENVELOPPE A</b>	<b>550 ME</b>
<b>TOTAL ENVELOPPE B</b>	<b>75 ME</b>

Tableau 10ème FED

SECTEUR DE CONCENTRATION	DOTATION
Gouvernance	130 ME
Infrastructure	251 ME
Santé	51 ME
<b>TOTAL</b>	<b>432 ME</b>
SECTEUR HORS CONCENTRATION	
Gestion durable des systèmes forestiers et protection de la biodiversité	29 ME
Appui aux initiatives régionales	27 ME
Facilité de coopération technique	13 ME
Réserve technique et initiatives diverses	13 ME
<b>TOTAL</b>	<b>82 ME</b>
<b>TOTAL ENVELOPPE A</b>	<b>514 ME</b>
<b>TOTAL ENVELOPPE B</b>	<b>120,32 ME</b>

## Situation globale des engagements 9ème FED au 31/12/2011

	Intitulé Projets/ Programmes/ Composantes	Financement		Cumul des réalisations au 31/12/2010 (€)	Réalizations 2011 (€)	Cumul des réalisations au 31/12/2011 (€)
		Allocation (€)	Nature du financement Prêts, Don			
<b>Secteur: Gouvernance</b>						
15-255/9ACPZR021	Programme d'appui à la justice (19015678)	18 718 499	D	18 718 499	0	18 718 499
16-489/9ACPZR006	A.T. pour la mise en œuvre de l'Unité de police intégrée	200 000	D	130 985	0	130 985
16-887/	Programme d'appui au processus électoral	105 000 000	D	100 810 000	800 000	101 610 000
9 ACP RCE 016	Augmentation plafond Premier programme appui institutionnel	18 528 606	D	16 882 259	0	16 882 259
17-878	Programme d'appui au processus électoral	60 000 000	D	59 100 000	0	59 100 000
20-693/9 ACPZR015	Projet d'appui au renforcement des acteurs non étatiques	4 500 000	D	3 245 743	615 919	3 861 662
920-694/ ACPZR016	Restauration de la justice à l'Est du Congo	7 900 000	D	5 589 300	40 747	5 630 047
20-731/9 ACPZR025	Programme d'appui à la gouvernance en RDC	33 000 000	D	9 611 951	7 541 311	17 153 262
18-990/9 ACPZR030	Appui à la CENI	3 000 000	D	1 314 820	-1 539	1 313 281
9 ACP ZR 032	Soutien à la réforme de la police	2 315 792	D	1 963 386	0	1 963 386
17-3739/ACPZR033	Soutien à la réforme de la police (2684207)	2 821 798	D	2 524 207	297 591	2 821 798
		255 984 695		219 891 150	9 294 029	229 185 179
<b>Secteur: Santé</b>						
17-858/9ACPZR11	Programme santé 9ème FED	80 000 000	D	72 580 820	570 738	73 151 558
		80 000 000		72 580 820	570 738	73 151 558
<b>Secteur: Infrastructure</b>						
15-990	Programme d'appui à la réhabilitation - PAR II	130 713 048	D	128 329 650	-95 910	128 233 740
18-667/9 ACP ZR 029	Projet d'assainissement urbain à Kinshasa - PAUK	22 000 000	D	21 437 270	73 431	21 510 701
9 ACP ZR 031	Soutien à l'amélioration de la sécurité aérienne en RDC	5 000 000	D	0	0	0
		157 713 048		149 766 920	-22 480	149 744 440
<b>Secteur: Appui post-conflit</b>						
16-469/9ACPZR005	Réhabilitation et réintégration socio-économique à l'Est (26900000-1245527,55)	25 654 472	D	25 721 435	-66 963	25 654 472
20-696/9ACPZR017	Réhab. et réintégration socio-économique dans les régions de l'est de la RDC	75 000 000	D	54 436 725	8 883 287	63 320 012
		100 654 472		80 158 160	8 816 324	88 974 484
<b>Secteur hors concentration</b>						
<b>Environnement</b>						
18-886	Projet appui à la réforme de l'institution en charge aires protégées	4 800 000	D	2 640 500	1 349 088	3 989 588
16-394/9ACPZR004	Renforcement des capacités de gestion réhab.aire protégées	6 000 000	D	5 818 147	0	5 818 147

		10 800 000		8 458 647	1 349 088	9 807 735
<b>Agriculture et développement rural</b>						
16-504	Evaluation des capacités opérationnelles stations de l'INERA (79500)	43 709	D	43 709	0	43 709
16-356	Contribution à la relance de la production agricole	14 400 000	D	14 028 175	0	14 028 175
17-958/9ACPZR013	Programme de relance de la recherche agricole et forestière	7 995 000	D	7 157 355	13 430	7 170 785
		22 438 709		21 229 239	13 431	21 242 670
<b>Renforcement des capacités</b>						
20-728/9ACPZR024	Appui à l'Ordonnateur National en RDC	6 000 000	D	4 962 809	314 253	5 277 062
17-373/9ACPZR026	Facilité de coopération technique	3 000 000	D	2 821 798	0	2 821 798
19-673	Facilité de coopération technique	5 700 000	D	4 800 592	398 630	5 199 222
		14 700 000		12 585 199	712 883	13 298 082
<b>Programme régional</b>						
17-791	ECOFAC IV (9646000)	38 150 000	D	7 679 196	25 568 940	33 248 136
		38 150 000		7 679 196	25 568 940	33 248 136
		680 440 924		572 349 331	46 302 953	618 652 284

## TABLEAU FINANCIERS DU 9ème FED

### SOUTIEN A LA REFORME DE LA POLICE

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 032

Montant Engagé : 2 315 792,35 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
225826	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE	DP	177 114,19	177 114,19	0,00	100,00
200941	ASSISTANCE TECHNIQUE AU CSR	Service	451 020,00	320 283,46	130 736,54	71,01
234582	DEVIS PROGRAMME N° 1	DP	592 331,87	592 331,37	0,50	100,00
240766	ADJOINT CHEF DU PROJET MODERNISATION DE LA GESTION DES R.H DE LA PNC	Service	106 700,00	42 680,00	64 020,00	40,00
257961	AT Complémentaire dans le cadre de l'appui à la réforme de la police nationale Congolaise	Service	130 000,00	102892,5	27 107,50	79,15
260395	Soutien à la réforme de la Police Congolaise (Audit DP1)	Service	9 550,00		9 550,00	0,00
	<b>Total</b>		<b>1 466 716,06</b>	<b>1 235 301,52</b>	<b>231 414,54</b>	<b>84,22</b>

### PROJET APPUI REFORME INSTITUTION EN CHARGE AIRE PROTEGEES

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet 9 ACP ZR 027

Montant Engagé : 4 000 000,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
197263	ECO - CONTRAT CADRE 158565 - APPUI AUX DIRECTIONS FINANCIERES DE L'ICCN ET IJSBC	Service	175 494,00		175 494,00	0,00
216683	DP DE DEMARRAGE EN RIP - PAR/ICCN	DP	355 000,00	355 000,00	0,00	100,00
226429	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 1	DP	1 065 846,00	864 528,35	201 317,65	81,11
249823	PAR/ICCN DEVIS PROGRAMME N°02	DP	682 025,00	1 653 222,14	-971 197,14	242,40
201666	ASSISTANCE TECHNIQUE A L'ICCN	Service	1 708 550,00	1 157 018,06	551 531,94	67,72
248680	Audit financier du DP de démarrage PAR/ICCN FED/2009/216-683	Service	9 000,00		9 000,00	0,00
259183	Avenat de l'assistance technique à L'ICCN	Service	566 080,00		566 080,00	0,00
259184	AVENAT DP2 DE CROISIERE PAR/ICCN	DP	660 860,00		660 860,00	0,00
	<b>Total</b>		<b>5 222 855,00</b>	<b>4 029 768,55</b>	<b>1 193 086,45</b>	<b>77,16</b>

## PROGRAMME FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet 9 ACP ZR 026

Montant Engagé : 5 700 000,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
197102	ECO - CONTRAT CADRE 157802 - IDENTIFICATION PROGRAMME JUSTICE	Service	120 028,00		120 028,00	0,00
197103	ACE-APPUI A LA PRIMATURE ET LA COMMISSION ECONOMICO-FINANCIERE DU GOUVERNEMENT DE LA RDC	Service	199 356,00		199 356,00	0,00
197104	AEDES - APPUI TECHN.ELABORATION CADRE NORMATIF ET ORGANISATION INTERMEDIAIRE DU MSP	Service	67 130,00		67 130,00	0,00
197106	POLHL CONSULTING - IDENTIFICATION PROG.D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET A L'INTEGRATION REGIONALE	Service	199 910,00		199 910,00	0,00
197105	DEVIS-PROGRAMME1 - FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE	DP	273 600,00	226 023,39	47 576,61	82,61
197107	ATOS ORIGIN BELGIUM /ETUDE D'IDENTIFICATION DU PROJET 10FED AUX PARLEMENTS DE LA RDC	Service	199 000,00		199 000,00	0,00
197108	SUDGEST - ETUDE IMPACT DE DECOUPAGE DES PROVINCES EN RDC	Service	131 280,00		131 280,00	0,00
232364	DP02 - FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE	DP	50 000,00	37 440,00	12 560,00	74,88
206888	Etude de définition du prog d'appui à la navigabilité des voies fluviales & lacustres en RDC	Service	563 423,79	563 423,79	0,00	100,00
172379	Etude de définition du projet 10è FED d'appui à la DESCENTRALISATION en RDC	Service	155 350,00		155 350,00	
201062	Mission d'identification d'un nouveau programme d'appui à la réforme de la police nationale congolaise	Service	169 160,37		169 160,37	
201704	Etude pour la réhabilitation de deux axes transfrontaliers entre la RDC et le RWANDA	Service	57 500,00		57 500,00	
210976	Renforcement des cellules de la Coordination du Ministère de l'Environnement , Conservation de la nature et Tourisme	Service	485 830,00		485 830,00	
212035	Etude de la formulation (faisabilité et étude détaillée ) de la réhabilitation du projet routier Batshamba-Tshikapa)	Service	1 549 315,00		1 549 315,00	
214416	Audit des dépenses dans la cadre de l'appui budgétaire de la commission européenne	Service	50 000,00		50 000,00	
215184	Audit du DP de démarrage ECOFAC fed/2007/195-114 (ex 9 ACP SAD 8/2)	Service	4 200,00		4 200,00	
216345	Etude de formulation (faisabilité et étude détaillée ) pour la réhabilitation des voiries de GOMA et de la RN2 ENTRE goma et	Service	439 860,00		439 860,00	
216663	Mission d'assistance technique en matière d'infrastructures de transport routières en RDC	Service	226 941,39		226 941,39	
217449	Identificartion du Programme d'appui à la Justice à l'EST de la RDC (PAJEST)	Service	89 300,00		89 300,00	
217542	Appuyi à la revue à mi parcours du 10è FED en RDC	Service	22 080,18		22 080,18	
225452	Audit Financier du contrat n° FED/191-935 (ex 9 ACP RPR 24/69) DP2 FORMULATION de l'UPI	Service	4 600,00		4 600,00	
225874	Mission de planification du PA PNDS	Service	106 347,00		106 347,00	
226070	Etude de la faisabilité pour les projets 10è FED d'appui au démarrage de la décentralisation et d'appui à la réforme de la	Service	179 690,00		179 690,00	
230938	Mission d'identification des activités en continuation du programme REJUSCO pendant la période intermédiaire entre	Service	2 500,00		2 500,00	
	<b>Total</b>		<b>5 346 401,73</b>	<b>826 887,18</b>	<b>4 519 514,55</b>	<b>15,47</b>

## ECOFAC IV PROGRAMME REGIONAL DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES D'AFRIQUE CENTRALE

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 014

Montant Engagé : 5 500 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
195131	AFRICAIN PARKS FOUNDATION / PROG.DE STABILISATION INTEGREE A LA REHABILITATION DES AIRES PROTEGEES DE L'EST/RDC	SUBV	5 500 000,00	5 500 000,00	0,00	100,00
195 114	DP01 ECOFAC IV Composante RDC - Parc de salonga	DP			0,00	
249 258	Vérification des dépenses de 2 DP ECOFAC RDC	Service	61745		61 745,00	
	<b>Total</b>		<b>5 561 745,00</b>	<b>5 500 000,00</b>	<b>61 745,00</b>	<b>98,89</b>

## PROGRAMME APPUI A LA GOUVERNANCE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro du Projet : 09 ACP ZR 025

Montant Engagé : 33 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
196772	TRANSTEC LETTRE DE MARCHÉ APPUI AU MINISTÈRE DU PLAN		199 680,00		199 680,00	0,00
196773	AGRECO GEIE APPUI PUBLICATION TEXTES NOUVEAU CODE FORESTIER	Service	199 500,00		199 500,00	0,00
196774	AGRECO - CC - APPUI A LA COORDINATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	Service	189 400,00		189 400,00	0,00
196775	AIDE A LA DÉCISION ÉCONOMIQUE- CC - APPUI A LA RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES	Service	183 080,00		183 080,00	0,00
196776	BUSINESS&STRATEGIES IN EUROPE - APPUI AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE	Service	165 350,00		165 350,00	0,00
196 777	ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE EN RDC	Service	6 589 600,00	3 464 232,56	3 125 367,44	52,57
226 623	DEVIS PROGRAMME DE CROISIÈRE N° 1	DP	7 078 695,00	4 624 046,51	2 454 648,49	65,32
253 931	Fourniture de 26 motos pour les services du ministère des mines (SAESSCAM&CCEEC)	Fournitures	41 600,00	41600	0,00	100,00
253 593	FOURNITURES D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES&ACCESSOIRES MIN MINES ET ENVIRON SECUR RECETTES	Fournitures	162 336,00	162 336,00	0,00	100,00
254 142	AT - Finances Publiques COREF	Service	474 000,00	267922,5	206 077,50	56,52
254 580	CONSTRUCTION DU BATIMENT DEVANT ABRITER LE PALAIS DE JUSTICE ET DE NOUVELLES JURIDICTIONS	Travaux	3 123 363,20	612 209,88	2 511 153,32	19,60
255 392	FOURNITURES D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE RESEAU ET D'INTERCONNEXION	Fournitures	720 711,50	432 426,90	288 284,60	60,00
255 654	FOURNITURES EQUIPEMENTS DE LABO ET DE TRAITEMENT DE MINÉRAIS AU PROFIT DES SERVICES DU MIN MINES BKV	Fournitures	345 000,00	345 000,00	0,00	100,00
255 249	Fourniture groupes électrogènes et équipements réseau électrique stabilisé et régulé	Fournitures	124 980,00	74988	49 992,00	60,00
256 817	Transparence dans le système de taxation du secteur minier artisanal	Subvention	546 921,00	437 537,00	109 384,00	80,00
256 394	REHABILITATION DES BATIMENTS DES JURIDICTIONS DU RESSORT DE LA COURS D'APPEL DE KINSHASA-GOMBE	Travaux	558 095,64	455 567,00	102 528,64	81,63
257 054	Fourniture de 18 véhicules pour les services des ministères des mines et de l'environnement	Fournitures	395 640,00	395640	0,00	100,00
257 066	Renforcement de la cellule 'environnement du MECNT		749 600,00	397430	352 170,00	53,02
208 321	DEVIS PROGRAMME DE DÉMARRAGE - UG/PAG	DP	1 100 163,00	523 887,00	576 276,00	47,62
256 694	Renforcement des capacités des acteurs publics de façon à créer une école nat de gemmologie au Congo	Subvention	451 882,00	361506	90 376,00	80,00
252 650	Appui Technique au recrutement sélectif des agents du Min de la Justice et des Droits Humains	Service	400 000,00	315 264,41	84 735,59	78,82
216195	Programme d'appui à la gouvernance DP O	DP	523 887,00		523 887,00	0,00
234593	Audit financier du contrat n° FED 216-195 (ex 9 ACP ZR 025) DP de démarrage PAG	Service	4 910,00		4 910,00	0,00
235644	Appui à la COREF dans le pilotage de la mise en œuvre des réformes des finances publiques	Service	174 870,00		174 870,00	0,00
249394	Observation Indépendante de la mise en application de la loi forestière en RDC (OIFLEG)	Subvention	1 682 000,00		1 682 000,00	0,00
253022	Renforcement des capacités des Commissions parlementaires ECOFIN par recrutement des experts formateurs	Service	197 480,00		197 480,00	0,00
253023	Recrutement d'une Assistance technique au profit du Groupe de Concertation	Service	167 780,00		167 780,00	0,00
253836	Fourniture d'un groupe électrogène pour les bureaux des commissions économiques et financières (ECOFIN) du Parlement	Fournitures	22 975,00		22 975,00	0,00
254248	Fourniture d'un logiciel d'audit , de la licence pour utilisateurs et la formation pour utilisateurs	Fournitures	239 465,00		239 465,00	0,00
254295	Contrat de fourniture matériel de laboratoire et de traitement des minerais CRM BUKAVU lot 1	Fournitures	358 875,00	358 875,00	0,00	100,00
255167	TA «SUPPORT FOR VAT Implementation in DRC»	Service	900 000,00		900 000,00	0,00
255259	Devis Programme n° 2 de croisière DP2/Programme d'appui à la Gouvernance	DP	2 690 000,00	1 184 160,12	1 505 839,88	44,02
256047	Réhabilitation et Extension du bâtiment de la Cour des Comptes	Travaux	1 429 003,00	336 986,64	1 092 016,36	23,58
256689	Professionalisation des gardes de l'ICCN au parc national de Virunga	Service	300 000,00		300 000,00	0,00
	<b>Total</b>		<b>32 490 842,34</b>	<b>14 791 615,52</b>	<b>17 699 226,82</b>	<b>45,53</b>

# REHABILITATION ET REINTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DANS LES REGIONS DE L EST DE LA R.D.C. (LRRD)

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 017

Montant Engagé : 75 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
196135	MEDECINS DU MONDE FRANCE-APPUI AU SYSTEME DE SANTE ET RENFOR CEMENT CAPACITES DISTRICT SANITAIRE DU TANGAYIKA/KATANGA/RD	Subvention	3 760 956,47	3 752 041,08	8 915,39	99,76
196136	PHARMACIENS SANS FRONTIERES-REVITALISATION DE 11 ZS DU TANGA NYIKA PAR UN CIRCUIT D'APPRO EN MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES	Subvention	2 499 938,00	2 249 945,00	249 993,00	90,00
196137	BEANO WILLIAM ASSISTANT TECHNIQUE INFRASTRUCTURES A L'EST	Service	386 133,33		386 133,33	0,00
196138	PEDRETTI MAX SUIVI DES PROJETS UE A L'EST-BUNIA	Subvention	189 824,00		189 824,00	0,00
196139	GTZ- AXE BUKAVU - WALIKALE - ETUDE TECHNIQUE ET D'IMPACT ENI RONEMENTAL	Subvention	66 875,97		66 875,97	0,00
196140	SODERU - ASSAINISSEMENT ET LUTTE CONTRE L EROSION - BUKAVU	Subvention	1 499 979,00	1 431 824,00	68 155,00	95,46
196141	PREMIERE URGENCE - RELANCE AGRICOLE ECONOMIQUE EN ITURI	Subvention	1 720 000,00	1 705 719,00	14 281,00	99,17
196142	DEL GIUDICE AT SUIVI PROJETS A L'EST	Subvention	314 658,00		314 658,00	0,00
196143	UNOPS - REHABILITATION ET ENTRETIEN DE LA ROUTE KISANGANI-LU BUTU	Contribution	7 777 035,00		7 777 035,00	0,00
196144	AAA AXE ROUTE SAKI MASISI WALIKALE PHASE 3	Subvention	3 615 025,00	3 480 966,61	134 058,39	96,29
196145	SODERU CENTRE D'INFO GEOGRAPHIQUE GOMA	Subvention	775 793,80	698 214,00	77 579,80	90,00
196146	DP ITURI AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DP	300 000,00	180 000,00	120 000,00	60,00
196147	SODERU ASSAINISSEMENT BUNIA	Subvention	977 732,28	977 720,47	11,81	100,00
196148	SODERU DESSERTA MBAU-KAMANGO	Subvention	699 980,00	696 198,00	3 782,00	99,46
196149	SODERU INFRASTRUCTURES GOMA	Subvention	299 935,00	275 610,00	24 325,00	91,89
196150	AAA REHABILITATION ROUTE ITURI	Travaux	2 773 617,00	2 773 617,00	0,00	100,00
196151	DP PEC	DP	323 730,00	186 406,00	137 324,00	57,58
196152	DE BELLABRE APPUI PROJETS EST	Service	123 896,00		123 896,00	0,00
196153	ACTED-REHABILITATION AXE BARAKE-FIZI 141 KM AU SUD-KIVU	Subvention	3 276 605,00	3 276 605,00	0,00	100,00
196154	RCN/REHAB. EST-PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS FONCIERS EN ITURI	Subvention	975 779,00	878 201,00	97 578,00	90,00
196156	AVSI FOUNDATION/APPUI AUX INFRASTRUCTURES SOCIALE DE LA ZONE DE MINEMBWE	Subvention	1 217 184,00	1 095 466,00	121 718,00	90,00
196157	CTB-RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ENTITES TERRITORIALES DE BASE DANS LE TERRITOIRE DE WALUNGU ET MWANGA	Subvention	1 438 166,00	887 321,00	550 845,00	61,70
204 875	FOURNITURES POUR REEQUIPEMENT ODR DU NK & SK LOT 2	Fournitures	2 823 795,99	2 823 795,98	0,01	100,00
215 429	GTZ AT - Appui à l'ODR - EQPT BRIGADES DE BUKAVU - GOMA - BENI	Service	2 777 250,00	2 141 240,60	636 009,40	77,10
215 435	MDM - Prg. Appui au système de Santé dans les ZS & DS du Tanganyika	Subvention	1 190 000,00	1 071 000,00	119 000,00	90,00
258 292	DP02 RIP / PAREST	DP	873 560,00	873 560,00	0,00	100,00
258 498	LRRD : CONSTRUCTION DU PONT RUZIZI 1 A BUKAVU	DP	3 553 976,00	700 005,32	2 853 970,68	19,70
201 113	PROJET DE RELANCE AGRICOLE DANS LE NORD KIVU	Subvention	2 073 499,05	1 866 149,00	207 350,05	90,00
201208	PRODUCTION, TRANSFORMAT° & COMMERC AGRO-PASTORALE DANS LE SUD KIVU	Subvention	2 156 299,75	1 414 472,00	741 827,75	65,60
202359	Fourniture, SAP & Formation, Equipements Odr Nord et Sud Kivu. Lot n° 4	Fournitures	417 321,58	417 321,58	0,00	100,00
202 563	FOURNITURE, SAV, FORMATION EQUIPEMENTS Odr Nord et Sud Kivu - LOT N° 5	Fournitures	77 395,69	77 395,69	0,00	100,00
202 693	FOUNIT EQUIPEMENTS, SAV, FORMATION PRSONEL Odr NK et SK - Lot n° 7	Fournitures	377 379,19	377 379,19	0,00	100,00
203 213	Fournitures pour le rééquipement de l'ODR du Nord & Sud Kivu en RDC lot 03	Fournitures	4 975 677,00	4 975 677,00	0,00	100,00
203 624	FOURNITURE, SAV, FORMTATION SUR EQUIPMTS Odr NK et SK - LOT N° 1	Fournitures	2 528 943,66	2 528 943,66	0,00	100,00
203 817	PROJET AMEL DURABLE SYSTEMES PRODUCT° NYUMZU & KALEMI	Subvention	1 750 000,00	1 575 000,00	175 000,00	90,00
204 093	RELANCE DE LA PRODUCTION AGRO-PASTORALE DANS LE SUD KIVU	Subvention	987 508,16	888 758,00	98 750,16	90,00

204 646	FOURNITURE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CELLULE COORDINATION P <sup>R</sup> OGRAMME EST CONGO	Service	1 631 340,00		1 631 340,00	0,00
208 523	APPUI A LA DIRECT <sup>E</sup> PROV DE L'OVD NORD KIVU	Service	299 300,00	239 440,00	59 860,00	80,00
210 681	PROJET DE MISE EN SERVICE D'UN BAC A NYEMBA/TANGANYIKA	Subvention	522 630,00	409 968,00	112 662,00	78,44
211 117	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE UC/PEC EN RIP	DP	322 362,00	307 010,99	15 351,01	95,24
212 193	AFRICA CONSERVATION FUND	Subvention	1 800 275,00	1 620 248,00	180 027,00	90,00
215 866	Fourniture de véhicules 4 x 4 Rééqpt de l'ODR du Nord & Sud KIVU	Fournitures	619 578,48	619 578,48	0,00	100,00
215 997	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 1 - UC/PEC	DP	1 710 593,00	1 323 349,59	387 243,41	77,36
216 174	AMELIORATION ACES EDUCATION SCOLAIRE DANS LE TERRITOIRE RUTSHURU - NK RDC	Subvention	494 658,00	494 658,00	0,00	100,00
2009/227 399	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE APPUI OdR NK ET SK	DP	379 824,70	1 379 824,70	-1 000 000,00	363,28
227-399	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE APPUI A OdR NK et SK	DP	379 824,70	1 379 824,70	-1 000 000,00	363,28
215306	Programme de prévention et de gestion des risques naturels en RDC	Subvention	1 499 831,00		1 499 831,00	0,00
227910	Audit financier du FED/196-151(ex 9 acp zr 17//17) DP1 PEC	Service	4 940,00		4 940,00	0,00
246069	DP1 Projet d'appui à l'Office de Routes à l'EST	DP	3 520 557,65	3 467 068,14	53 489,51	98,48
253553	Vérification des dépenses du DP de démarrage DP O PAREST (227-399)	Service	8 600,00		8 600,00	0,00
255077	Vérification des dépenses du DP de démarrage DP O UCPEC 2009/211-117	Service	9 800,00		9 800,00	0,00
258522	DP 2 de croisière UCPEC	DP	128 251,50	64 704,00	63 547,50	50,45
258652	Fournitures de carburant et lubrifiant à lever à Bukavu, Goma et Beni	Fournitures	353 069,84	355 034,29	-1 964,45	100,56
267296	SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT RUZIZI (BUKAVU)	Service	290 635,50	87 190,65	203 444,85	30,00
	<b>Total</b>		<b>75 551 520,29</b>	<b>58 024 451,72</b>	<b>17 527 068,57</b>	<b>76,80</b>

## RESTAURATION DE LA JUSTICE A L'EST DE LA RDC

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 016

RESTAURATION DE LA JUSTICE A

Montant Engagé : 7 900 000,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
196094	CTB CONTRAT DE SERVICE REJUSCO	SERV	1 500 000,00		1 500 000,00	0
196095	CTB - DP DEMARRAGE RESTAURATION DE LA JUSTICE DANS EST RDC	DP	536 500,00	429 200,00	107 300,00	80,00
196096	CTB - DP CROISIERE 1	DP	2 571 293,00	1 500 000,00	1 071 293,00	58,34
212180	DEVIS PROGRAMME N° 2	DP	4 027 492,00	2 332 264,48	1 695 227,52	57,91
227899	Audit financier du FED/196-095 (ex 9acp zr 16/02) DPO REJUSCO	Service	5 000,00		5 000,00	
	<b>Total</b>		<b>8 640 285,00</b>	<b>4 261 464,48</b>	<b>4 373 820,52</b>	<b>49,32</b>

## PROJET D APPUI AU RENFORCEMENT DES ACTEURS NON ETATIQUES EN R.D.CONGO

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 015

Montant Engagé : 4 500 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
196091	TRANSTEC-ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE PROGRAMME D'APPUI AUX ACTEURS NON ETATIQUES	Service	1 201 330,00	1 009 831,13	191 498,87	84,06
196092	DP DE DEMARRAGE APPUI AUX ANE	DP	76 100,00	76 100,00	0,00	100,00
196093	TRANSTEC - DP/PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES A.N.E.	DP	1 456 333,00	1 094 723,77	361 609,23	75,17
213140	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 2	DP	1 667 567,00	1 592 398,38	75 168,62	95,49
225323	Audit financier du contrat N° 196092(ex9 acp zr 15/02) DPO de démarrage Acteurs Non Etatiques (ANE)	Service	4 000,00		4 000,00	
228706	Evaluation à mi parcours du Projet d'appui au renforcement des acteurs non étatiques ANE 9è FED et identification	Service	112 760,00		112 760,00	
261079	Vérification de dépenses DP1 ANE	Service	15 413,00		15 413,00	
	<b>Total</b>		<b>4 533 503,00</b>	<b>3 773 053,28</b>	<b>760 449,72</b>	<b>83,23</b>

## PROGRAMME SANTE 9E FED (PS9FED)

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 011

Montant Engagé : 80 000 000, 00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
194412	AEDES LOT 1	AT	7 039 370,00	6 742 791,19	296 578,81	95,79
194413	AEDES LOT2	AT	4 223 752,00	4 015 478,00	208 274,00	95,07
194414	AEDES LOT 3	AT	4 270 018,00	4 173 281,05	96 736,95	97,73
194415	CREDES SUIVI EXTERNE PS9FED	AT	570 576,00	563 712,18	6 863,82	98,80
194416	MEDAIR ASSISTANCE AU SECTEUR SANTE	SUBV	1 629 250,00	1 563 972,46	65 277,54	95,99
194417	MALTESER SANTE NORD ITURI	AT	1 600 000,00	1 517 663,07	82 336,93	94,85
194418	CORDAID SANTE AU KASAI OCC	SUBV	1 599 486,00	1 588 844,00	10 642,00	99,33
194419	CARITAS SANTE AU KASAI	SUBV	833 815,00	750 434,00	83 381,00	90,00
194420	NOVIB OXFAM SANTE DE BUTEMBO ET DE MASISI	SUBV	1 649 831,00	1 128 924,00	520 907,00	68,43
194421	COOPI SANTE DE MBUJI MAYI ET TSHILENGE	SUBV	1 659 822,00	1 493 840,00	165 982,00	90,00
194422	AEDES-DP DE DEMARRAGE FDSS ET FASS	DP	481 826,02	481 826,02	0,00	100,00
194423	AEDES - DP DE DEMARRAGE - APPUI INSTITUTIONNEL CENTRAL	DP	221 505,00	221 505,00	0,00	100,00
194424	ASRAMES MEDICAMENTS GOMA	SUBV	645 000,09	645 000,09	0,00	100,00
194425	ASRAMES MEDICAMENTS ARIWARA	SUBV	300 000,00	300 000,00	0,00	100,00
194426	ASRAMES MEDICAMENTS BUNIA	SUBV	172 425,36		172 425,36	0,00
194427	ASRAMES MEDICAMENTS ISIRO	SUBV	164 574,31	164 574,31	0,00	100,00
194428	FEDECAME	SUBV	519 278,00	519 278,00	0,00	100,00
194429	AEDES DP 1 APPUI INSTITUTIONNEL CENTRAL	DP	510 000,00	510 767,56	-767,56	100,15
194430	AEDES - DP 1 FDSS/FASS ACTIVITES CONNEXES	DP	3 138 002,00	2 106 235,20	1 031 766,80	67,12
194431	CADIMEK - CDF01 MEDICAMENTS FED 9	SUBV	240 000,00	240 000,00	0,00	100,00
194432	CADMEKO - CDF01 MEDICAMENTS FED 9	SUBV	240 000,00	240 000,00	0,00	100,00
194433	PWC-AUDIT FINANCIER DU 9 ACP ZR 11/11-DP DEMARRAGE FDSS&FASS	SERVICE	4 972,00		4 972,00	0,00
194434	PWC-AUDIT FINANCIER 9 ACP ZR 11/12-DP DEMARRAGE AIC	SERVICE	4 828,00		4 828,00	0,00
194435	ACDLG APPUI PERIPHERIQUE RUSTHURU	SUBV	424 129,40	381 716,00	42 413,40	90,00
194436	MEDAIR SANTE PERIPHERIQUE DJUGU	SUBV	571 636,00	547 606,53	24 029,47	95,80
194437	CORDAID SANTE DISTRICTS LULUA ET KANANGA	SUBV	849 105,80	823 672,51	25 433,29	97,00
194438	ASRAMES MEDICAMENTS BUNIA	SUBV	1 084 034,32	1 084 034,32	0,00	100,00
194439	ASRAMES MEDICAMENTS ISIRO	SUBV	733 754,30	733 754,30	0,00	100,00
194440	ASRAMES MEDICAMENTS ARIWARA	SUBV	688 554,96	688 554,96	0,00	100,00
194441	ASRAMES MEDICAMENTS GOMA	SUBV	2 749 999,95	2 749 999,95	0,00	100,00
194442	TUMBA EVALUATION IMPACT RETRAIT DES REGIES	SUBV	4 917,00		4 917,00	0,00
194443	DELOITTE&TOUCHE - AUDIT DES DPS 9ACPZR 11/18 ET 11/19 DU PS9 FED	SERVICE	30 220,00		30 220,00	0,00
194444	CADIMEK - FOURNITURES DE MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES E T CONSOMMABLES MEDICAUX - KASAI OCCIDENTAL	SUBV	1 560 000,00	1 560 000,00	0,00	100,00
194445	CADMEKO - FOURNITURE DE MEDICAMENTS GENERIQUE ESSENTIEL ET D E CONSOMABLES MEDICAUX - KASAI ORIENTAL	SUBV	1 560 000,00	1 560 000,00	0,00	100,00
194446	INTERCOM / FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA 5E DIRECTION DU MSP	SUBV	8 001,60	8 001,60	0,00	100,00
194447	INTERCOM - FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA 7EME DIRECTION DU MSP	SUBV	15 051,10	15 051,10	0,00	100,00
194448	INTERCOM LOT4 - FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA DSNIS DU MSP	SUBV	7 583,45	7 583,45	0,00	100,00
194449	SAPRO LOT1 FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA 3EME DIRECTION DU MSP	SUBV	15 900,34	15 900,30	0,04	100,00
194450	MARVEL - FOURNITURE DE KITS MEDICAUX POUR CENTRES DE SANTE BENEFICIAIRES L'APPUI DU PS9FED	SUBV	485 071,79	485 071,79	0,00	100,00
194451	AAA - FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE 2 VHLs 4X4 A DEP & DSNIS	SUBV	57 127,00	57 126,30	0,70	100,00
194452	ITALCON - FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'UN LOT DE GPES ELECTROGENES POUR 4 DIVISIONS PROVINCIALES DE SANTE DU MSP	SUBV	80 115,35		80 115,35	0,00
194453	FEDECAME/RELANCE DU SNAME PHASE2-SUBVENTION A ASBL FEDECAME	SUBV	295 488,00	295 488,00	0,00	100,00
194454	ASRAMES /CDF03 MEDICAMENTS FED9 - ARIWARA	SUBV	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	100,00

194455	ASRAMES - CDF03 MEDICAMENTS FED9 - ISIRO	SUBV	780 000,00	780 000,00	0,00	100,00
194456	ASRAMES - CDF03 MEDICAMENTS FED9 - BUNIA	SUBV	1 300 000,00	1 299 999,99	0,01	100,00
194457	ASRAMES - CDF03 MEDICAMENTS - GOMA	SUBV	3 500 000,00	3 500 000,00	0,00	100,00
194458	CADIMEK/RELANCE DU SNAME PHASE2-APPUI A LA CDR DU KASAI OCCI DENTAL	SUBV	37 440,00	37 440,00	0,00	100,00
194459	FDSS - GESTION FOND DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE	SUBV	975 878,00	878 290,00	97 588,00	90,00
194460	ASRAMES- FOURNITURES STOCK D'URGENCE DE MED. ESSENTIELS GENERIQUE ET CONSOMMABLES MEDICAU AU NORD-KIVU ET PROV.ORIENTAL	SUBV	262 771,00	262 771,07	-0,07	100,00
194461	CAAMEKI /RELANCE DU SNAME PHASE2 - APPUI A LA CDR DE KISANTU	SUBV	42 752,00	39 307,00	3 445,00	91,94
194462	CADMEKO /RELANCE DU SNAME PHASE2 - APPUI A LA CDR DU KASAI ORIENTAL	SUBV	64 320,00	56 232,50	8 087,50	87,43
194463	FASS/K.OR - GESTION DE L'ACHAT S.S.DANS LE KASAI ORIENTAL	SUBV	627 769,00	524 678,65	103 090,35	83,58
194464	EUR FASS/KASAI OCC - GESTION DE L'ACHAT DE SERVICES DE SANTE DANS LE KASAI OCCIDENTAL	SUBV	626 248,00	563 623,00	62 625,00	90,00
194465	EUP FASS/NK - GESTION D'ACHAT DE SERVICES DE SANTE DANS LE NORD KIVU	SUBV	549 212,00	549 212,00	0,00	100,00
194466	FASS/PROV.OR- GESTION ACHAT S.S.EN PROVINCE ORIENTALE	SUBV	644 251,00	501 840,61	142 410,39	77,90
194467	CONTRAT DE FOURNITURE STOCK URGENCE - KASAI	Fourniture	206 563,18	206 563,18	0,00	100,00
194468	FORMATION DES EQUIPES CADRES DE 27 ZONES DE SANTE DANS LE CA DRE DU 9PS9FED	SUBV	899 998,00	899 690,20	307,80	99,97
194469	AEDES/DP2_- APPUI INSTITUTIONNEL AU NIVEAU CENTRAL	DP	636 701,00	415 581,20	221 119,80	65,27
194470	DEVIS PROGRAMME1 FASS/KOR - ACHAT DE SERVICE	DP	630 469,00	450 000,00	180 469,00	71,38
194471	DEVIS PROGRAMME NO2 FASS/KOC - ACHAT DE SERVICES	DP	1 289 645,00	1 289 645,00	0,00	100,00
194472	EUP FASS/KOC - DP 1 / ACHAT DE SERVICES DE SANTE KASSAI OCC.	DP	492 154,00	360 000,00	132 154,00	73,15
194473	INYPISA INFORMES - LOT1: EQUIPEMENT BIOMEDICAUX HOSPITALIERS POUR 6 HGR SITUEES A L'OUEST DU PAYS (KASAI ORIENT ET OCC)	Fourniture	665 692,00	665 692,00	0,00	100,00
194474	EUP FASS/PO - ACHAT SERVICES DE SANTE PROVINCE ORIENTALE	DP	1 103 873,00	1 103 873,00	0,00	100,00
194475	EUP FASS/NK - DP 2 / ACHAT DE SERVICES DE SANTE NORD-KIVU	DP	1 914 635,00	1 914 635,00	0,00	100,00
194476	EUP FASS/PO -DP 1 /ACHAT DE SCES DE SANTE PROV. ORIENTALE	DP	364 459,00	270 000,00	94 459,00	74,08
194477	DEVIS PROGRAMME 2 FASS/KOR - ACHAT DE SERVICES	DP	1 951 067,00	1 868 542,30	82 524,70	95,77
194478	INYPISA / LOT2-EQUIPEMENT BIOMEDICAUX POUR 8 HGR SITUEES A L' EST DU PAYS (PO ET NK)	Fourniture	741 786,50	741 786,50	0,00	100,00
194479	DEVIS PROGRAMME NO1 FASS-ACHAT DE SERVICES/NORD KIVU	DP	571 303,00	370 000,00	201 303,00	64,76
194480	AAA-FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE 15 VEHICULES 4X4 DANS 4 DIVISIONS PROVINCIALES DE LA SANTE DU MSP	Fourniture	471 758,14	471 757,97	0,17	100,00
194481	M.INTERCOM-FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'UN LOT DE MATERIE LS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES DANS 4 DIVISIONS PROVINCIA	Fourniture	199 905,50	199 905,50	0,00	100,00
194482	DEVIS PROGRAMME NO1 - EUP FDSS	DP	2 298 283,00	1 955 955,76	342 327,24	85,11
194483	DEVIS PROGRAMME NO2 - EUP FDSS	DP	6 897 489,00	6 897 489,00	0,00	100,00
194484	CTB-REHABILITATION STRUCTURES SANITAIRES PS9FED PROV. ORIENT.	SUBV	792 009,00	609 607,00	182 402,00	76,97
194485	CTB-REHABILITATION STRUCTURES SANITAIRES PS9FED EN PROV.KOC.	SUBV	837 709,00	670 167,00	167 542,00	80,00
194486	CTB-REHABILITATION STRUCTURES DE SANTE PS9FED EN PROV.DU NK	SUBV	896 557,00	717 246,00	179 311,00	80,00
194487	AEDES - DEVIS PROGRAMME NO3/APPUI INSTITUTIONNEL AU NIVEAU CENTRAL	DP	862 995,00	739 567,04	123 427,96	85,70
194488	FOLECO-REHABILITATION STRUCTURES SANITAIRES PS9FED PROV.KOR	SUBV	1 077 957,00	970 162,00	107 795,00	90,00
214636	Préstations complémentaires d'évaluation du PS9FED		8 762,97		8 762,97	
242966	Vérification de dépenses de dix DP PS9FED (FASS FDSS)	SERVICE	189 714,00		189 714,00	
244403	Audit financier du DP 2 AIC	SERVICE	9 960,00		9 960,00	
248850	Vérification de dépenses du contrat 194-487 DP3 AIC	SERVICE	9 560,00		9 560,00	
	<b>Total</b>		<b>79 570 667,43</b>	<b>73 962 947,71</b>	<b>5 607 719,72</b>	<b>92,95</b>

## ECOFAC IV - RDC SALONGA

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP RSA 021

Montant Engagé : 2.430.200,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
195132	ECOFAC IV - DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 1	DP	1 061 100,00	1 008 927,38	52 172,62	95,08
195135	ECOFAC IV - DEVIS PROGRAMME DE CLOTURE	DP	1 369 100,00	1 368 267,32	832,68	99,94
	<b>Total</b>		<b>2 430 200,00</b>	<b>2 377 194,70</b>	<b>53 005,30</b>	<b>97,82</b>

## Appui à l'Ordonnateur National

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 024

Montant Engagé : 6 000 000,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
196698	APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL 1/1/07 AU 31/12/07	DP	1 083 400,00	1018195,83	65 204,17	93,98
196699	LECOMPTE CONTRAT DE SERVICE	Service	116 490,23		116 490,23	0,00
196700	LORENT CONTRAT DE SERVICES	Service	70 354,00		70 354,00	0,00
196701	BERENSCHOT-ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DE L'ON	Service	159950		159 950,00	0,00
196702	LINPICO AT AUPRES DE L'on	Service	1 599 430,00	1547804,23	51 625,77	96,77
196703	KPMG-AUDIT DU DP 9 ACP ZR 24/1	Service	4500		4 500,00	0,00
196704	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 2 APPUI A L'ON -RIP	DP	824 136,00	701539,29	122 596,71	85,12
203695	Mission d'évaluation mi parcours et la formulation du programme APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL	Service	73 526,30		73 526,30	0,00
216231	DP 3 Appui à l'ON -9 ACP ZR 24	DP	1 988 861,00	1649420,84	339 440,16	82,93
236593	Audit financier du DP 2 196 704, appui à l'ON	Service	9 500,00		9 500,00	0,00
260486	Vérification des dépenses-DP3 Appui à l'ON (2009/216-231)	Service	15 944,00		15 944,00	0,00
	<b>Total</b>		<b>5 946 091,53</b>	<b>4 916 960,19</b>	<b>1 029 131,34</b>	<b>82,69</b>

## Situation globale des engagements 10ème FED au 31/12/2011

### APPUI A LA P.N.C.G.F.B

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 001

APPUI A LA P.N.C.G.F.B

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
219879	Appui à l'UNIKIS. Composante Formation du Programme xème FED « Appui à la Politique Nationale de Conservation et gestion		4 220 000,00		4 220 000,00	0,00
220130	Appui à l'UNIKIS. Composante Formation du Programme xème FED « Appui à la Politique Nationale de Conservation et gestion		4 220 000,00		4 220 000,00	0,00
220963	PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES RESS. NATURELLES DU P.N - GARAMBA	Subvention	5 000 000,00	2 873 574,20	2 126 425,80	57,47
220967	PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA GESTION DU PARC NATIONAL DE VIRUNGA	Subvention	10 000 000,00	7 674 594,29	2 325 405,71	76,75
234897	PROJET D'APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE DE CONSERVATION ET GESTION DES FORETS ET DE LA BIODIVERSITE DU PNS	Subvention	3 530 000,00	1 677 665,47	1 852 334,53	47,53
234946	Projet d'Appui à la Relance des Activités de Conservation et de Valorisation du PNU	Subvention	2 530 000,00	930 000,00	1 600 000,00	36,76
	<b>Total</b>		<b>29 500 000,00</b>	<b>13 155 833,96</b>	<b>16 344 166,04</b>	<b>44,60</b>

### APPUI AU PARLEMENT DE LA RDC

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet

Montant engagé : 2.151.834,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
259789	ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PA - PARLEMENTS	Service	1 710 250,00	342050	1 368 200,00	20,00
266597	DPO-PA PARLEMENT	DP	441 584,00	336445	105 139,00	76,19
	<b>Total</b>		<b>2 151 834,00</b>	<b>678 495,00</b>	<b>1 473 339,00</b>	<b>31,53</b>

### FACILITE DE COOP. TECHNIQUEIII

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet: 10 ACP ZR 694

Montant engagé : 1.294.129,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
241805	DEVIS PROGRAMME N°01 TCF III	DP	280 000,00	210 880,00	69 120,00	75,31
249008	Ex ante Audit VFLEX 2010	Service	148 000,00		148 000,00	0,00
251843	Mission d'identification du projet d'amélioration des soins de santé destinés aux victimes de violence sexuelle	Service	66 900,00		66 900,00	0,00
255442	Assistance technique au CSRP-Prolongation de la mission de l'UGP SRPNC	Service	23 340,00		23 340,00	0,00
266852	DP 02 TCF III	DP	314 200,00	289 183,13	25 016,87	92,04
269439	CONTRIBUTION DE L'UE A L'ENQUETE 1 2 3 INS		461 689,00	415 520,00	46 169,00	90,00
	<b>Total</b>		<b>1 294 129,00</b>	<b>915 583,13</b>	<b>378 545,87</b>	<b>70,75</b>

### APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 425

Montant engagé : 3.396.758,84€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
259268	DP01 RDP / APPUI A L'ON DU FED	DP	1 297 312,77	1 297 301,46	11,31	100,00
259568	Assistance Technique en appui à l'Ordonnateur National FED	Service	799 532,00	397028	402 504,00	49,66
280689	DEVIS PROGRAMME N°2	DP	1 299 914,07	1019540	280 374,07	78,43
	<b>Total</b>		<b>3 396 758,84</b>	<b>2 713 869,46</b>	<b>682 889,38</b>	<b>79,90</b>

### APPUI A LA DECENTRALISATION

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 561

Montant engagé : 4.108.730,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
260579	EGIS BDPA - GOPA/A.T AU PA - DECENTRALISATION	Service	3 919 280,00	763856	3 155 424,00	19,49
269830	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE PA2D	DP	189 450,00	151560	37 890,00	80,00
	<b>Total</b>		<b>4 108 730,00</b>	<b>915 416,00</b>	<b>3 193 314,00</b>	<b>22,28</b>

### PARAU

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 535

Montant engagé : 47.025.425,66€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
256126	DP 1 RDP PARAU - PAUK	DP	16 255 267,00	13 000 000,00	3 255 267,00	79,97
258837	DP 1 RDP PARAU - PAR	DP	14 036 936,00	11 220 000,00	2 816 936,00	79,93
260135	ITAL MOTORS/Fourniture d'un Bouteur à chenilles pour le PARAU	Fourniture	229 996,00		229 996,00	0,00
262586	Aménagement de la rivière GOMBE	Travaux	5 993 239,00	1 143 262,78	4 849 976,22	19,08
265289	SAFRIMEX SPRL	Travaux	4 834 868,94	1 442 087,57	3 392 781,37	29,83
245742	Assistance technique pour la coordination de la cellule de gestion des projets PARAU, PAR II et PAUK	Service	919 190,00		919 190,00	0,00
245790	Assistance technique pour la coordination du volet réouverture routes en terre de la cellule de gestion des projets PARA	Service	667 210,00		667 210,00	0,00
245797	Assistance technique pour la coordination du volet «Eau et Assainissement » de la cellule de gestion des projets PA	Service	759 005,00		759 005,00	0,00
245799	Assistance technique en tant que coordonnateur adjoint de la cellule de gestion des projets PARAU, PAR II et PAUK	Service	246 364,00		246 364,00	0,00
248141	Assistance technique pour la coordination du volet entretien routes de la cellule de la gestion des projets PARAU et PAR II	Service	160 192,00		160 192,00	0,00
255186	Fourniture de materiel de transport à Kinshasa	Fourniture	2 923 157,72	1 753 894,63	1 169 263,09	60,00
	<b>Total</b>		<b>47 025 425,66</b>	<b>28 559 244,98</b>	<b>18 466 180,68</b>	<b>60,73</b>

## PROGRAMME D APPUI AU PNDS

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 511

Montant engagé : 18.376.003,89€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
252050	DP0 CELLULE D'APPUI A LA GESTION/MSP	DP	103 416,00	103 416,00	0,00	100,00
252047	DEVIS PROGRAMME N° 0	DP	2 015 104,00	2 015 104,00	0,00	100,00
252220	Livraison MEC province du K OC 12 MOIS	Fourniture	245 936,82		245 936,82	0,00
252240	Livraison MEC province du K OR 12 MOIS	Fourniture	322 999,07		322 999,07	0,00
254649	Assistance technique au PA PNDS	service	4 849 528,00	1 475 789,48	3 373 738,52	30,43
261345	DEVIS PROGRAMME CAG N°1	DP	374 682,00	311 319,29	63 362,71	83,09
261605	DP1 Activités au niveau périphérique-Nord Kivu	DP	1 536 354,00	1 256 473,10	279 880,90	81,78
261985	Préparation et suivi des marchés d'infrastructures et équipements (PSIE) dans le cadre du PA PNDS	service	1 251 000,00		1 251 000,00	0,00
262032	DP1 Activités au niveau périphérique-KASAI ORIENTAL	DP	1 151 480,00	910 800,00	240 680,00	79,10
262036	DP1 Activités au niveau périphérique-KASAI OCCIDENTAL	DP	1 331 065,00	900 209,00	430 856,00	67,63
262048	DP1 Activités au niveau périphérique-PROVINCE ORIENTALE	DP	1 000 000,00	663 972,00	336 028,00	66,40
262049	Divis programme n° 1 Action au niveau intermédiaire	DP	1 769 267,00	1 149 524,00	619 743,00	64,97
266773	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé du Kasai OCC	Subvention	511 724,00	136 178,00	375 546,00	26,61
266796	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé du Kasai OR	Subvention	511 724,00	136 610,00	375 114,00	26,70
266797	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé du Nord KIVU	Subvention	511 724,00	118 173,00	393 551,00	23,09
267620	Gestion du fonds de Développement des Services	Subvention	890 000,00	209 330,00	680 670,00	23,52
	<b>Total</b>		<b>18 376 003,89</b>	<b>9 386 897,87</b>	<b>8 989 106,02</b>	<b>51,08</b>

## AIDE AU COMMERCE

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 348

Montant engagé : 8.494.831,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
253629	AT au Programme d'Aide au Commerce	Service	1 597 615,00	432 773,00	1 164 842,00	27,09
259045	DP0 RIP / PROGRAMME D'AIDE AU COMMERCE	DP	476 000,00	380 800,00	95 200,00	80,00
263174	Conservation de contribution pour la Facilité du Commerce et Réforme Douanière	Service	3 723 279,00		3 723 279,00	0,00
266115	DP1 RIP/PROGRAMME D'AIDE AU COMMERCE	DP	2 383 900,00	587 675,00	1 796 225,00	24,65
273324	Subvention pour la formation des formateurs de la RDC aux actes uniformes de l'OHADA	Service	314 037,00	251 229,60	62 807,40	80,00
	<b>Total</b>		<b>8 494 831,00</b>	<b>1 652 477,60</b>	<b>6 842 353,40</b>	<b>19,45</b>

## APPUI A LA NAVIGABILITE DES VOIES FLUVIALES ET LACUSTRES EN RDC

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 561

Montant engagé : 422.959,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
267585	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE	DP	422 959,00	422 959	0,00	100,00
	<b>Total</b>		<b>422 959,00</b>	<b>422 959,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>

## APPUI A LA REFORME DE LA JUSTICE (PARJ)

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 021351

Montant engagé : 7.666.352,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
270320	AT - PROJET D'APPUI A LA REFORME DE LA JUSTICE	Service	7 499 580,00	1 499 916,00	5 999 664,00	20,00
278134	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE	DP	166 772,00		166 772,00	0,00
	<b>Total</b>		<b>7 666 352,00</b>	<b>1 499 916,00</b>	<b>6 166 436,00</b>	<b>19,56</b>

## APPUI A LA REFORME DE LA POLICE

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 021350

Montant engagé : 5.500.000,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
258597	Support à la Réforme de la Gestion des ressources Humaines de la Police Nationale Congolaise. Phase III	Service	5 500 000,00		5 500 000,00	0,00
	<b>Total</b>		<b>5 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 500 000,00</b>	<b>0,00</b>

## APPUI A LA MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 021352

Montant engagé : 1.685.950,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
272406	AT d'appui au Ministère des finances pr la coordination et exécution du PAMFIP	Service	1 388 200,00	150 000,00	1 238 200,00	10,81
272543	DPO-Projet d'appui à la modernisation des finances publiques «PAMFIP»	DP	297 750,00	238 200,00	59 550,00	80,00
	<b>Total</b>		<b>1 685 950,00</b>	<b>388 200,00</b>	<b>1 297 750,00</b>	<b>23,03</b>

## APPUI BUDGETAIRE A LA STABILISATION ECONOMIQUE DE LA RDC

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 021645

Montant engagé : 22.620.000,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
225950	Décassement de la seule tranche du programme d'appui budgétaire à la stabilisation économique de la RDC	Contribution	22 620 000,00		22 620 000,00	0,00
	<b>Total</b>		<b>22 620 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 620 000,00</b>	<b>0,00</b>

## APPUI BUDGETAIRE A LA STABILISATION ECONOMIQUE DE LA RDC

Carte Projet au 31/12/2011 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 021645

Montant engagé : 35.508.014, 00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
259584	APPUI BUDGETAIRE V-Flex	Contribution	35 508 014,00		35 508 014,00	0,00
	<b>Total</b>		<b>35 508 014,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 508 014,00</b>	<b>0,00</b>

# GLOSSAIRE ET ABRÉVIATIONS

**Accord de Cotonou** : accord de partenariat ACP-UE signé à Cotonou le 23 juin 2000, révisé à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010.

**ACP** : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de l'accord de Cotonou qui fixe les modalités d'un partenariat avec les pays membres de l'Union européenne.

**APD** : avant-projet détaillé qui consiste en un ensemble d'études de base permettant de définir les caractéristiques principales d'un projet en permettant le lancement des études détaillées et des activités d'approvisionnement.

**APE** : accords de partenariat économiques qui sont prévus par l'accord de Cotonou et qui doivent régir les relations commerciales entre l'UE et les pays ACP. L'objectif poursuivi est d'améliorer, dans le respect des principes du libre-échange, l'accès aux marchés de l'UE pour les pays ACP, de consolider l'intégration économique régionale de ces pays.

**APS** : avant-projet sommaire qui consiste en un ensemble d'études qui proposent une ou plusieurs solutions d'ensemble traduisant les éléments majeures du programme fonctionnel. Elles présentent les dispositions générales techniques envisagées, les durées prévisionnelles de réalisation ainsi qu'une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux des différentes solutions étudiées.

**APV** : accord de partenariat volontaire, soit un accord international bilatéral entre l'Union européenne et un pays exportateur de bois, dont le but est d'améliorer la gouvernance forestière du pays et de s'assurer que le bois importé dans l'Union européenne remplit toutes les exigences réglementaires du pays partenaire.

**Avenant** : convention par laquelle les parties liées par un contrat antérieurement conclu entre elles apportent une ou plusieurs modifications aux termes et aux conditions dudit contrat.

**Banque européenne d'investissement (BEI)** : banque de l'Union européenne dont la mission est de promouvoir les objectifs de l'UE et a pour mission d'accorder des financements à long terme à l'appui de projets d'investissement.

**Bilan financier ou bilan de liquidité** : bilan établi dans le but d'évaluer le patrimoine de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité à court terme.

**Biodiversité** : diversité naturelle des organismes vivants.

**Comité de pilotage** : organe d'orientation, chargé de veiller au bon fonctionnement d'un projet.

**Commission ECOFIN** : commission économique et financière, notamment, de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

**DEVCO** : direction de la Commission européenne responsable de la conception des politiques de développement de l'UE et de la prestation de l'aide, grâce à des programmes et projets à travers le monde.

**Devis-programme** : document fixant les moyens matériels et les ressources humaines nécessaires, le budget ainsi que les modalités techniques et administratives de mise en œuvre pour l'exécution d'une convention de financement pendant une période donnée.

**ECHO** : office d'aide humanitaire de la Commission européenne.

**Ecosystème** : ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (ou biocénose) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (biotope). Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.

**Endossement** : approbation d'un acte financier.

**Enveloppe A** : enveloppe qui, dans le cadre du FED, fait partie intégrante du programme indicatif national et qui est constitué des fonds que l'on dispose pour une aide programmable.

**Enveloppe B** : enveloppe qui, dans le cadre du FED, fait partie intégrante du programme indicatif national et qui est constitué des fonds que l'on dispose pour une aide non programmable.

**EUFOR** : force opérationnelle multinationale de l'Union européenne ou force de l'Union européenne.

**EUPOL** : mission de police de l'Union européenne en RDC.

**EUSEC** : mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC.

**FLEGT** : mécanisme de réglementation mis en place par l'Union européenne qui permet de s'assurer que le bois importé ne provient pas d'une exploitation illégale des forêts.

**Initiative PPTE** : initiative qui vise à assister les pays les plus pauvres du monde en rendant leurs dettes internationales « soutenables ». Ce pro-



gramme est mis en œuvre par l'action conjointe du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

**LRRD** : approche qui permet de faire le lien entre les actions d'urgence, de réhabilitation et de développement à plus long terme.

**Maître d'œuvre** : personne morale (entreprise, direction, etc.) responsable garante de la bonne réalisation technique d'un projet.

**Maître d'ouvrage** : entité porteuse du besoin, celui qui définit l'objectif du projet, son calendrier et le budget consacré à ce projet. Il doit maîtriser l'idée de base du projet, et doit représenter à ce titre les bénéficiaires du projet. Ainsi, le maître d'ouvrage est responsable de l'expression fonctionnelle des besoins.

**Médicament générique** : médicament identique ou équivalent à celui d'une marque (appelé médicament princeps), mais produit et commercialisé sous sa dénomination commune internationale (DCI, nom chimique de la molécule).

**OHADA** : organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) qui a pour objectif de favoriser, au plan économique, le développement et l'intégration régionale ainsi que la sécurité juridique et judiciaire dans les pays membres de l'organisation.

**Ordonnateur national** : personne chargée de représenter les pouvoirs publics de chaque Etat ACP dans toutes les activités financées sur les ressources du FED.

**Plan d'action annuel (PAA)** : outil qui permet la mise en œuvre des documents de stratégie et des programmes indicatifs nationaux. Il regroupe notamment les fiches d'action des projets qui, pour une année donnée, sont soumis à l'approbation du Comité FED de la Commission européenne.

**PNVi** : parc national des Virunga, le plus ancien de la RDC, créé en 1925. Situé à l'Est de la RDC, il a une superficie de 7.900 km<sup>2</sup>. On y trouve comme espèces phares les gorilles de montagne et les éléphants.

**Programme indicatif national** : un programme stratégique élaboré par chaque pays ACP dans le cadre de leur coopération avec l'Union européenne. Ce document reprend les priorités et les secteurs de concentration retenus pour chaque pays.

**Réforme structurelle** : réforme engagée par les administrations et qui vise à améliorer son fonctionnement structurel, c'est-à-dire son organisation, ses réglementations, les niveaux des dépenses publiques etc. Une partie des réformes structurelles sont économiques.

**Secteur de concentration** : dans le cadre du FED, secteur majeur qui bénéficie d'un financement sur l'enveloppe programmable du programme indicatif du pays concerné.

**Subvention** : aide financière à partir de fonds publics, pour le développement et/ou l'accompagnement d'une activité spécifique.

**REDD+** : dispositif de lutte contre la déforestation qui prend en compte la capacité de stockage du carbone des forêts, la bonne gouvernance et l'aménagement des forêts ainsi que la protection de la diversité biologique et des services écosystémiques.

AAA	: Agro action allemande	CEEC	: Centre d'évaluation, d'expertise et de certification
AAC	: Autorité de l'aviation civile	CEMAC	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
AAO	: Avis d'appel d'offres	CENI	: Commission électorale nationale indépendante
ACF	: Africain Conservation Fund	CEPGL	: Communauté économique des pays des Grands Lacs
ACP	: Afrique – Caraïbe – Pacifique	CEPFE	: Cellule stratégique de la promotion de la femme
ACP-UE	: Afrique Caraïbe Pacifique – Union Européenne	CET	: Centre d'enfouissement technique
ACTED	: Agence de coopération technique au développement	CF	: Convention de financement
AEDES	: Agence européenne pour le développement et la santé	CGP	: Cellule de gestion de projets / programmes
AI	: Appui institutionnel	CICOS	: Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha
AIC	: Appui institutionnel au niveau central	CIFOR	: Center for International Forestry Research
AIDCO	: Développement et coopération Européid	CIG	: Centre d'information géographique
AIDCOM	: Aide au commerce	CMJ	: Comité mixte de justice
ANE	: Acteurs non étatiques	COFED	: Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement
APD	: Avant-projet détaillé	COMESA	: Common Market of Eastern and Southern Africa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe)
APE	: Accord de partenariat économique	COMIFAC	: Commission des forêts d'Afrique centrale
APEC	: Appui au processus électoral au Congo	CS	: Centre de santé
APF	: African Parks Foundation	CSRP	: Comité de suivi de la réforme de la police
APN	: African Parks Network	CTB	: Coopération technique belge
APP	: Assemblée parlementaire paritaire	CTRS	: Comité technique régional de suivi
APS	: Avant-projet sommaire	DAO	: Dossier d'appel d'offres
APV	: Accord de partenariat volontaire	DGDA	: Direction générale des recettes domaniales et administratives
ASBL	: Association sans but lucratif	DEA	: Diplôme d'études approfondies
AT	: Assistant technique	DESS	: Diplôme d'études supérieures spécialisées
BCZ	: Bureau central de zone de santé	DEVCO	: Développement et coopération Europe Aïd
BEI	: Banque européenne d'investissement	DP	: Devis-programme
CADIMEK	: Centrale d'achat et de distribution des médicaments à Kananga		
CADMEKO	: Centrale d'achat et de distribution des médicaments au Kasai Oriental		
CAG	: Cellule d'appui à la gestion du ministère de la Santé publique		
CE	: Commission européenne		
CEEAC	: Communauté économique des Etats d'Afrique centrale		

<b>DPO</b>	: Devis-programme de démarrage	<b>FIP</b>	: Fiche d'identification de projet
<b>DPS</b>	: Division provinciale de santé	<b>FLEGT</b>	: Forest Law Enforcement Governance and Trade
<b>DS</b>	: District sanitaire	<b>FMI</b>	: Fonds monétaire international
<b>DSCR</b>	: Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté	<b>FOLECO</b>	: Fédération des ONG laïcs à vocation économique du Congo
<b>DSNIS</b>	: Division du système national d'information sanitaire	<b>FONER</b>	: Fonds national d'entretien routier
<b>DSR-PIR</b>	: Document de stratégie régionale de coopération-Programme indicatif régional	<b>FOSA</b>	: Formations sanitaires
<b>DUE</b>	: Délégation de l'Union européenne	<b>FRPC</b>	: Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
<b>ECDM</b>	: Centre européen de gestion des politiques de développement	<b>GIZ (GTZ)</b>	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit - Agence allemande pour la coopération technique
<b>ECHO</b>	Bureau de la Commission européenne pour les affaires humanitaires	<b>GMRRR</b>	: Groupe mixte de réflexion sur la réforme et la réorganisation de la police nationale congolaise
<b>ECOFAC</b>	: Ecosystème forestiers d'Afrique centrale	<b>GPECS</b>	: Global Programme on Electoral Cycle Support
<b>ECOFIN</b>	: Commission économique-financière du Parlement ou du Sénat	<b>HGR</b>	: Hôpital général de référence
<b>ECZ</b>	: Equipe cadre de zone de santé	<b>HIMO</b>	: Haute intensité de main d'œuvre
<b>EGEE</b>	: Etablissement de garde et d'éducation de l'Etat	<b>IADM</b>	: Initiative d'allégement de la dette multilatérale
<b>ERAIFT</b>	: Ecole régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et territoires tropicaux	<b>ICCN</b>	: Institut congolais pour la conservation de la nature
<b>EUP</b>	: Etablissements d'utilité publique	<b>IDA</b>	: Association international de développement
<b>EUPOL</b>	: European Union Police Mission/Mission de police de l'Union européenne	<b>IFS</b>	: Instrument for Stability
<b>EUSEC RDC</b>	: European Union Security Sector Reform Mission DRC/Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC	<b>IITA</b>	: Institut international d'agriculture tropicale
<b>FAO</b>	: Food Agriculture and Organization	<b>IJZBC</b>	: Institut des jardins zoologiques et botaniques du Congo
<b>FASS</b>	: Fonds d'achats des services de santé	<b>INERA</b>	: Institut national pour l'étude et la recherche agronomique
<b>FCT</b>	: Facilité de coopération techniques	<b>INPP</b>	: Institut national de préparation professionnelle
<b>FDSS</b>	: Fonds de développement des services de santé	<b>IPS</b>	: Inspection provinciale de la santé
<b>FED</b>	: Fonds européen de développement	<b>ITIE</b>	: Initiative pour la transparence des industries extractives
<b>FEDECAME</b>	: Fédération des centrales d'approvisionnement en médicaments essentiels	<b>ITPR</b>	: Infrastructures et travaux publics
		<b>JICA</b>	: Japan International Cooperation Agency
		<b>KO</b>	: Kasai-Occidental

<b>KOR</b>	: Kasai-Oriental	<b>PAG</b>	: Programme d'appui à la gouvernance
<b>LRA</b>	: Lord's Resistance Army (Milice illégale dans l'Est du pays)	<b>PAM</b>	: Programme alimentaire mondial
<b>LRRD</b>	: Lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement	<b>PAMFIP</b>	: Programme d'appui à la modernisation des finances publiques
<b>MDM</b>	: Médecins du monde	<b>PANEAC</b>	: Plate-forme des acteurs non étatiques de l'Afrique centrale
<b>MECNT</b>	: Ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme	<b>PAP</b>	: Programme d'actions prioritaires
<b>MEG</b>	: Médicaments essentiels génériques	<b>PA-PNDS</b>	: Projet d'appui au plan national de développement sanitaire
<b>MIP</b>	: Médecin inspecteur provincial	<b>PAR</b>	: Programme d'appui à la réhabilitation
<b>MITPR</b>	: Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction	<b>PARAU</b>	: Projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa
<b>MONUSCO</b>	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC	<b>PAR/ICCN</b>	: Programme d'appui à la réforme de l'institut congolais pour la conservation de la nature
<b>MSP</b>	: Ministère de la Santé publique	<b>PARJ</b>	: Programme d'appui à la réforme de la justice
<b>NELSAP</b>	: Pays des lacs équatoriaux du Nil	<b>PASTAR</b>	: Projet d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC
<b>NK</b>	: Nord-Kivu	<b>PATS</b>	: Programmes d'appui transitoire au secteur de la santé
<b>OACI</b>	: Organisation internationale de l'aviation civile	<b>PAUK</b>	: Projet d'assainissement urbain à Kinshasa
<b>OAPI</b>	: Organisation africaine de la propriété intellectuelle	<b>PEC</b>	: Projet Est-Congo
<b>OC</b>	: Organismes correspondants	<b>PESD</b>	: Politique européenne de sécurité et de défense
<b>OCC</b>	: Office congolais de contrôle	<b>PEFA</b>	: Public Expenditure and Financial Accountability (Cadre des mesures de la gestion des finances publiques)
<b>OHADA</b>	: Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires	<b>PESD</b>	: Politique européenne de sécurité et de défense
<b>OIBT</b>	: Organisation internationale des bois tropicaux	<b>PFNL</b>	: Produits forestiers non ligneux
<b>OIF</b>	: Organisation internationale de la Francophonie	<b>PIN</b>	: Programme indicatif national
<b>OIM</b>	: Office internationale pour les migrations	<b>PIR</b>	: Programme indicatif régional
<b>ON</b>	: Ordonnateur national	<b>PME</b>	: Petites et moyennes entreprises
<b>ONATRA</b>	: Office national des transports	<b>PMEDE</b>	: Projets de développement de l'électricité pour la consommation domestique et à l'exportation
<b>OND</b>	: Ordonnateur national délégué		
<b>OP</b>	: Ordre de paiement		
<b>OVD</b>	: Office des voiries et drainages		
<b>PAA</b>	: Plan d'action annuel		
<b>PACO</b>	: Projet d'appui à la coordination des observateurs		

<b>PMPTR</b>	: Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance	<b>SRSS</b>	: Stratégie de renforcement du système de santé
<b>PNC</b>	: Police nationale congolaise	<b>STAREC</b>	: Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés
<b>PNFoCo</b>	: Plan national forêts et conservation	<b>TCF</b>	: Facilité de coopération technique (Technical Cooperation Facility)
<b>PNS</b>	: Parc national de la Salonga	<b>TDR</b>	: Termes de référence
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le développement	<b>TFPR</b>	: Task force de Préparation Régional
<b>PO</b>	: Province Orientale	<b>TOMFED</b>	: Progiciel comptable destiné à la gestion des projets et des différents marchés/contrats du FED
<b>PPTE</b>	: Pays pauvres très endettés	<b>TVA</b>	: Taxe sur la valeur ajoutée
<b>PROMINES</b>	: Projet d'appui au secteur minier	<b>UCN</b>	: Unité de coordination nationale
<b>PS9FED</b>	: Programme santé 9e FED	<b>UCP</b>	: Unité de coordination provinciale
<b>PSPE</b>	: Police spéciale de protection de l'enfant	<b>UCPEC</b>	: Unité de coordination du Programme Est-Congo
<b>PSRFR</b>	: Plan stratégique de réforme des finances publiques	<b>UE</b>	: Union européenne
<b>QSG</b>	: Quality Support Group	<b>UGP</b>	: Unité de gestion de projets/programmes
<b>RAC</b>	: Rapport annuel conjoint	<b>UGPAG</b>	: Unité de gestion du programme d'appui à la gouvernance
<b>RAM</b>	: Rapport d'activités mensuel	<b>UN</b>	: United Nation
<b>RAP</b>	: Recherche d'actions participatives	<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>RAPAC</b>	: Réseau des aires protégées d'Afrique centrale	<b>UNICEF</b>	: United Nations International of Child Education Found
<b>RCN</b>	: Réseau Citizens Network	<b>UNIPACE</b>	: Union des patronats de l'Afrique centrale
<b>RDC</b>	: République démocratique du Congo	<b>UNOPS</b>	: United Nations Office for Project Services-bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
<b>REAFOR</b>	: Relance de la recherche agricole et forestière	<b>UNPOL</b>	: Police des Nations Unies
<b>REGIDESO</b>	: Régie de distribution d'eau	<b>V-FLEX</b>	: Vulnérabilité mécanisme FLEX
<b>RN</b>	: Route nationale	<b>VVs</b>	: Victimes des violences sexuelles
<b>RVF</b>	: Régie des voies fluviales	<b>WWF</b>	: Fonds mondial pour la nature
<b>SADEC</b>	: Communauté de développement des Etats d'Afrique centrale	<b>WTI</b>	: World Trade Index
<b>SAESSCAM</b>	: Service d'assistance et d'encadrement du Small-Scale Mining	<b>ZS</b>	: Zones sanitaires
<b>SAPM</b>	: Southern Africa Power Market		
<b>SK</b>	: Sud Kivu		
<b>SNCC</b>	: Société nationale des chemins de fer du Congo		
<b>SNIS</b>	: Système national d'information sanitaire		
<b>SNR</b>	: Service national de reboisement		
<b>SODERU</b>	: Solidarité et développement rural		
<b>SRP</b>	: Stratégie de réduction de la pauvreté		

# PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

<b>AAA</b>	<b>Agro action allemande (Welt hunger hilfe)</b> Quartier Lumumba - BP 509 - Bunia - RDC STERZ Rudi - Chef de Projets rudi.sterz@welthungerhilfe.de www.welthungerhilfe.de - (+243) 0990275537
<b>ACF</b>	<b>Africa Conservation Fund</b> 10, Norwich street - Londres - Grande Bretagne William GUYOT- Chef de projet dp@gorilla.cd
<b>ACTED</b>	<b>Agence d'aide à la coopération technique et au développement</b> 31, av. Maniema - Ibanda - Bukavu - RDC CALEY Marie - Pierre - Directeur générale paris@acted.org - www.acted.org - (+33) 1 42 65 33 33
<b>AIDCOM</b>	<b>Aide au commerce</b> Av. du marché n° 11 Francois BLAIZE - Coordonnateur (+243) 9 94 06 66 70
<b>ANE</b>	<b>Projet d'Appui au renforcement des Acteurs non Etatiques en RDC</b> 21, av. des sénégalais - Gombe - Kinshasa - RDC Quinci Filippo - Chef de mission info@projet-ane - www.projet-ane.org - (+243) 99 116 68 12
<b>APN</b>	<b>African Parks Networks</b> Regent Hill Office Park - Lonehill 2026 Afrique du Sud Luis Arranz - Directeur Chef de site yiloarranz@gmail.com - (+ 27) 11 465 9230
<b>ASRAMES</b>	1, av. des Mésanges quartier Volcans - Goma - RDC Gaston NYAMAMBICHI - Directeur info@asrames.org - www.asrames.org - (+243) 99 8088170
<b>AVSI</b>	Via Legnone, 4, 20158Milano, Italie (+39) 2 67 49 881 Giampaolo Silvestri - Directeur Opérationnel www.avsi.org - gps@avsi.org - milano@avsi.org
<b>CAAMEKI</b>	<b>Centrale d'achat et d'approvisionnement en Médicaments essentiels de Kisantu</b> Rez de chaussée bâtiment BCZS Kisantu - Bas congo -RDC Jean Rene NGOMBO - Directeur caameki@yahoo.fr - (+243) 81 080 53 11
<b>CADIMEK</b>	<b>Centrale d'approvisionnement et de distribution des Médicaments essentiels de Kananga</b> Kananga - RDC Brigitte BIDUAYA - Directrice cadimekkga@yahoo.fr - (+243) 997 40 85 65
<b>CADMEKO</b>	<b>Centrale d'achat et distribution des Médicaments essentiels du Kasai Oriental</b> 14, avenue Dr Kalala - Q.Bonzola- commune de Kanshi- mbutji mayi - RDC Stéphane Kolongo Ntambwe - Directeur cadmeko_mbm@yahoo.fr

---

## CARITAS INTERNATIONAL

43, rue de la charité- 1210 Bruxelles - Belgique  
Gonzalo Dopchie - Directeur  
caritas.sec@caritas.be - (+32) 2 229 36 11

---

## CELLULE INFRASTRUCTURES

70 A, av. Roi Baudoin - Gombe - Kinshasa - RDC  
Amidou Sere - Coordonnateur  
celluleinfra@vodanet.cd - (+243) 81 037 64 94 - (+243) 998604901

---

## CHRISTIAN AID

1398, avenue du commerce- Gombe- Kinshasa- RDC  
(+243) 81 880 47 44 - (+243) 9 98 16 76 80  
Antoine KASONGO - Program Manager  
Jacques MIAGLIA - Country Manager  
35, Lower Marsh P.O Box 100 London  
SE 1 7 RT UK

---

## CMJ

### Comité Mixte Justice

Palais de la Justice Centre de formation Personnel Av, Père BOKA Kinshasa - RDC  
Pierre KANIKA - Gestionnaire secrétariat CMJ  
(+243) 81 508 80 68

---

## COFED

### Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement

Hôtel des Impôts (DGI) croisement des avenues des Marais et Province Orientale  
Gombe - Kinshasa - RDC  
Alexis Thambwe-Mwamba - Coordonnateur national, Ordonnateur national délégué du FED  
cofed@cofed.cd - www.cofed.cd - (+243) 81 555 36 44

---

## COREF

### Comité d'Orientation de la Réforme de Finances publiques

16, Av. du comité urbain Kinshasa/Gombe  
Godefroid MISENGA - Coordonnateur

---

## CREDES

27, rue de Vanves - 92100 Boulogne - France  
André Durbec - Directeur Général  
credes@credes.net - www.credes.net - (+33) (0) 142 74 11 10

---

## CTB

### Coopération Technique Belge

Rue Colonel EBEYA, 15-17 - Gombe - Kinshasa - RDC  
Dirk DEPREZ - Représentant résident en RDC  
representation.rdc@bctctb.org - (+243) 99 59 04 017

---

## CTR

### Comité Technique de suivi des Réformes

11, Av. Ituri Kinshasa/Gombe  
François KABUYA KALALA - Coordonnateur  
ctr\_redcongo@yahoo.fr - (+243) 81 23 24 285

---

## DUE

### Délégation de l'Union européenne

Immeuble BCDC, 13e-14e-15e niveau, Bld du 30 juin - Gombe - Kinshasa - RDC  
Jean-Michel DUMOND - Chef de Délégation  
delegation-dem-rep-of-congo@ec.europa.eu - www.delcod.ec.europa.eu - (+243) 81 330 0125

---

## DFID

### Department for International Development

Ambassade du Royaume-Uni 83, Av. Roi Baudouin B.P. 8049 Kinshasa - RDC  
Jean-Paul Mabaya - Conseiller Assistant en Gouvernance

---

## EUPOL

### European police

4, Avenue de L'avenir - Ngaliema - Kinshasa - RDC  
Michel KENSIER - Commissaire Divisionnaire ; Chef de Mission Adjoint

---

---

**FASS K. OCC Fonds d'achat des services de santé Kasai Occidental**

279, Av. Goma Quartier Malandji C/Kananga  
Adrien NGOLAMINGA MALESHILA - Directeur  
eupfasskocc@gmail.com - (+243) 81 02 62 537-(+243) 99 29 24 003

---

**FASS K. OR Fonds d'achat des services de santé Kasai Oriental**

17, TSF, quartier de la poste - Muya - Mbuji mayi  
Emile Songosongo - Directeur  
eupfasskor.dir@gmail.com - (+243) 081 006 80 51

---

**FASS N. KIVU Fonds d'achat des services de santé Nord-Kivu**

5, av. Kinshasa bâtiment Somifi - Musasa - Butembo - RDC  
Guillaume Kasereka - Directeur  
eupfassnk.dir@gmail.com - (+243) 85 37 64 276

---

**FASS P.O Fonds d'achat des services de santé Province Orientale**

Quartier Mudzi -Pela Bigo III Province Orientale - RDC  
Théophile MAMBO - Directeur  
eupfasspo@gmail.com - (+243) 81 25 21 416 / (+243) 99 85 05 616

---

**FDSS Fonds de Développement des services de santé**

1, croisement blvd triomphal/Liberalion (Bâtiment PNMLS)  
Jack Kokolomani - Directeur  
secfdss@gmail.com - (+243) 81 884 19 66

---

**FEDECAME Fédération des centrales d'approvisionnements en Médicaments Essentiels**

59, Av. de la Pharmacie Barumbu/Kinshasa  
Odon Mulungu - Directeur  
fedecame@jobantech.cd - (+243) 99 877 80 80

---

**FOLECO Fédération des Ong laïques à vocation économique du Congo Kinshasa**

2550/558 Bld lumumba - 10e rue - Limete  
Jean marie Nsambu - Secrétaire exécutif  
foleco2005@yahoo.fr - (+243) 99 824 78 69

---

**GOVERNORAT DE LA VILLE DE KINSHASA**

7989, avenue Kwango  
André Kimbuta - Gouverneur  
Gombe -Kinshasa

---

**GIZ Coopération Technique Allemande (GTZ) GmbH IS**

Dag-Hammarskjöld-weg 1-5 - 65760 ESCHBORN - Allemagne  
Jorg Maxin - Directeur  
Jaap Schoorl - Coordonnateur programme de la biodiversité et des forêts

---

**I.C.C.N. Institut congolais pour la conservation de la nature**

13, av. des cliniques - Gombe - Kinshasa - RDC  
Cosma Wilungula - Directeur général  
adg.iccn@iccn.cd - www.iccn.cd - (+243) 99 8976686

---

**MALTESER**

Kalker Hauptstrabe 22-24  
D-51103 Köln  
(+49) 221/9822-642  
Dr Sibylle Gerstl  
sibylle.gerstl@malteser-international.org

---

---

## MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT CONSERVATION DE LA NATURE ET TOURISME

15, av. des cliniques - Gombe - Kinshasa - RDC  
cabminecn-t@hotmail.fr

---

## MINISTERE DE L'INTERIEUR

1214, avenue Tshatshi - Gombe - RDC

---

## MINISTERE DE LA JUSTICE

Palais de la justice, Place de l'indépendance, Gombe - Kinshasa - RDC  
pourtous.justice@yahoo.fr (+243) 15 16 45 95  
www.justice.gov.cd

---

## MINISTERE DU PLAN

4155, rue des coteaux, quartier Petit pont - Gombe - RDC  
miniplan@micronet.cd

---

## MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

4310, Bld 30 juin BP 3088 - Gombe - Kinshasa - RDC  
(+243) 81 815 04 40

---

## MINISTERE DES FINANCES

2, avenue Lubefu - Gombe - Kinshasa - RDC  
cabfinances@yahoo.fr - minifinrdc@micronet.cd

---

## MINISTERE DES INFRASTRUCTURES TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION

Boulevard Tshatshi n°26 Bâtiment ex.CNS Gombe - Kinshasa - RDC  
mini\_itpr@yahoo.fr

---

## MINISTERE DES TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

17, boulevard du 30 juin - Blg Onatra - Gombe - Kinshasa - RDC  
transvcom@yahoo.fr

---

## OIM Organisation Internationale de migration

Avenue de la Gombe n°8 Kinshasa - RDC  
Kali ELAVIA - Ressources Manager

---

## OXFAM NOVIB

Mauritskade 9 2500 GX BP 30919 La Haye - Pays-bas  
Rolf van der - Directeur  
www.oxfamnovib.nl - (+31) (0) 70 342 18 73

---

## PA2D Projet d'appui au démarrage de la décentralisation

60. Imm MAYUMBE-Etage I -App. 4- Bd du 30 juin  
Pierre Yves RENAUD Coordonnateur  
Tél: (+243) 82 16 83 237 ; (+243) 99 70 16 529

---

## PA PNDS/CAG

1, croisement blvd triomphal/Libération (Bâtiment PNMLS)  
Bathè ND'JOLOKO - Coordonnateur  
cag\_msp@yahoo.fr (+243) 9 9 99 86 045

---

## PAG Programme d'Appui à la Gouvernance

République Démocratique du Congo  
Bureaux : 10 Avenue Nioki, EVRIM PEKER - Coordonnatrice  
Kinshasa / Gombe Tel : +243 (0)81 88 23 979  
coordonnateur.ugpag@gmail.com

---

**PAIDECO** **Programme d'appui aux initiatives de développement communautaire**  
22 B, boulevard du 30 juin- Batment arrière d'IMMOAF 1er niveau-Gombe-Kinshasa- RDC  
Laurence Janssens- Manager  
(+243) 099 590 40 59  
laurence.janssens@btcctb.org

---

**PAMFIP** **Projet d'appui à la modernisation des Finances Publique**  
32, Av. Des Forces Armées. C/Gombe  
Guillaume BAKPELI EBAKA - Coordonnateur  
(+243) 817100690 ; (+243) 817100691  
Email: pamfiprdc@yahoo.fr

---

**PARAU** **Projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain**  
16, av. pumbu B.P 2699 - Gombe - Kinshasa - RDC  
Maurizio Filippi - Coordonnateur  
par2@ic.cd - (+243) 81 700 61 25

---

**PAR/I.C.C.N.** **Projet d'appui à la réforme de l'Institut congolais pour la conservation de la nature**  
14, av. sergent moké concession Safricas - Gombe - Kinshasa - RDC  
Marc Languy - Coordonnateur  
reformeiccn@gmail.com - (+243) 9972 86 452

---

**PAREST** **Programme d'appui à l'Office des Routes à l'Est**  
9, avenue industrielle - Commune d'Ibanda - Bukavu - RDC  
Sounnou Houssouvou Jean- Coordonnateur  
jean.houssouvou1@giz.de - (+243) 994 876 900

---

**PA PAR** **Projet d'appui aux Parlements**  
56, avenue Colonel EBEYA-Croisement Kasa-Vubu Kinshasa-Gambe  
(+243) 81 99 41 441; (+243) 99 09 43 051; (243) 99 44 03 771  
Boubacar TIEMOGO - Coordonnateur

---

**PARJ** **Projet d'appui à la Réforme de la Justice**  
9-11 Imm. SOFIDE Av. Kinsangani C/Gombe  
(+243) 82 30 95 633  
Christian ERMGODTS - Coordonnateur  
christian.ermgodts@gopa.de

---

**PNC** **Projet de soutien à la Police nationale Congolaise**  
38, avenue de la justice- Gombe-Kinshasa- RDC  
Ivan Voevodsky- Chef de projet  
ivan.voevodsky@gmail.com - (+243) 081 028 11 06 / (+243) 081 711 45 56

---

**PREMIERE URGENCE**  
9 bis, rue georges La garenne-colombes  
France - Thierry Mauricet - Directeur générale  
www.premiere-urgence.org - (+33) (0) 1 55 66 99 66

---

**Projet d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC**  
Palace Onatra, Av. Wagenia n° 1  
KIPOY N'GYAM - Régisseur  
pfed.voiesfluviales@yahoo.fr - (+243) 82 26 37 203; (+243) 81 52 18 363

---

**RAPAC** **Réseau des aires protégées d'Afrique centrale**  
Libreville - Gabon  
Jean pierre Agnangoye - Secrétaire exécutif  
secratarat.executif@rapac.org - (+241) 44 33 22  
14, av. sergent moké concession Safricas - Gombe - Kinshasa - RDC

---

**RCN**

**Justice et démocratie**

Immeuble SOFIDE 9-11, avenue Kisangani et Nganbu - Gombe - Kinshasa - RDC  
Annie Dumont - Chef de mission  
rcn@ic.cd - www.rcn-ong.be - (+243) 99 86 39 616

---

**SOLIDARITE Aide humanitaire d'urgence**

2, rue Mushie Q-Basoko  
Olivier Krins- Représentant pays

---

**SOS FAIM**

88, rue victor hugo L-4141 Esch-sur-alzette  
Fanélie MEYER - Responsable des partenaires  
info-Luxembourg@sosfaim.org - fanelie.meyer@sosfaim.org - (+352) 49 09 96

---

**SZF**

**Société Zoologique de Frankfurt**

Bernhard Grzimek Allee, 1- D-60316 FRANKFURT - Allemagne  
Robert Muir - Directeur Afrique  
info@zgf.de - robertmuir@fzs.org- (+49 ) 69 94 34 469

---

**TECHNIPLAN**

16, Av. de la Paix, App. 4 Imm. Diomi Kinshasa/Gombe  
Ten HANKEN - Coordonnateur  
(+243) 9 9 29 31 329 - techniplanrdc@yahoo.com; techniplan.spa@agora.it ; carlomoriondo@  
yahoo.it

---

**UCPEC**

**Unité de Coordination Programme Est Congo**

1, av. Karibu - Goma - RDC  
Michel Verleyen - Coordonnateur  
ucpec1@gmail.com - (+243) 81 144 11 82

---



## Légendes des photos

### Page

5	S.E.M. Matata Ponyo Mapon, ministre des Finances, Ordonnateur national
7	S.E.M. l'Ambassadeur Jean-Michel DUMOND, Chef de délégation de l'Union européenne
9	M. Alexis Thambwe-Mwamba, Coordonnateur de la Cofed, Ordonnateur national délégué
12	Vue sur le boulevard du 30 juin à Kinshasa (RDC)
17	Photos police nationale congolaise (PNC)
36	Couple d'okapis dans la province Orientale
36	Session de négociation des Accords de partenariat économique à Bruxelles
37	Vue d'une avenue dans la ville de Goma
38	Bâtiment du Berlaymont (Commission européenne), à Bruxelles
38	Le ministre des Finances, M. Matata Ponyo Mapon et le commissaire européen au Développement, M. Andris Pielbalgs, Bruxelles, juin 2011
39	Séance de signature de deux conventions de financement relatives à l'appui au processus électoral et au projet d'amélioration des soins de santé suite aux violences sexuelles, Kinshasa, juin 2011
40	Réunion de haut niveau sur l'avenir du Groupe ACP, Maastricht, juillet 2011
42	Vue de la ville de N'Djamena au Tchad
43	Membres du Praesidium de l'Assemblée parlementaire paritaire à Lomé
43	Mme Mariya Nedelcheva, mission d'observation électorale de l'Union européenne
44	S.E.M. le Président Joseph Kabila
45	Le Secrétaire général des ACP, Dr Ibrahim Chambas, le Président du Conseil ACP, le Ministre Oryem Henry Okello et le représentant de la République fédérale du Brésil
45	Le Secrétaire général des ACP, Dr Ibrahim Chambas, et la directrice générale adjoint du Fonds monétaire international
46	Membres du comité de pilotage du PARAU
47	Vue du Palais du peuple, siège du Parlement de la RDC
48	Membres du comité de pilotage du PAR ICCN
48	Vue de la ville de Lubumbashi (RDC)
53	Palais de Justice à Kinshasa
70	Route Lufimi-Kwango réhabilitée par le projet PAR II
72	Cartographie des communes de la ville de Kinshasa
75	Visite des engins livrés pour l'Office des routes (projet PAREST) par le Gouverneur de la province du Sud-Kivu
76	Travaux de construction de la centrale électrique de Mutwanga
95	Parc de la Garamba © Nuria Ortega
96	Gorille des montagnes du parc national de la Virunga
99	Travaux d'aménagement dans le parc de la Garamba © Nuria Ortega
109	Collectif de femmes bénéficiaires du projet de relance agricole dans le Nord-Kivu
111	Sur les collines de Goma (Nord-Kivu)

Éditeur responsable : Alexis Thambwe Mwamba

Rédacteurs : Alexis Thambwe Mwamba - Pascaline Mvula - Jacky Mukala - Berthe Muika - Gisèle Lamboley  
Olivier Mondonge - Dieudonné Mudogo

Design et Mise en page : Rodin Mulumba - Alexis Thambwe Mwamba

Impression : Jouve Mayenne



CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC L'ASSISTANCE FINANCIÈRE  
DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT (FED).  
LES POINTS DE VUE QUI Y SONT EXPOSÉS  
REFLÈTENT L'OPINION DE LA COFED ET,  
DE CE FAIT, NE REPRÉSENTENT EN AUCUN CAS  
LE POINT DE VUE OFFICIEL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.

